

MAGAZINE

nogent_{surmarne}

ville-nogentsurmarne.fr

MARS AVRIL 2015 n°94

PARC WATTEAU

Samedi 4 avril

Chasse aux œufs de Pâques

ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES

Les 22 et 29 mars, Votez !



CADRE DE VILLE

Vivre
en toute
tranquillité

p. 16



CADRE DE VILLE

Espaces verts
et
biodiversité

p. 24

ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
22 & 29 MARS 2015



DÉMOCRATIE LOCALE

Élections
départementales
Mode d'emploi

p. 53

« Pas besoin d'un agent immobilier pour passer une annonce !!! »

... Et pour vendre ?

Grâce au Plan d'Actions Réussite ORPI,

Alt'Immo

s'engage par écrit sur toutes les étapes
qui mènent à la vente de votre bien.

Quelques-unes de nos dernières ventes



Notre objectif :

Mettre à votre service la puissance et le savoir faire du 1^{er} réseau immobilier de France !

Vendre | Acheter | Louer | Faire gérer

SOMMAIRE

Édito 5

Agenda 7

C'était hier 8 > 15

Cadre de ville 16 > 23

Développement durable 24 > 27

Le coin des jeunes 28 > 31

Le coin des seniors 34 > 36

Acteurs économiques 37

Gens de Nogent 39

Regards sur la ville 40 > 41

Vivre et sortir - Culture-loisirs 42 > 50

Vivre et sortir - Sports 51 > 52

Démocratie locale 53 > 57

Bouche à oreille 59

Prévention et santé 61

Carnet 62

Dans notre édition
de mai-juin 2015

- > L'Actep et le grand pari de la Métropole
- > Les événements du printemps

Le numéro 95
du magazine de Nogent
paraîtra le 7 mai 2015.

**Nos annonceurs
ont contribué
à hauteur de 77 %
à l'édition et à la diffusion
de ce magazine.**

Un grand merci pour leur confiance.

ATTENTION ! Seule Evelyne GUSTIN-BOTTON est habilitée à démarcher les publicités pour les publications de la Ville de Nogent. Les ordres d'insertion sont à en-tête "Ville de Nogent" et les règlements à l'ordre du Trésor Public. Toutes reproductions, mêmes partielles, sont strictement interdites.

LE MAGAZINE DE NOGENT est édité par la Ville de Nogent-sur-Marne - 01 43 24 62 00. Service communication, 4 rue du Maréchal Vaillant 94130 Nogent-sur-Marne - Tél. : 01 43 24 63 71 - Directeur de publication : Jacques J.P. Martin. Rédaction : Caroline Cléménçon - communication@ville-nogentsurmarne.fr - 01 43 24 63 91, Isabelle Morisseau - lemagazine@ville-nogentsurmarne.fr - 01 43 24 63 92, Evelyne Gustin-Botton, Marie Susplugas - Nicolas Sevestre, photos-reportages@ville-nogentsurmarne.fr - 01 43 24 63 47 - Publicité : Evelyne Gustin-Botton - 01 43 24 63 95 - lapublicite@ville-nogentsurmarne.fr. Crédit photos : Mairie de Nogent - Créa'3P - Fotolia.com - Création - Maquette : Créa'3P - 01 43 24 37 79 - Impression : Le Réveil de la Marne - 03 26 51 59 31. Tirage : 19 000 exemplaires. Dépôt légal : 2^e semestre 2014.



PÂQUES

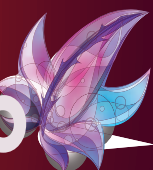
DANS LA JUNGLE



deNeuville
Chocolat français

88, Gde Rue Général de Gaulle
NOGENT SUR MARNE - T. 01 48 75 08 00

alp club



01 43 24 27 78

www.alpclub.fr

Sport

Relaxation

Restauration

Détente

Référencé ANCV

(coupons sports & chèques vacances)



Tennis - loisirs

**TOURNOI ADULTES OPEN
DU 18 AVRIL AU 3 MAI**



École de tennis



Fitness - Danse

Espace forme, Zumba, Modern Jazz, Piloxing



École de danse

Éveil danse (3/5 ans), stress/jazz (11/16 ans)



Piscine réservée aux adhérents



**Restaurant
Le Set de Table**
01 43 24 06 22

Ouvert à tous

Tous les midis,
vendredi et samedi soir
Terrasse extérieure
Possibilité privatisation

**Complexe sportif et restaurant
sur 2.5 hectares en bord de Marne**

65, quai d'Artois - 94170 Le Perreux-sur-Marne
direction@alpclub.fr



Le département échelon fondamental de notre territoire

DANS QUELQUES JOURS, les 22 et 29 mars prochains, vous serez appelés aux urnes pour élire le duo de conseillers départementaux du canton Nogent – Le Perreux, qui succéderont aux conseillers généraux des cantons de Nogent et du Perreux, et pour une partie de notre territoire le duo de conseillers départementaux du canton de Charenton. *

Vous le savez certainement, j'ai décidé de ne pas me représenter. Je l'avais déjà annoncé lors des élections municipales il y a un an. Après 27 ans de mandat grâce à votre confiance renouvelée, il m'est apparu raisonnable – surtout en cette période de réforme territoriale – de passer le témoin et de me consacrer pleinement à notre ville, son intercommunalité et son avenir dans la métropole du Grand Paris.

Le mandat de conseiller général que j'ai exercé a été passionnant. J'ai pu grâce à lui présider l'Union des conseillers généraux de France (UCGF) au service de mes collègues élus de tous départements. Mes mandats m'ont permis de travailler et d'intervenir sur des dossiers différents et importants dans plusieurs domaines : l'action sociale, la culture, l'aménagement du territoire et les transports en commun, le Pont de Nogent... en totale complémentarité avec l'action municipale. Dans le prochain numéro je reviendrai sur cette expérience, après l'élection.

Bien que la suppression des départements de la petite couronne parisienne soit annoncée, **il est important de vous rendre aux urnes.** En effet, si cette disparition était confirmée (mais tout peut-être remis en cause, une élection présidentielle et des législatives ayant lieu avant la mise en application), elle n'interviendrait qu'en 2020-2021.

Les nouveaux conseillers départementaux exerceront la totalité d'un mandat, il vous appartient de choisir quel type de politique départementale et de gestion vous souhaitez pour notre département, dont l'une des compétences essentielles est l'action sociale.

Il est donc important de voter, ce droit que bien des peuples qui ne l'ont pas obtenu nous envie, mais qui est aussi un devoir : celui de tout citoyen. L'abstention n'est pas et ne sera jamais une solution dans une démocratie comme la nôtre, elle pourrait nous amener aux pires incertitudes ■

Les 22 et 29 mars, votez !

Bien cordialement

Jacques J.P. MARTIN

Maire de Nogent-sur-Marne

Conseiller général du Val-de-Marne

Président de la Communauté d'agglomération

* Élections départementales, mode d'emploi, lire page 53.

Je suis bien dans mon assiette !



Votre commande
au 01 70 611 960

Chaque jour, Appétits & Associés vous propose un large choix de menus classiques ou de régimes. Un repas frais, savoureux et équilibré est livré à domicile à 15,10€* soit 10,30€ après déduction fiscale.

www.appetits-associes.fr



CNAV
APA



APPÉTITS®
& ASSOCIÉS

Les spécialistes des repas de qualité livrés à domicile

Leonidas
Fresh Belgian Chocolates

POUR PÂQUES
LEONIDAS VOUS FAIT GAGNER
UN ŒUF GÉANT DE 2,5 KG !



Du 15 MARS AU 6 AVRIL
VENEZ TENTER VOTRE CHANCE !
JEUX GRATUIT SANS OBLIGATION D'ACHAT.

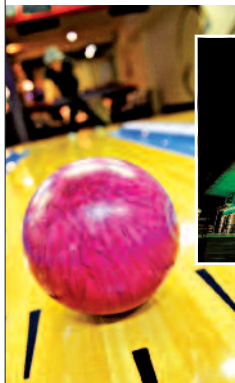


163, GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE - 94130 NOGENT-SUR-MARNE
01 43 24 36 83 - FACEBOOK : LEONIDASNOGENTSURMARNE94 - SITE : LEONIDAS-CHAUDCHOCOLA.COM



Bowling de Nogent

Ouvert tous les jours de 14 h 30 à 2 h



**ANNIVERSAIRES
ENFANTS
ET ADOS**

RÉCEPTIONS

Port de Nogent - Square Tino Rossi

entreprises : - 06 34 22 17 24 - 01 48 71 33 22
contact@bowlingstriky.com

Installé à Nogent depuis 20 ans

SERRURERIE

53 rue Lequesne - 94130 NOGENT-SUR-MARNE



Fichet-Bauche
Revendeur agréé de mobilier de sécurité
DEPUIS 1825



DÉPANNAGE URGENT

01 48 76 55 56

Protégez vos biens....

choisissez le N°1

Blocs portes & Blindages Portes de garages
Volets roulants MOTORISATIONS **Coffres-forts** SERRURES
STORES EXTERIEURS & INTERIEURS Fenêtres PVC & Alu **ALARMES**



www.abaval.fr

contact@abaval.fr

MARS

> DU 3 AU 28

Par un beau jour,
exposition jeune public
Bibliothèque Cavanna.

> VENDREDI 6

Quatuor Béla, musique classique
et contemporaine
La Scène Watteau, 20h30.



> SAMEDI 7

Henryk, concert
La Petite Scène, 20h30.

> DIMANCHE 8

Sport en famille
Gymnases Leclerc
et Christian Marty, 14h-18h.

> LUNDI 9

Conseil municipal
La Scène Watteau, 20h.

> MERCREDI 11

De houle et de feu, lecture
La Petite Scène Watteau, 20h30.



S'INFORMER EN LIGNE

La newsletter, la page Facebook Ville
de Nogent-sur-Marne et l'agenda en
ligne sur www.ville-nogentsurmarne.fr



> VENDREDI 13

La grosse Lulu,
conférence-concert
Bibliothèque Cavanna, 20h.

> SAMEDI 14

Please, continue (Hamlet),
théâtre
La Scène Watteau, 20h30.

> DU 16 AU 27 MARS

L'argile dans tous ses états,
exposition
MJC Louis Lepage.

> MARDI 17

« Le mystère des époux Arnolfini »,
conférence sur l'art
Carré des Coignard, 20h30.

> MERCREDI 18

Sinon je te mange..., théâtre
La Scène Watteau, 20h30.

> DU 20 MARS AU 5 AVRIL

Solange Carvalho, peintures
Laurence Bessas Joyeux,
sculptures
Carré des Coignard.



> SAMEDI 21

Sur les traces d'Arsène Lupin,
magie
La Petite Scène, 20h15.

> VENDREDI 27

Hommage à Cavanna
Bibliothèque Cavanna, 20h.

Braises, théâtre

La Scène Watteau, 20h30.

> DU 29 MARS AU 10 AVRIL

Esthétique de la ruine,
photographies
MJC Louis Lepage.

> LUNDI 30

Venise, la sérénissime,
ciné-conférence
Cinéma Royal Palace, 14h.

AVRIL

> MERCREDI 1^{er}

Dictée francophone
Hôtel de Ville, 18h.

> JEUDI 2

Satiricon de Pétrone,
lecture publique
La Scène Watteau, 20h30.

> DU 3 AU 16

Lieux de Marguerite Duras.
De l'Indochine à la rue Saint Benoît,
exposition
La Scène Watteau (mezzanine).

> SAMEDI 4

Chasse aux œufs
Parc Watteau, 15h30-17h30.
Sur inscription.



> MARDI 7

« Vélassez »,
conférence sur l'art
Carré des Coignard, 20h30.

> MERCREDI 8

Mercredi c'est recyclage, atelier
Bibliothèque Cavanna, 15h.

> JEUDI 9

Conseil municipal
La Scène Watteau, 20h.

> DU 10 AU 12 AVRIL

Salon des vins d'été
Pavillon Baltard.

> DU 10 AU 26 AVRIL

Carole Bressan, peintures
Thierry Dehais, sculptures
Carré des Coignard.



> SAMEDI 11

1, 2, 3 triez..., spectacle
Bibliothèque Cavanna, 16h30.

*Il est plus facile d'avoir du ventre
que du cœur*, théâtre
La Scène Watteau, 20h30.

> JEUDI 16

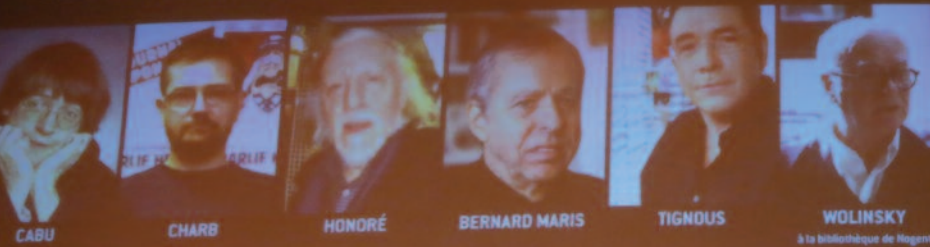
Duras de tout... de rien...
de rien du tout, spectacle
La Scène Watteau, 20h30.



> VENDREDI 24 AVRIL

En unplugged,
concert avec Sylvain Chauveau
La Scène Watteau, 20h.

ILS ÉTAIENT EXCEPTIONNELS ET TALENTUEUX



FRÉDÉRIC BOISSEAU - FRANCK BRINSOLARO - ELSA CAYAT - AHMED MERABET - MUSTAPHA OURREAD - MICHEL RENAUD

HOMMAGE
DE LA VILLE DE FRANÇOIS CAVANNA
AUX VICTIMES DU TERRORISME

MEILLEURS VOEUX 2015



10 JANVIER

Nogent est Charlie

MALGRÉ LES ATTENTATS survenus les jours précédents, la municipalité a décidé de maintenir, sous dispositif particulier de sécurité, sa traditionnelle cérémonie des vœux.

Jacques J.P. Martin a en premier lieu rappelé que « *la démocratie est un combat permanent et que la liberté d'expression n'est pas négociable !* ». Un hommage a été rendu aux victimes des attentats, notamment les dessinateurs de Charlie Hebdo. Jérôme Cavanua, fils de François (fondateur de Hara Kiri puis Charlie Hebdo), a témoigné de manière poignante en faisant écho aux dérives, notamment en matière d'éducation au respect d'autrui, qu'il a pu constater en 35 années d'exercice en tant que professeur en collège.

La cérémonie a ensuite repris un cours plus normal, en la présence de Valérie Pécresse, Michel Herbillon, Gilles Carrez et plusieurs artistes dont Yvette Horner. Les médailles d'honneur de la Ville ont été décernées. La clôture de la soirée au son des *Pommes de ma douche*, des chansons françaises joyeusement réarrangées à la sauce jazz-swing (un petit signe à Cabu dont c'était l'une des grandes passions), a laissé espérer le meilleur de 2015 après en avoir vécu le pire en ce début d'année ■





Les médaillé(e)s d'honneur de la ville

Syvain Provost, brigadier de police municipale, et **Romain Pastor**, agent de sécurité de la voie publique, ont été médaillés au titre d'un **acte de courage**. Le 15 novembre dernier, un incendie se déclare dans un immeuble à côté du cinéma. Avant l'arrivée des secours, les deux agents décident de faire évacuer les appartements et, en cinq minutes, l'opération est réussie permettant une prise en charge immédiate d'une jeune femme en état de choc. La chaîne de secours qui suit permet de mettre fin au sinistre en moins de deux heures. Bravo !

Yves Dagher, médaillé au titre de la **citoyenneté**, est étudiant. Il a été membre du Conseil des Jeunes Nogentais de 2007 à 2012, il en est membre d'honneur depuis ses 18 ans. Très investi dans la vie de la ville, il est aussi porte-drapeau depuis 2011 car explique-t-il : « *L'une des choses qui me fait le plus plaisir, c'est le devoir de mémoire. Je suis très fier et honoré de participer aux cérémonies commémoratives* ».

Maître Catherine Carely, notaire à Nogent depuis 1990, est présidente de la Chambre interdépartementale des Notaires de Paris. Elle a été médaillée au titre du **renom de notre ville dans la région**. C'est la reconnaissance d'une carrière presque totalement nogentaise et d'un parcours professionnel sans faute. Elle est entrée dans la profession notariale à l'office de Nogent en 1978. Clerc de notaire puis notaire associée, elle est spécialiste du droit de l'immobilier, de la construction, des collectivités locales, des sociétés, de la famille. Cette médaille est aussi le soutien de la collectivité envers sa profession.

Jean-Marie Le Dily, médaillé au titre de la **dynamique commerciale**, a créé en 1982 l'enseigne Musirama au 41 Grande Rue après avoir débuté en 1974 chez Arpèges, l'ancien nom du magasin. Il a su allier la vente à la pratique musicale, en se mettant volontiers au clavier pour démontrer les performances des instruments proposés. À l'aube de sa retraite, il a pris un réel plaisir à commercer dans Nogent qu'il qualifie de « *ville phare du commerce de l'Est parisien* ».

Le **Twirling bâton**, représenté par **Christine Calvet** la présidente du club et entraîneur national, a été médaillé au titre du **sport**. De nombreux athlètes ont été titrés aux championnats de France deux années de suite. En 2015, le club passe en Nationale 2, une belle performance qui récompense un investissement sans faille de toute l'équipe et apporte toute satisfaction à ses dirigeants. Le club compte plus de 70 adhérents avec 35 solistes, 12 duos et 6 équipes. Christine Calvet avait à ses côtés Christale, sa fille championne de France.

Le spectacle **Trois communes dans la Grande Guerre**, labellisé par la Mission centenaire 1914-2014, a reçu une médaille au titre de la **Culture et du Devoir de mémoire**. Carte blanche a été donnée à Alain Kapeluche pour écrire un spectacle en plusieurs tableaux, avec des moments musicaux, mettant en scène des épisodes de nos Héros Nogentais et la vie locale à l'arrière du front, un travail réalisé en collaboration avec Guy Bernard, metteur en scène et Sylvie Kapeluche. Plus de 50 personnes étaient sur scène pour les représentations données au Pavillon Baltard fin septembre 2014, devant près de 1 000 élèves et 1 500 Nogentais et Perreuxiens. Une belle réussite à saluer ■

L'INFORMATIQUE À DOMICILE

monster
assist@nce

SI
services à
la personne

DÉPANNAGE & FORMATION INFORMATIQUES

01 48 77 13 97 • 06 77 14 86 16

DÉDUCTION
FISCALE de **50%** 30 bis, boulevard Gallieni
à **Nogent-sur-Marne**

Plus d'infos sur www.monster-assistance.fr

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE



- Formule B
- Forfait étudiant
- Permis accompagné

AUTO ÉCOLE - NOGENT MARCHÉ

41, RUE DES HÉROS NOGENTAIS
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Lundi au vendredi 10h-13h/15h-20h - Samedi 10h-13h

01 71 36 59 12

N° agrément E1409400210

LA PLUS IMPOSANTE D'EUROPE
BOURSE AUX ARMES
RUNGIS Parc d'activités **SILIC**

ESPACE JEAN MONNET 47 RUE DES SOLETS
94533 RUNGIS - (FRANCE)



12 avril 2015
de 9H à 16H

1000 m de tables
200 professionnels et collectionneurs
Organisateur : **ARCHEN-ASSOCIES**

Tel : 33 (0) 6 15 04 85 15 - fax (0) 1 70 24 87 30
www.archen-associes.com

MILITARIA
COIFFURES
DOCUMENTS
COUTEAUX
BRONZES
TABLEAUX
ART TRIBAL
& PRIMITIF
LIVRES...

Rer ligne C, station
Rungis "La Fraternelle"
A 86 sortie "Rungis-Silic"
Parking gratuit
Bar, restaurant sur place

Nouveau restaurant SUBWAY® à Nogent sur Marne (Face au Lycée Branly)



OFFRE DE BIENVENUE

1 SUB30®

5€



Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours. Valable uniquement dans le restaurant SUBWAY® de Nogent sur Marne (Lycée Branly) jusqu'au 31/05/2015. 1 coupon par jour et par personne. Hors Extra.
Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière - www.mangerbouger.fr



Photos non contractuelles. Les restaurants SUBWAY® sont des unités franchisées exploitées par des entrepreneurs indépendants.

©2015 Doctor's Associates Inc. SUBWAY® est une marque déposée de Doctor's Associates Inc. Conception : Airflex Publicité.

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour.
www.mangerbouger.fr

11 JANVIER

Un irrésistible duo clownesque au Pavillon Baltard

MALGRÉ UN CONTEXTE difficile lié aux attentats parisiens, le Maire de Nogent a tenu à maintenir le traditionnel spectacle offert aux Nogentais pour la nouvelle année. Le public a répondu présent et s'est prêté sans difficulté aux exceptionnelles consignes de sécurité à l'entrée. Avant le début du spectacle, Jacques J.P. Martin a demandé une minute de silence en hommage aux victimes du terrorisme.

Après le recueillement, place au rire en compagnie des clowns à l'imagination débridée de *BP Zoom*. Les deux compères, que tout oppose, ont offert un spectacle à la fois poétique et burlesque qui a séduit les spectateurs de tous âges. Les nombreux rires des enfants, souvent pris à parti par les deux comédiens, ont fait oublier pour un moment les tragiques événements qui ont secoué la France. Un peu de légèreté qui a fait du bien à tous ! ■



Maison à vendre dans le quartier du Port

Dans le cadre de l'optimisation de son patrimoine, la Ville de Nogent-sur-Marne met en vente une maison située dans le quartier du Port.

Pavillon de 110 m² situé sur une parcelle de 234 m², 6 pièces comprenant notamment une grande cuisine, un séjour sur balcon, quatre chambres, deux salles d'eau, un jardin et un garage.

Prix de vente : 610 000 €.

Toute personne intéressée et souhaitant être informée des conditions de vente peut contacter le 01 43 24 62 80 jusqu'au 13 mars 2015.

Elle devra ensuite faire parvenir son offre par écrit, en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

Ville de Nogent-sur-Marne
Hôtel de Ville-Service juridique
Place Roland Nungesser
94130 Nogent-sur-Marne

Ou déposer son offre
à l'accueil de l'Hôtel de Ville contre récépissé.

La clôture de réception
des offres est fixée le 30 mars 2015 à 16 heures.



Nogentsurmarne



nogent
informatique
services

Du Lundi au Samedi
09h00 à 19h00

2, boulevard Albert 1^{er}
94736 Nogent-sur-Marne

06.63.64.50.49

✉ contact@nogent-informatique.fr

🌐 www.nogent-informatique.fr

🐦 @MarcBoutinon

📘 Nogent Informatique Services

Votre informatique de proximité pour les Particuliers et Petites Entreprises.
Marc BOUTINON, vous accompagne dans tous vos projets informatiques :

Assistance, installation et dépannage informatique à domicile

- Résolution de tous vos problèmes informatiques
- Installation: PC Portable, Ordinateur, imprimante
- Box Internet, Wi-Fi, Antivirus et pare-feu
- Réinstallation Système, restauration, récupération de données
- Formation: Initiation à l'outil informatique

Vente de matériel et consommables informatiques

- PC portable et Ordinateur
- Périphériques et Composants PC
- Imprimantes et Logiciels
- Cartouches d'encre et toner

TARIFS

POUR LES PARTICULIERS

- 55 € de l'heure (1^{ère} heure indivisible)
- Puis 13,75 € le ¼ d'heure

POUR LES PROFESSIONNELS

- 60 € de l'heure (1^{ère} heure indivisible)
- Puis 15,00 € le ¼ d'heure

N'hésitez pas à me contacter pour établir un devis gratuit

Déplacement gratuit sur Nogent-sur-Marne | TVA non applicable, art. 293 B du CGI

services à domicile
DOMIDOM
www.domidom.fr

Bienvenue chez vous !

Simplifiez vous la vie !

50%
de réduction
d'impôts *

Nos tarifs sont toujours liés à un devis
préalablement établi suite à une visite **GRATUITE** à votre domicile

MAINTIEN À DOMICILE



GARDE D'ENFANTS



AIDE MENAGÈRE



BRICOLAGE - JARDINAGE



01 84 04 01 70

13, grande rue Charles de Gaulle
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Agrément SAP801175761

Plus de 70 agences en France pour vous servir. Toutes les informations sont sur www.domidom.fr

* Selon l'article 199 sexdécies du CGI



17-18 JANVIER

Ça ronronne à Baltard !

LES CHATS AU PAVILLON BALTARD, c'est décidément une affaire qui marche. Pour sa 15^e édition, le Baltard Feline Show a une fois de plus rassemblé les amoureux de félins domestiques. Tous étaient heureux de présenter ou de découvrir les différentes races de chats, à l'image de Raymond Fiandino, un éleveur nogentais de burmeses qui ne boudait pas son plaisir de montrer ses petits compagnons à seulement quelques centaines de mètres de chez lui. Vous pourrez découvrir dans cette galerie photo les principales races représentées sur cette édition... Alors, laquelle vous fait craquer ? ■

À la rencontre d'Ignatus

IGNATUS est venu à l'école Paul Bert début janvier, où les élèves de CM1 et CM2 ont découvert en primeur ce personnage intrigant. En résidence pendant la semaine artistique *C'est mon air* organisée par les centres musicaux ruraux (CMR), ce musicien, chanteur, compositeur, accompagné par sept intervenants des CMR, a donné un aperçu du concert « Sous la contrainte » programmé le lendemain à La Scène Watteau. « *Amusez-vous à inverser l'ordre des phrases, juste pour le plaisir de jouer avec les mots, d'imaginer de belles images poétiques* », dit-il. Le refrain qu'il entonne alors « *Le soleil chante, les oiseaux brillent, l'herbe me sourit et la vie est verte* » illustre à merveille la tonalité de ses interprétations. Les enfants des centres de loisirs ont aussi profité des ateliers d'Ignatus. Le Conservatoire était associé à cette découverte musicale ■



Laura Cox : du web à la scène

LE ROCK, de préférence sudiste, ainsi que la guitare... Voilà des passions atypiques pour une jeune fille de banlieue parisienne. Son parcours l'est encore plus. Des premières vidéos de reprise de morceaux connus réalisées depuis sa chambre et postées sur la plateforme Youtube en 2008, elle est devenue en quelques années une vraie star du web, avec plus de 24 millions de vues et 100 000 abonnés. Aujourd'hui à la tête d'un groupe éponyme qu'elle a mis plus d'une année à monter pour recruter les bons musiciens, elle a dévoilé ses compositions et son talent pour le live, à La Petite Scène le 23 janvier dernier. Vu l'énergie dégagée et la qualité de la musique, gageons qu'une belle renommée ne sera pas longue à venir. Ce ne sont certainement pas les fans présents ce jour-là à Nogent, l'un d'entre eux venant d'Angleterre et un autre d'Auxerre, qui penseront le contraire... ■



Le moment de grâce de Jean-François Zygel

LA SOIRÉE s'annonçait exceptionnelle, le mercredi 4 février à La Scène Watteau, avec la venue de Jean-François Zygel, pianiste, improvisateur, professeur de composition et animateur vedette de l'émission *La Boîte à Musique* sur France 2. Et elle l'a été à plus d'un titre !

Organisé par la Maison de la Culture Juive, le concert a fait salle comble. Accompagné de Martine Bailly au violoncelle, Zygel a interprété des compositions personnelles, une chose assez rare pour ce virtuose plus habitué aux pièces classiques et à l'improvisation. L'adjoite en charge de la Culture, s'est déclarée très émue et fière que les Nogentais aient pu vivre ce moment d'exception. Il est vrai que la prestation intimiste, toute en délicatesse, n'a laissé personne indifférent ■



Les plaisirs de la table



La Taverne de Palerme ■ Spécialités italiennes

Situé passage de la Taverne, ce restaurant italien vous fera voyager grâce à une grande diversité de plats préparés à partir de produits frais et de saison. La Taverne de Palerme propose une formule midi ainsi qu'un menu dégustation qui vous rappelleront les multiples saveurs de l'Italie. Le chef se fera également un plaisir de vous concocter l'une de ses spécialités de poisson frais du vendredi au dimanche. N'hésitez pas à réserver.

70 bis, rue des Héros Nogentais - Tél. : 01 48 71 83 76.

Parkings du Marché et de l'Hôtel de Ville. Facebook : Taverne de Palerme.

Ouvert du mardi au dimanche de 12 h à 14 h 30 et de 19 h à 22 h 30.



Les Magnolias ■ Restaurant gastronomique

- *Faites de vos événements familiaux des « Souvenirs Epicuriens ».*
- *Depuis le 13 janvier 2015, place à la nouvelle Carte du chef : Pierre Henri Morel, dont truffes, Saint Jacques et homards restent toujours à l'honneur.*

48, avenue de Bry - 94170 Le Perreux-sur-Marne

Tél. : 33 (0)1 48 72 47 43 - Réservation conseillée



Le Set de Table ■ Cuisine méditerranéenne et italienne

Le restaurant le Set de Table vous accueille dans un cadre verdoyant et reposant de 2.5 ha en bord de Marne et propose une cuisine faite maison aux saveurs parfumées de la méditerranée. À la carte, laissez-vous tenter par les spécialités de Piadina, les pâtes fraîches (maison), les anti-pasti... ou le plat du jour. Le restaurant est ouvert tous les jours le midi ainsi que les vendredi et samedi soirs. Grande terrasse couverte et chauffée. Possibilité de privatisation pour toutes vos cérémonies (130 places). Sur réservation.

65, quai d'Artois - Le Perreux - 01 43 24 06 22 lesetdetable.alp@gmail.com

Parking bords de Marne



Les Plaisirs de la table - Prochaines parutions

n° 95	Mai-juin	réservation 15 mars
n° 96	Juillet-août	réservation 15 mai
n° 97	Septembre-octobre	réservation 15 juin
n° 98	Novembre	réservation 15 septembre
n° 99	Décembre	réservation 15 octobre

Contactez Évelyne Gustin-Botton au **01 43 24 63 95** ou **06 21 87 01 66**



1^{ÈRES} ORCHESTRALES

Les élèves du conservatoire en scène

LES ORCHESTRALES de Nogent, c'était le 28 janvier à la Petite Scène. Une première édition, organisée par le conservatoire municipal Francis Poulenc, qui a permis au public d'apprécier les prestations des deux orchestres de l'établissement. L'orchestre à cordes préparatoire, composé de jeunes de 10-12 ans, assurait la première partie, sous le regard bienveillant des plus grands de l'orchestre symphonique qui jouaient en seconde partie. « *Faire se rencontrer les deux formations était l'objectif pédagogique des Orchestrales* » explique Stéphane Giardina, directeur du conservatoire. Le répertoire des plus jeunes allait de Lully aux Beatles, celui des plus grands d'Offenbach à David Stone. Une belle performance longuement applaudie. Parmi les spectateurs, le maire et l'adjointe à la culture n'ont pas boudé leur plaisir. Rendez-vous pour une prochaine édition qui compte bien élargir le concept en accueillant des ensembles d'autres conservatoires ■

Coup de projecteur sur la police scientifique

AUTEUR de *La science enquête - les métiers de la police*, Éric Chenebier a tenu en haleine le public venu participer au goûter science sur le thème de la police scientifique à la bibliothèque Cavanna le 21 janvier. Il a rétabli quelques vérités malmenées par les séries télé sur les différents métiers et techniques utilisés aujourd'hui. Balistique, anthropologie, toxicologie, dactyloscopie... jusqu'à l'ADN, molécule support de l'information génétique, tout a été passé au crible. L'ADN était justement le sujet de la rencontre/débat organisée deux jours plus tard, toujours à la bibliothèque, et animée par Catherine Bourgain et Pierre Darlu, chercheurs à l'Inserm et au CNRS. Ces deux rendez-vous se sont déroulés dans le cadre *Les sciences, des livres*, manifestation proposée par le Conseil général et l'Association science technologie société ■



L'art aux multiples facettes au Carré des Coignard

DU 9 AU 25 JANVIER, le Carré des Coignard a accueilli les œuvres de deux femmes. Peintre originaire d'Alsace, Geneviève Dolle a fait de la nature et de la musique ses sujets de prédilection. Ses toiles lumineuses, ses natures mortes bien vivantes, ont séduit les visiteurs par leur douceur et leur intensité. De la jeune fille rêveuse à la mère, de l'écolière à l'amoureuse

passionnée, les sculptures en bronze de Danièle Dekeyser représentent la femme dans tous ses états. Un beau duo tout en sensibilité.



Les artistes Do'halden et Thierry Deroche, membres du collectif d'artistes *La Fonderie* à Fontenay, ont investi les lieux du 30 janvier au 15 février. Le « sculpteur-bricoleur » Thierry Deroche crée un étonnant univers métallique et futuriste à partir de matériaux récupérés,

alliant inspiration et développement durable. Ses œuvres aux allures de robots ont trouvé une belle résonance aux côtés des peintures abstraites et poétiques de Do'halden qui avait choisi le thème de l'eau pour cette exposition ■

Reines et rois au RAM

UNE DOUZAINES de bambins accompagnés de leur assistante maternelle ou garde à domicile ont goûté à la galette des rois au Relais d'assistantes maternelles (RAM) *Les Petits Bouchons*. Au cours de quatre matinées en janvier, Lison, Anna, Jules et leurs copains ont participé à un atelier de création de couronnes, puis fêté les rois avant de déguster la galette. Petits et grands ont ensuite profité d'un temps calme en écoutant l'histoire de *Roule Galette* du Père Castor. Prochains rendez-vous au calendrier du RAM : rencontres autour du livre, mardis 24 mars et 14 avril. Pour y participer, s'inscrire auprès de Garance Sandra, responsable du RAM au 01 48 73 34 73 ■



VIVRE EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Citoyenneté et prévention de la délinquance

RÉUNI EN SÉANCE PLÉNIÈRE LE 5 DÉCEMBRE DERNIER, LE CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD), PRÉSIDÉ PAR LE MAIRE ET ANIMÉ PAR SÉBASTIEN EYCHENNE, ADJOINT CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, A TRAVAILLÉ SUR LE CONTRAT 2014-2017. IL FORMALISE LE PLAN LOCAL DE SÉCURITÉ QUI REPREND LES TROIS PRIORITÉS NATIONALES EN TERME D'ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE. PRÉSENTATION.



Sébastien Eychenne
Adjoint à la
Sécurité publique

BIEN VIVRE ENSEMBLE, mais surtout vivre en toute tranquillité est un droit fondamental pour tout citoyen. Préserver une qualité de vie est bien un enjeu majeur pour la Municipalité qui, par un travail transversal entre les services municipaux et ses partenaires, met en œuvre une politique pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Prévention, dissuasion, sanction et actions sont ainsi les maîtres mots qui guident le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Présidé par le maire, le conseil est une instance de concertation qui réunit des représentants de l'État (Préfet, Procureur de la République, police nationale, Éducation nationale, Sécurité routière...), du Conseil général, d'organismes (RATP, SNCF), de la vie locale (bailleurs sociaux, Protection judiciaire de la jeunesse...) et des services municipaux (police municipale, pôle jeunesse, CCAS).

UN DIAGNOSTIC PRÉALABLE

Avant tout, un diagnostic a été réalisé à Nogent. Ainsi, par la politique mise en œuvre depuis 2001 et renforcée en 2008, la délinquance est en baisse sur le territoire : moins 43% entre 2009 et 2013, avec 916 faits contre 517 faits. Sur la même période, la baisse a été encore plus significative concernant les dégradations (- 77,6%), les vols avec violence (- 50%) et les violences aux personnes (- 56%). Un résultat renforcé par la mise en place de la vidéoprotection depuis 2011. En revanche, le nombre de vols de

voitures et de cambriolages est stable. À noter qu'en début d'année dernière, le nombre d'accidents de la circulation des deux-roues a fortement augmenté, liés parfois à l'imprudence des usagers. De par sa typologie de la population, Nogent est particulièrement exposée aux escroqueries en direction des personnes âgées, vulnérables et isolées. D'autre part, rappelons que près de 10 000 jeunes fréquentent les nombreux établissements scolaires, et que les deux gares RER drainent des flux particulièrement importants, tout comme les deux entrées et sorties d'autoroute.

La Ville poursuit donc ses efforts pour améliorer son efficacité et garantir la sécurité des Nogentais(e)s, en mettant en œuvre des actions, déjà bien engagées pour certaines, pour lutter contre le sentiment d'insécurité, et agir sur les trois priorités nationales qui se déclinent en programmes d'actions : à l'intention des jeunes exposés à la délinquance ; pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes ; pour améliorer la tranquillité publique.

ACTIONS À L'INTENTION DES JEUNES

Différentes mesures sont mises en place en partenariat avec la police municipale et le pôle jeunesse.

■ **La mesure de responsabilisation**, dispositif de l'Éducation nationale pour éviter la déscolarisation, doit avoir une portée symbolique et éducative et faire prendre conscience à l'élève de ses actes. Elle se traduit à Nogent, via une convention, par un parcours pédagogique d'accueil au sein de ses services, élaboré en accord avec l'établissement et en adéquation avec la



CLSPD : une obligation légale

LE CONSEIL local de sécurité et de prévention de la délinquance est une instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité, au sein de laquelle s'organisent la réflexion et l'action conduites au titre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. La loi du 5 mars 2007 place le maire au cœur de la prévention de la délinquance. Elle lui donne les moyens "d'anticiper ou de détecter les évolutions de la délinquance".

Il est présidé par le maire ou son représentant, et animé à Nogent par Sébastien Eychenne, adjoint chargé de la sécurité publique. Le maire est le pivot de la politique de prévention, dont il "coordonne la mise en œuvre. Il peut partager le secret professionnel avec les acteurs sociaux, saisir le juge pour mise sous tutelle des prestations familiales, effectuer un "rappel à l'ordre" à l'encontre d'un administré, y compris mineur, pour trouble à l'ordre public..." ■



faute commise. Une convention existe déjà avec le lycée Edouard Branly et deux jeunes ont déjà été accueillis. En 2015, une convention sera signée avec le collège Watteau et une autre est à l'étude avec le collège Branly.

■ **Le rappel à l'ordre**, encadré par une convention signée en 2013 avec le procureur de la République, est en application depuis la mi-2013. Le maire reçoit dans son bureau un jeune ayant commis une infraction.

■ **L'aide à l'insertion**. Un accueil gratuit et anonyme est proposé aux jeunes de 16 à 25 ans par le Point information jeunesse (PIJ). En 2012, le pôle jeunesse a mis en place des dispositifs d'aide à l'insertion : les chantiers jeunes pour l'accès à un emploi ponctuel, l'opération « sport et insertion » pour l'accès à au moins une activité sportive par semaine. En 2013, mise en place du dispositif « culture et insertion » ; une centaine de jeunes bénéficient chaque année de tarifs préférentiels pour des sorties culturelles.

■ **Les actions de prévention** du pôle jeunesse, plus spécifiquement en direction des établissements scolaires du secondaire :

- contre le cyber harcèlement, interventions prises en charge par la Ville, auprès des élèves de 6^e du collège Watteau, sensibilisation des parents du même collège et de la cité scolaire Edouard Branly, intervention du PIJ au lycée Edouard Branly. Développement de cette action auprès des enfants du CM2 afin de prendre en compte l'utilisation de plus en plus précoce par les jeunes des réseaux sociaux.

- prévention deux-roues motorisées : devant la recrudescence du nombre d'accidents des 16/17 ans, le pôle jeunesse avec la police municipale va mener une campagne de sensibilisation incisive.

■ **Organisation en 2015 de réunions d'information** pour une sensibilisation des collégiens et des lycéens aux risques liés à la consommation de stupéfiants.

PRÉVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET L'AIDE AUX VICTIMES

Le CCAS et la police municipale jouent un rôle essentiel en termes de prévention et de sensibilisation vis-à-vis des personnes âgées ou vulnérables, mais aussi de prise en charge des victimes de violence conjugale.

L'aide aux victimes, notamment pour les personnes âgées, vulnérables et isolées, qui sont particulièrement exposées aux escroqueries, par des campagnes de prévention menées à l'occasion des plans hivernaux et canicule, et par un travail de terrain entrepris par les équipes de la police municipale. Un agent va d'ailleurs recevoir une formation spécifique pour ce public. Concernant les abus de faiblesse, poursuite et intensification des interventions des travailleurs sociaux du CCAS qui se font en synergie avec les services de police et de justice.

Face aux situations de violences conjugales ou intrafamiliales, sujets particulièrement sensibles, une prise en charge pluri-institutionnelle est

La police municipale sur Facebook

OUVERTE IL Y A SIX MOIS, la page Facebook de la police municipale a pour objectif de donner des conseils et des informations concernant la prévention et la sécurisation sur la commune ■



facebook.com/policemunicipalenogentsurmarne

NOUVEL ARRÊTÉ MUNICIPAL

Stop à la consommation d'alcool sur la voie publique

IL EST INTERDIT de consommer de l'alcool sur le domaine public dans un souci de sécurité, de tranquillité et de salubrité. Un nouvel arrêté municipal vient d'être pris devant la recrudescence des constats de consommation d'alcool sur la voie publique notamment par des mineurs et des jeunes adultes. Sans compter les verres brisés et canettes qui jonchent les espaces publics, nettoyés quotidiennement par les agents de la propreté. Devant ces comportements à risques en augmentation, signalés par les habitants, les commerçants et les usagers des transports publics, et souvent sanctionnés par les services de police, le maire a pris la décision de renforcer la réglementation.

Tous les jours de la semaine, de 7h à 24h, l'interdiction de consommer de l'alcool s'applique dans les rues, places, squares compris sur le territoire de la commune dans un rayon de 100 mètres autour des établissements scolaires, des équipements publics recevant de nombreux enfants et adolescents (conservatoire, bibliothèque, stade, centre nautique, maison des associations), mais aussi des deux gares RER. L'interdiction s'applique également dans le secteur des bords de Marne : quai du Port, promenades de Siegburg et Yvette Horner, place Maurice Chevalier, l'hémicycle, l'Île de Beauté et le chemin de l'Île de Beauté.

Des dérogations pourront être données à l'occasion de manifestations culturelles ou festives, après accord préalable des services de la Ville ■

déclenchée pour un traitement juridique, pénal, social et médical. Cette transversalité s'est traduit en 2013 par la création d'un réseau de professionnels « violences conjugales ».

AMÉLIORATION DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Au-delà des conventions qui lient les services de polices municipale et nationale, la RATP, la SNCF, la société Valophis pour identifier et résoudre les problèmes, des actions spécifiques sont déclenchées pour résoudre tous types de délinquance. Depuis l'année dernière, une brigade de la police municipale est affectée à chacun des cinq quartiers pour intensifier les patrouilles pédestres et VTT. En 2015, mise en place expérimentale du dispositif « voisins vigilants » aux Viselets, encadré par la police nationale. Ce dispositif vise à identifier des comportements suspects liés à des tentatives de cambriolages.

La **vidéoprotection** est installée à Nogent depuis 2011. 90 caméras couvrent la ville dont une cinquantaine sur la voie publique. Elles ont prioritairement été placées aux abords des établissements scolaires, dans les parkings et au Port. Il reste une vingtaine de caméras à venir cette année et en 2016. La vidéoprotection a d'ores et déjà permis de doubler la résolution des faits de délinquance. Pour exemple, en janvier, quatre auteurs d'infractions ont pu être interpellés par la police nationale sur indication de l'opérateur vidéo qui a repéré ces individus suspects. Deux d'entre eux dégradaient des



La vidéoprotection a permis de doubler la résolution des faits de délinquance.



Merci aux équipes de la police municipale qui se sont mobilisées pour assurer, dans des conditions de sécurité maximale, l'accueil du public lors des cérémonies et spectacles maintenues au lendemain des attentats terroristes.

véhicules dans le parking du marché, deux autres fracturaient des voitures à proximité du parc Watteau. Pris sur le fait, ils ont été arrêtés. La Ville est également dotée d'un centre de supervision urbain fonctionnant 24h/24 et 7 jours sur 7.

Face à une forte augmentation des accidents de la circulation, impliquant de nombreux 2 roues, il a été décidé une action conjointe entre les polices municipale et nationale. Un dispositif de formation, alternatif à la contravention, sera proposé aux contrevenants conducteurs de 2 roues, avec un rappel au code de la route et l'intervention d'un médecin urgentiste rompu aux conséquences de l'accidentologie routière. Toujours dans le domaine de la **prévention routière**, les contrôles de vitesse en ville vont être intensifiés, à raison d'au moins trois par semaine.

Enfin, en matière de lutte contre le sentiment d'insécurité, en plus de renforcer la présence policière sur la voie publique, il est question de favoriser les contacts avec la population, de verbaliser immédiatement tout acte répréhensible par la loi, de faire remettre en état rapidement les secteurs touchés par les dégradations (tags, signalisation routière...), mais aussi d'effectuer des enquêtes de voisinage...

Un ensemble de mesures nécessaires pour faire en sorte que chacun puisse vivre en toute tranquillité à Nogent. Cela passe donc par une application stricte des consignes et un respect des conventions multi-partenariales. C'est tout l'enjeu du CLSPD : avoir identifié les actions envisageables et les réaliser de façon partagée, chacun dans son domaine de compétences ■

STADE MUNICIPAL

Actes de vandalisme inacceptables

CLÔTURE ABIMÉE et kiosque tagué le 1^{er} janvier. Certaines personnes, y compris des parents avec leurs enfants, n'ont pas hésité à dégrader le stade municipal dans le simple but de détériorer l'équipement en s'introduisant par effraction sur le site. Rappelons qu'à l'exception de trois jours dans l'année (1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre), le stade est ouvert 7 jours sur 7 au service de tous selon des créneaux horaires définis (clubs, écoles, centres de loisirs...). Ces fermetures exceptionnelles interviennent à des dates où tous les services municipaux sont fermés, et par conséquent la surveillance et la sécurité du stade ne peuvent être assurées. Ces actes sont inacceptables et condamnables, pénalisant une majorité d'utilisateurs, et entraînant des coûts de remise en état pour la collectivité ■





Dessin projet non contractuel.

CŒUR DE VILLE

Lancement du projet de nouvelle halle

C'EST OFFICIEL, LE PROJET D'UNE NOUVELLE HALLE POUR LE MARCHÉ DU CENTRE-VILLE EST LANCÉ !

L'appel à candidature pour l'opération de conception-réalisation a été acté par délibération à la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne (CAVM) le 20 décembre dernier. Satisfait de cette décision, Jacques J.P. Martin, président de la CAVM, affirme qu'un grand pas vient d'être franchi avec ce vote pour choisir les groupements (architectes, bureaux d'études, constructeurs) appelés à présenter leur candidature, dans le but d'en retenir trois dans un premier temps avant le choix final suite à un débat public et à un jury.

Cette année, il s'agira de choisir l'équipe et le projet qui répondront précisément au cahier des charges pour la réalisation et l'intégration du nouveau marché sur une surface commerciale de 4 000 m² : acier, verre et bois devront être utilisés pour construire un équipement de type modulaire. Le maire précise que « *la validation des propositions se fera avec les habitants, les usagers et les professionnels du marché* » qui viennent de Nogent mais aussi de tout l'Est parisien déambuler et acheter auprès de la centaine de commerçants présente trois fois par semaine. Quand le projet final sera retenu, les travaux devraient durer deux ans pour un coût global estimé à 9 millions d'euros.

Pendant les travaux, le marché sera maintenu, mais déplacé sur une dalle créée spécialement le long de la rue Alphonse-Ancellet. « *Il n'est pas question de priver même provisoirement les Nogentais de ce lieu qui bénéficie d'une forte fréquentation dû à la qualité des produits présentés* » affirme le maire qui dément la rumeur selon laquelle le Pavillon Baltard aurait pu être déplacé place du marché. « *Bien qu'une telle solution pouvait correspondre à l'activité d'origine du Pavillon n° 8 des Halles de Paris, elle est techniquement risquée et irréalisable. D'autre part, le Pavillon est trop petit pour les prochaines halles car sa surface est de 2 200 m² pour un marché de 4 000 m² actuellement. Il fera lui aussi l'objet d'une rénovation dans les années à venir* », a-t-il précisé.

La modernisation du marché s'accompagnera d'une reconfiguration des stationnements souterrains et en surface, mais également de la création du stade Christian Maudry, rue Jean Monnet, en remplacement de l'actuel gymnase Gallieni qui sera démoli. En date du 16 décembre, le conseil municipal de Nogent a pris une délibération pour lancer des études de faisabilité pour cet équipement sportif ■

Invitation des nouveaux Nogentais

UNE RÉCEPTION d'accueil des nouveaux habitants, arrivés entre octobre 2014 et janvier 2015, sera organisée à La Scène Watteau **lundi 23 mars 2015 à 19h30**. Reçus par le maire et l'équipe municipale, ils pourront découvrir de nombreux services municipaux.

Les invitations sont envoyées aux personnes ayant effectué un transfert de courrier à la Poste. Si ce n'est pas le cas, merci de se faire connaître auprès du service communication de la Ville au 01 43 24 63 95 ou par courriel à dir.communication@ville-nogentsurmarne.fr ■

GRANDE RUE

Libérer les places de stationnement pour les piétons

LE 8 NOVEMBRE DERNIER, un tronçon de la Grande Rue Charles de Gaulle, de la rue Paul Bert à la rue Eugène Galbrun, a été transformée en voie piétonne. Cette opération test, pour favoriser la déambulation des piétons d'un commerce à l'autre sans être perturbé par les voitures, n'a pas été concluante. Si les Nogentais ont apprécié la piétonnisation au regard de l'étroitesse de la rue, les commerçants ont en revanche constaté une baisse significative de leur chiffre d'affaires. D'autre part, les automobilistes n'ont pas apprécié le rallongement de temps de parcours occasionné par la fermeture de la rue. C'est pourquoi, le maire a décidé de suspendre les samedis piétonniers en cœur de ville, prévus initialement de décembre à avril.

En revanche, des discussions sont en cours pour lancer une nouvelle opération, toujours sur la Grande Rue. Cette fois, pas d'interruption de la circulation, mais neutralisation des places de stationnement pour offrir plus d'espaces aux piétons et leur garantir une meilleure accessibilité aux commerces. Cette proposition est à l'étude. Les voitures pourront se garer dans les parkings du centre ou du marché qui offrent une heure de gratuité ■

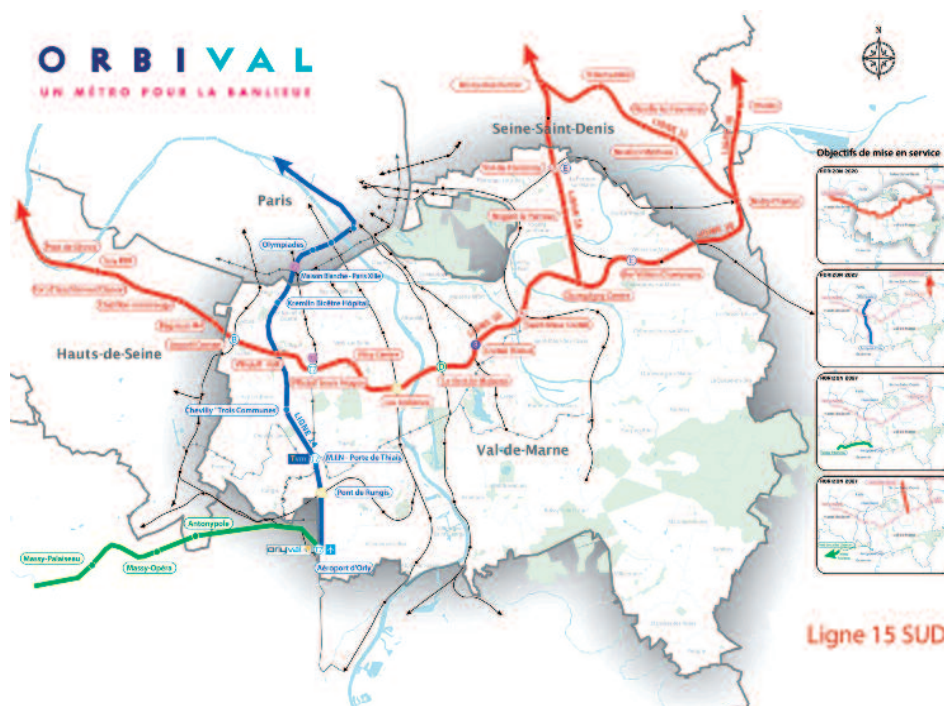


LIGNE 15 SUD / ORBIVAL

L'arrivée du métro, c'est pour bientôt !

LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE de la ligne 15 Sud du métro, premier tronçon du Grand Paris Express, a été signée le 24 décembre et publiée au Journal Officiel. Cette déclaration était le dernier feu vert nécessaire pour engager les travaux de la ligne 15 Sud. « *L'arrivée prochaine du métro est une vraie victoire pour tous ceux qui ont soutenu ce projet plus connu sous le nom d'Orbival. Ensemble, habitants, élus, acteurs économiques et associatifs, nous pouvons être fiers de l'aboutissement de ce défi majeur pour notre territoire* », souligne Jacques J.P. Martin, secrétaire général d'Orbival.

Cette décision intervient alors que la Société du Grand Paris a confirmé le 8 décembre dernier l'engagement des travaux de la ligne 15 Sud en avril 2015. Par ailleurs, un prêt de 4 milliards d'euros a été signé le 12 décembre entre la Société du Grand Paris et la Caisse des Dépôts afin d'en financer la réalisation ■



PLAN TRIENNAL

Construction de 200 logements sociaux d'ici 2016

NOGENT DISPOSE de 12,57% de logements sociaux au lieu des 20% puis 25% imposés par la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain). À l'issue du bilan triennal 2011-2013, la commune ayant subi des reports de plusieurs projets immobiliers indépendants de sa volonté, n'a pu atteindre l'objectif qui lui était fixé. C'est pourquoi, la Préfecture a pris un arrêté de carence, comme pour cinq autres villes du Val-de-Marne. Conséquences : une pénalité financière (350 000 € directement prélevés sur la Dotation globale de fonctionnement versée par l'État) et un transfert du droit de préemption du maire.

La sanction a cependant été moins élevée que prévue car Nogent a confirmé un projet triennal avec la construction de 200 logements sociaux d'ici 2016. Jacques J.P. Martin précise : « *Nous venons d'avoir le conventionnement de 80 logements alors que nous n'avions qu'un retard de 60 logements sur l'objectif* ». À noter que pour chaque nouvelle construction de plus de 1 000 m² de SDP, un quota de 25% de logements sociaux est à respecter. Cependant, comme le rappelle le maire, pour atteindre les 25% de la loi SRU, « *il faudrait ne construire que des logements sociaux pendant les vingt ans à venir, ce qui n'est pas envisagé* » ■

IMPÔTS LOCAUX

Révision gouvernementale des valeurs locatives

LE VAL-DE-MARNE fait partie des cinq départements pilotes choisis par le Gouvernement pour la révision de valeurs locatives. Les propriétaires ont jusqu'à début avril pour renseigner les déclarations, envoyées par le fisc, concernant leurs locaux mis en location. Selon les surfaces et les montants des loyers, les valeurs locatives seront revues en fonction du marché actuel de l'immobilier, de la valeur réelle des appartements. Après études par les services fiscaux, un rapport devrait être remis au Parlement cet automne. Le secrétaire d'État au budget assure qu'il n'y aura pas d'augmentation de la charge fiscale au niveau d'une agglomération. Cette révision aboutira à des baisses ou hausses de la taxe d'habitation. Le tout

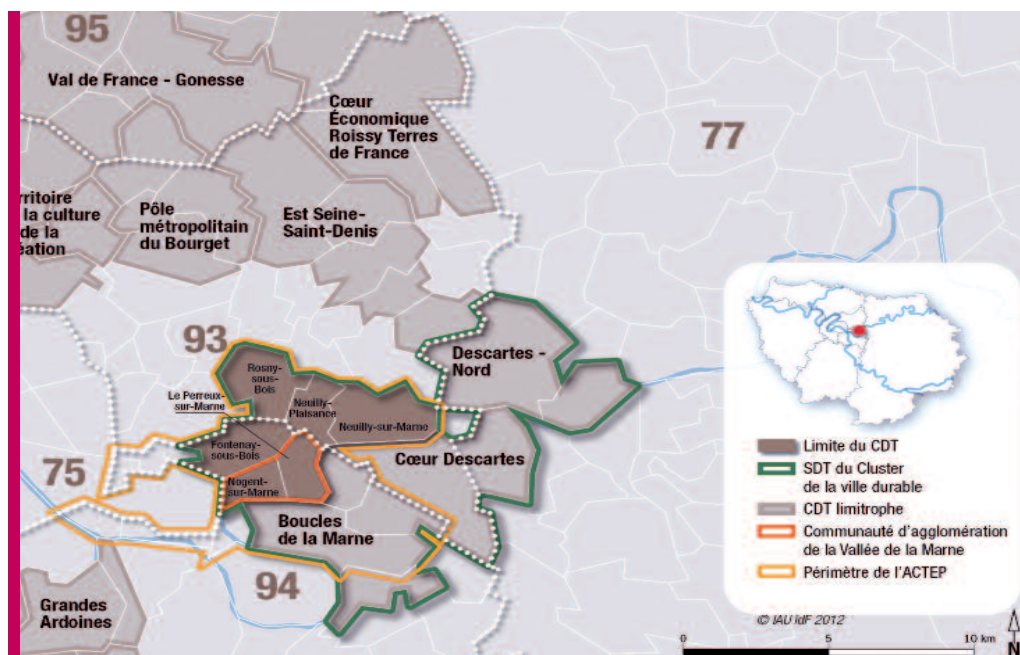
se fera à enveloppe globale constante. Rappelons que les bases fiscales servant au calcul de l'impôt ménage n'ont pas été modifiées depuis cinquante ans et qu'elles relèvent exclusivement de la compétence des services de l'État.

Pour aider les propriétaires « loueurs » à remplir leurs déclarations, une notice explicative d'aide à la collecte des données sera jointe. Celle-ci est aussi disponible sur le site impot.gouv.fr ■

Assistance téléphonique au 01 41 94 34 70 de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

GRAND PARIS

Validation du CDT Paris Est entre Marne et Bois



LE 12 DÉCEMBRE DERNIER, les communes de Fontenay-sous-Bois, le Perreux-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Rosny-sous-Bois, la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne, le Conseil général du Val-de-Marne et le Préfet de Région ont validé à l'unanimité leur Contrat de développement territorial (CDT).

UN CDT INNOVANT ET AMBITIEUX

L'objectif du CDT : Faire travailler ensemble les collectivités et l'État sur des projets concrets liés à l'arrivée des nouvelles lignes de transports. Pour le territoire, il s'agit de 4 nouvelles lignes (15, 11, 1 et T1), 5 nouvelles gares (Rosny bois Perrier, Val de Fontenay, le Perreux/Nogent, Neuilly les fauvettes et Neuilly hôpitaux) et 2 sites de maintenance des rames.

16^e et dernier CDT permis par la Loi, le contrat Paris Est entre Marne et Bois est innovant, car à cheval sur deux départements (93 et 94) et ambitieux, car il se fixe comme objectif de faire du territoire *une vitrine de la ville durable*.

Le CDT Paris Est entre Marne et Bois est en cohérence avec le Schéma de développement territorial (SDT) du Cluster (pôle de compétitivité) de la Ville Durable avec 3 autres CDT (Descartes-Nord, Cœur Descartes et les Boucles de la Marne) dans le but d'établir un pôle d'excellence international dans le domaine de la construction, de la

maintenance et des services de la ville durable au sein de la Cité Descartes.

Les objectifs du projet actuel sont : la création d'emplois par le développement des activités tertiaires et touristiques, l'amélioration de la desserte, la qualité du cadre de vie (trame paysagère) et le traitement des coupures urbaines.

36 ACTIONS ET 14 OBJECTIFS

Logement, mobilités durables, développement économique, éco-filières, formation, rénovation urbaine, trame verte et bleue sont les maîtres-mots des 14 objectifs et 36 actions que se sont fixés les signataires.

■ Parmi les objectifs

Mettre en œuvre une mobilité durable à toutes les échelles ; impulser des dynamiques économiques innovantes et durables au bénéfice des populations de l'Est parisien ; conforter l'attractivité résidentielle de Paris Est entre Marne et Bois ; faire de Paris Est entre Marne et Bois une vitrine de la ville durable.

■ Parmi les actions

Schéma directeur du RER A et du RER E ; aménagement du Pont de Nogent ; développer l'usage des modes doux sur le territoire ; assurer le développement numérique du territoire, développer et étendre le réseau haut débit sans fil, le numérique au service des citoyens ; élaborer et porter une politique coordonnée de développement du tourisme et de mise en réseau des activités d'animation ; élaborer et mettre en œuvre une trame verte et bleue du territoire ■

Enquête publique du 4 mai au 19 juin

LE CDT est mis à enquête publique du 4 mai au 19 juin 2015, avant signature définitive, au sein de chaque collectivité signataire.

À Nogent, le dossier sera consultable en mairie, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, et le samedi de 8h30 à 12h.

Le **commissaire enquêteur** tiendra des permanences les 4 mai, 5 et 13 juin de 9h à 12h, et le 19 juin de 14h à 17h.

Le public pourra aussi présenter ses observations par courriel : cdt.paris.est.marne.et.bois@gmail.com ■

Le CDT c'est quoi ?

LES CONTRATS de développement territorial (CDT) sont des outils de développement du Grand Paris. Ils en sont la traduction locale. Définis par la loi du 3 juin 2010, ils doivent servir de creusets aux projets de développement des territoires stratégiques du Grand Paris sur la base d'une démarche contractuelle entre l'État et les collectivités locales favorisant une mise en œuvre sur le long terme (15 ans). Ils précisent les actions, opérations d'aménagement, et projets d'infrastructures nécessaires (transports, urbanisme, développement économique, protection de l'environnement, logement), avec les conditions de leur mise en œuvre, leur échéancier prévisionnel et leur financement ■

Travaux

RUE THÉODORE HONORÉ : RÉFECTION DE CHAUSSEE

La Ville a procédé aux travaux de réfection de chaussée sur la portion entre la Grande Rue Charles de Gaulle et la rue Émile Brisson, durant une semaine en décembre dernier.



GRANDE RUE : PLANTATION DE CYPRÈS

Plantation de deux cyprès supplémentaires Grande Rue Charles de Gaulle, entre les rues Jean Monnet et Plaisance. Cette opération complète l'alignement à cinq arbres.

RUE YVON : PLATEAU TRAVERSANT

Création, fin janvier, d'un plateau traversant, à l'angle de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, pour améliorer la sécurité des piétons se rendant à la sous-préfecture ou au Parc Watteau ■

PARKING SOUTERRAIN PAUL BERT 11 places à vendre

EN NOVEMBRE 2013, le conseil municipal décidait la mise en vente de 45 emplacements de stationnement dans le parking souterrain de la rue Paul Bert, situé sous l'espace sportif David Douillet en centre-ville. À ce jour, il reste 11 places à vendre. Le prix de la place est de 18 500 € HT, soit 22 200 € TTC, hors frais de notaire. La vente sera effective à partir du mois de mai.

Les personnes intéressées doivent contacter Corinne Le Hebel responsable du stationnement au 01 43 24 63 54 ou par courriel : finances@ville-nogentsurmarne.fr ■

CENTRE D'AFFAIRES NOGENT BALTARD

Nouveau schéma de circulation

DANS LE CADRE des travaux du futur centre Nogent Baltard, les services techniques de la Ville ont pris des mesures d'accompagnement pour minimiser, au maximum, les nuisances envers les riverains. Un nouveau schéma de circulation a été mis en place dans le secteur concerné depuis le 19 janvier.

AVENUE DES MARRONNIERS

L'accès est fermé à la circulation excepté pour les riverains, les véhicules munis d'une carte européenne de stationnement pour personnes handicapées et les bus, pour permettre la mise en place de la gare provisoire de la RATP. Le stationnement est interdit sur l'ensemble de la voie entre les avenues des Châtaigniers et Georges Clemenceau.

AVENUE DES CHÂTAIGNIERS

Suite à la fermeture de l'avenue des Marronniers, une circulation à double-sens est mise en place pour permettre aux véhicules de circuler dans le quartier du bois. Cette mesure s'accompagne de la suppression des stationnements et de l'installation provisoire de feux tricolores, au carrefour avec l'avenue des Marronniers, permettant un tourné-à-gauche sur l'avenue de Joinville.

AVENUE DE LA BELLE GABRIELLE

Matérialisation de 160 places de stationnement

en zone bleue le long du bois, entre l'avenue Georges Clemenceau et l'avenue de la Source, et déplacement de la bande cyclable. Cet aménagement devrait compenser le déficit de places de stationnement des autres voies.

PLACE PIERRE SEMARD

Modification partielle de la place avec le déplacement de la station de taxis sur l'avenue Georges Clemenceau (pont du RER) et neutralisation, côté voies de chemin de fer, d'une partie des places de stationnement. Ces mesures permettent de libérer des emplacements pour le stationnement des véhicules de la RATP.

Pour information, des places de stationnement sont toujours disponibles dans le parking d'intérêt régional (PIR) jusqu'à sa démolition en 2016.

AVENUE WATTEAU

Fermeture de l'entrée actuelle aux véhicules et aux piétons, réaménagement de l'actuelle sortie sur l'avenue de Joinville et création d'une aire de retournement pour instaurer un double-sens pour le va-et-vient des véhicules. Installation également d'un feu tricolore avec l'avenue de Joinville, et suppression d'une partie du stationnement sur l'avenue Watteau qui sera transférée au 9/11 avenue Georges Clemenceau. Sans oublier le maintien de l'accès aux urgences de l'hôpital Armand Brillard ■



PÔLE EMPLOI

Faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin

LE PÔLE EMPLOI DE NOGENT a été l'une des premières agences unifiées de la région (fusion en 2009 de l'Assedic et de l'ANPE) pour le territoire de Nogent, Le Perreux, Bry et Joinville. 38 personnes y travaillent pour accueillir, instruire, indemniser, accompagner les personnes en recherche d'emploi et les entreprises qui ont des besoins en personnel. À sa tête, un binôme constitué d'Emmanuel Blanc, directeur, et de Sylvie Rieussec, responsable d'équipe adjointe.

Fin 2014, Pôle emploi comptait 4 871 demandeurs d'emploi (catégorie A et B) sur les quatre communes dont 1 715 pour Nogent. 40% sont des demandeurs de longue durée (plus de 12 mois de chômage). « Notre action est guidée par la grosse problématique d'aujourd'hui : répondre aux demandeurs cadres de plus de 50 ans et de longue durée. Nos conseillers reçoivent le public le plus en difficulté pour une aide et un accompagnement. Faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin », explique Emmanuel Blanc. Le paiement, dans les délais, des allocations des demandeurs d'emploi est aussi une des priorités du Pôle emploi.

CONJUGUER LES EFFORTS

Comme le souligne le maire, « il est nécessaire de conjuguer nos efforts pour gagner la bataille de l'emploi. Chaque organisme, pouvoir public, association, entrepreneur doit être partie prenante aux côtés de Pôle emploi et des demandeurs ».

La mise en réseau est essentielle pour apporter des réponses complémentaires. Aussi, de multiples partenariats et échanges existent que ce soit avec les services sociaux, les communes, l'espace emploi de Bry, les élus, la Mission locale des bords de Marne, les associations locales comme le GREP (groupe de recherche d'emploi) au Perreux ou Visemploi à Nogent, le Cap emploi pour les personnes handicapées, l'Apec (association pour l'emploi des cadres), ou encore la Maison de l'emploi et des entreprises des bords de Marne (voir encadré ci-dessous).

« Pôle emploi développe un travail en direction des entreprises, en mettant en relation les demandeurs d'emploi et les offres diffusées par les

employeurs, surtout des PME/PMI. Nous venons de créer une équipe dédiée avec cinq conseillers qui vont à la rencontre des entreprises et qui les accompagnent dans leur recherche de candidats », précise le directeur. Près de 25% des demandeurs d'emploi sont bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), ce qui nécessite un accompagnement renforcé qui est mené par cinq conseillers dédiés à cette activité.

Pour 2015, une convention va être signée avec le Conseil général pour la mise en place de l'accompagnement global dont l'objectif est de travailler



Le maire rencontre Emmanuel Blanc, directeur de Pôle emploi.

de manière coordonnée entre les acteurs de l'insertion et sociaux les demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail, et qui présentent des problématiques annexes (logement, santé par exemple). Emmanuel Blanc indique également qu'une enquête de satisfaction permanente (Ipsos) est menée auprès des demandeurs d'emploi et des entreprises, pour une amélioration des services ■

3-5 rue Jean Monnet. Du lundi au jeudi de 9h à 17h, vendredi de 9h à 12h.

Tél. : 3949 pour les demandeurs d'emploi, 3995 pour les entreprises
pole-emploi.fr

Maison de l'emploi et des entreprises des bords de Marne (MDEE)

Les compétences de la MDEE ont été redéfinies en 2011. Les bénéficiaires en sont les salariés, les entreprises et les porteurs de projet. C'est avec ces deux derniers qu'elle intervient en complémentarité avec Pôle emploi. Par exemple, dans son accompagnement aux entreprises, elle les aide à identifier les compétences et définir les fiches de postes ; ensuite, elle passe la main à Pôle emploi pour trouver le profil correspondant. Elle gère aussi le Point accueil à la création d'entreprise où Pôle emploi organise régulièrement des ateliers.

5-9 rue Anquetil / 01 41 95 20 48 / contact@mdee94.fr

Visemploi

L'association accueille, guide et conseille les chercheurs d'emploi dans leurs démarches. Elle propose des ateliers gratuits de formation pour aider à la recherche d'emploi.

4, rue du Maréchal Vaillant (derrière la mairie) /

Permanences sans rendez-vous mardi et mercredi : 14h-17h / 01 77 85 63 85

CAE-CUI : Nogent impliquée pour l'insertion

La Ville de Nogent emploie 14 personnes sur des contrats CAE-CUI (contrat d'accompagnement dans l'emploi / contrat unique d'insertion) dans les services de la police municipale, à la crèche *La Farandole*, au centre technique municipal, aux espaces verts, à l'entretien et au gardiennage.



ESPACES VERTS ET BIODIVERSITÉ

Les bonnes pratiques pour une gestion raisonnée

TENDRE VERS LE ZÉRO PHYTOSANITAIRE, diminuer la consommation d'eau et agir pour un environnement sain sont les objectifs de la Ville de Nogent dans la gestion de ses espaces verts. Objectifs rappelés dans le cadre de l'agenda 21 et mis en œuvre au travers d'actions concrètes pour le développement durable. Il s'agit de promouvoir un comportement exemplaire en matière environnementale et ceci bien au-delà de la seule direction des parcs et jardins. Chaque habitant peut, par des gestes quotidiens, apporter sa contribution pour améliorer la biodiversité et préserver nos ressources en eau. Il faut également accepter la présence des "herbes folles" aux pieds des arbres notamment. Elles font partie de la biodiversité et leur présence vaut mieux que l'utilisation de produits chimiques nocifs. C'est le prix à payer pour protéger notre environnement.

QUE FAIT LA VILLE ?

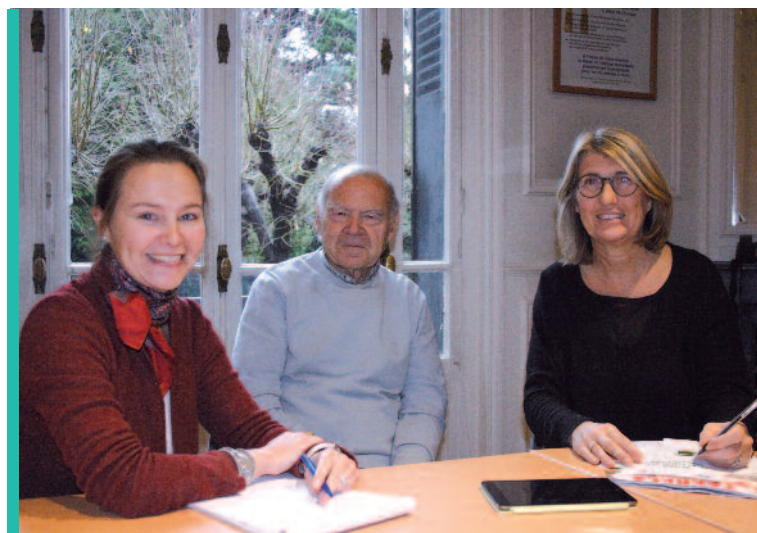
Petit rappel, non exhaustif, des pratiques du service des espaces verts.

Limitation de l'usage des produits phytosanitaires par la réduction :

- du traitement des trottoirs : une fois par an au lieu de trois, depuis 3 ans. Les talus et la promenade des bords de Marne sont d'ores et déjà traités avec un désherbeur thermique, par un prestataire pour le compte de la Ville qui a prévu l'acquisition cette année de désherbeurs thermiques. Développement de l'utilisation de la binette pour les trottoirs, les caniveaux et les pieds d'arbres.
- du traitement des végétaux : baisse de $\frac{3}{4}$ des produits. L'objectif étant le zéro phytosanitaire d'ici 2020 au plus tard.

Diminution de l'arrosage par :

- le paillage des massifs arbustifs et des plantes annuelles ;
- le développement de l'arrosage intégré automatique qui couvre les trois quart des espaces verts ;
- le choix d'essences, des fleurs aux plantes en passant par les arbres, moins consommatrices d'eau ;
- la récupération des eaux de pluie avec une cuve au dépôt des espaces verts. D'autres installations sont programmées.



Juliette Le Ruyer et Camille Maudry entourent Michel Cheroux, ingénieur agricole.

Favoriser la biodiversité avec :

- la mise en place de **prairies fleuries** : squares Dagobert et des Oulches, rue Jean Monnet face à la maison des associations, boulevard Albert 1^{er} au niveau des arches du viaduc. Ces prairies préviennent les invasions de nuisibles ;
- la diversification des arbustes et vivaces qui limite les maladies des végétaux. Plantation récente d'un alignement de chênes fastigiés, boulevard Gallieni ;
- introduction de coccinelles qui se nourrissent de pucerons, de nématodes, une espèce de vers, pour les pelouses. Installation de cinq ruches au pavillon Trudelle pour favoriser la pollinisation...

ÉCOCITOYENS AU JARDIN OU AU BALCON

Chacun peut aussi, à son niveau, participer à préserver notre cadre de vie, que l'on possède un jardin, une terrasse ou un balcon, en limitant l'utilisation de produits phytosanitaires, en réduisant l'arrosage tout en favorisant la biodiversité. Mémorandum d'écogestes à privilégier au printemps, réalisé avec le concours de Michel Cheroux, ingénieur agricole, de Juliette Le Ruyer et de Camille Maudry, respectivement conseillères déléguées à la biodiversité et à l'environnement.

■ **Bien préparer les sols** : décompacter, aérer les pelouses, griffer le sol sur 10/15 cm avec une Grelinette plutôt que retourner la terre avec une bêche qui détruit les micro-organismes. Le pH de la terre doit être neutre : s'il est acide, ajouter de la chaux, du sable ou des engrais calcaires ; s'il est alcalin, ajouter du sulfate de fer. À l'automne, apporter fumier et/ou compost (lire encadré ci-dessous), réalisé par vos soins, pour enrichir la terre. Des engrais naturels peuvent être utilisés comme le sang séché, la corne broyée, les cendres ou encore le marc de café. Attention, les plantes en bacs nécessitent plus d'apport. Une plante bien nourrie est une plante moins malade.

■ **Le paillage**, à base d'écorces broyées, d'une épaisseur d'une dizaine de centimètres, sur un sol propre évite le désherbage, retient l'humidité, réduit les besoins en arrosage et diminue le lessivage par les pluies. Récupérer les eaux pluviales pour l'arrosage.

■ **Choisir des plantes adaptées** à la région et à la terre, plutôt argileuse en bord de Marne. Par exemple, éviter les roses trémières qui ont la rouille, les spores s'envolent et contaminent les rosiers, la vigne... Préférer des plantes qui attirent papillons mais aussi abeilles qui s'en nourrissent pour produire leur miel et au passage pollinisent les cultures voisines.

■ **Installer un nichoir à oiseaux**, les nourrir de décembre à mars puis arrêter au printemps pour qu'ils trouvent leur nourriture dans votre jardin et participent à l'écosystème. Un oiseau mange environ 50 kg d'insectes par an. Ne détruire les insectes que s'ils endommagent les plantes. Dans la mesure du possible, laissez faire la nature. Par exemple, les coccinelles et leurs larves se nourrissent de pucerons. Si toutefois, besoin de traitement, utiliser des produits naturels comme le savon noir dilué contre les pucerons, la bière contre les limaces.

Ne pas hésiter à prendre conseil auprès des jardinerie ■



Le jardin pédagogique Legendre Cheron (rue Jacques Kablé).

Faire du compost Avec un composteur gratuit



OPTER POUR LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL, c'est faire une action concrète pour la préservation de l'environnement. Comment ? En réduisant le contenu des poubelles, et en fabricant un produit fertile naturel, comparable au terreau, qui résulte de la décomposition de déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, feuilles saines, tontes de pelouses...). Ce compost, écologique et gratuit, est obtenu au bout de 4 à 8 mois.

La Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne (CAVM) met gratuitement à la disposition des Nogentais qui le réclament un composteur de pleine terre, pour les jardins. Elle a aussi édité un « guide pratique du compostage » disponible au téléchargement sur son site ■

agglo-valleedelamarne.fr/gestion_du_tri/compostage

CAVM - service environnement : 01 48 71 59 13 / environnement@agglo-valleedelamarne.fr

Les de l'immobilier



Arthurimmo.com «LE RÉSEAU NATIONAL 100% EXPERT».

Que ce soit pour déterminer la valeur de vos biens, avoir des informations sur le marché immobilier et la fiscalité dans votre secteur ou pour une simple transaction, nos Agents Experts immobiliers mettront tout en œuvre pour vous offrir des prestations irréprochables.

À bientôt dans votre agence !

Annie Carrère Immobilier



75, Grande Rue Charles de Gaulle - 94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : **01 48 73 63 63** - Fax : 01 48 76 50 51
info@dannie-carrere.com



Abariou Immobilier Futur Transactions

Transactions • Locations • Estimations

Martine, Laura et Stéphanie
vous accompagnent et vous conseillent
dans toutes les étapes de votre projet immobilier

À bientôt dans votre agence !

34, rue des Héros Nogentais - 94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : **01 53 66 10 54** - email : immobilier@abariou.com



www.futurtransactions.com



IMMO BALTARD

L'immobilier à Nogent depuis 1984 ...

110, Grande Rue Charles de Gaulle - Nogent-sur-Marne

• Gestion • Locations • Ventes

Tél. : **01 48 72 44 45** agence@immobaltard.com

www.immobaltard.com



QUINCAILLERIE SOUCHET

Métaux • Outillage • Bois • Verre • Plomberie • Électricité • Serrurerie

Dépôt Air Liquide - Wolf

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

55-57, avenue du Président Roosevelt • 94170 Le Perreux-sur-Marne
Tél. : **01 43 24 44 78** • Fax : 01 43 24 26 57 • E-mail : sas-souchet@wanadoo.fr



BALADES THERMOGRAPHIQUES

Prises de conscience



UNE VINGTAINE de Nogentais ont participé aux deux dernières balades thermographiques dans les quartiers Plaisance-Mairie et Marne-Beauté en début d'année. Organisées par la conseillère de l'Espace info énergie (EIE), elles ont satisfait les participants par leur pertinence. C'est ce qui est ressorti lors des réunions de restitution au cours desquelles une projection d'images des façades, d'immeubles ou de maisons, passées au scan de la caméra infrarouge était proposée. Les habitants ont découvert ou ont eu confirmation des irrégularités causant une surconsommation d'énergie : ponts thermiques, mauvaise isolation...

Après ce constat, certains ont pris rendez-vous avec l'EIE pour des conseils personnalisés. D'autres envisagent de faire un diagnostic avant travaux. Catherine Vacher, l'architecte conseil de la Ville, a rappelé que Nogent s'est dotée d'un Plan local d'urbanisme patrimonial en 2014, et qu'il fixe notamment des règles dès lors que des travaux d'isolation de façades extérieures sont envisagés, quand ceux-ci impactent l'esthétique des bâtiments. « *N'hésitez pas à nous consulter au préalable pour tout type de projet, quel qu'il soit* » a-t-elle indiqué ■



Espace info énergie au 01 43 24 62 68. infoenergie@ville-nogentsurmarne.fr - Service de l'urbanisme au 01 43 24 62 93

ÉCOGESTES EN CE2

Après le climat, les énergies

« **FAIS DU BIEN À TA PLANÈTE** » se poursuit avec les neuf classes de CE2 inscrites au programme des écoGESTES initié par la Ville pour la 7^e année. Après avoir abordé la thématique du climat fin 2014 avec le concours de la MJC, Camille Maudry, conseillère déléguée à l'environnement, Dominique Trabet et Céline de Oliveira du service environnement, ont invité les élèves en janvier-février à la bibliothèque Cavanna pour évoquer les énergies.

Par le biais d'ateliers, les enfants devaient répondre à des questionnaires sur les énergies fossiles et renouvelables à l'aide de livres sélectionnés par Armelle Pitaut, bibliothécaire. Cette recherche documentaire était suivie d'un diaporama illustré reprenant l'évolution de nos consommations d'énergie. En mars, les interventions se font dans chaque classe, avec une sensibilisation sur les gestes écologiques pour les 270 élèves des écoles élémentaires Léonard de Vinci, Val de Beauté, Paul Bert, Guy Môquet et Saint André. Autant d'élèves qui assisteront le 7 avril prochain au spectacle « *Chaud devant* » offert par la Ville et donné à La Scène Watteau ■

Adhésion de la Ville
au Comité 21

LA VILLE DE NOGENT a adhéré au Comité 21, un réseau d'acteurs créé en 1995 suite au Sommet de la Terre

de Rio. **Premier réseau multi-acteurs du développement durable** en France avec plus de 500 adhérents, il rassemble des protagonistes des secteurs public et privé (entreprises, collectivités, associations, institutions, établissements d'enseignement). Le Comité 21 favorise les échanges et les partenariats entre ses adhérents afin qu'ils s'approprient et mettent en œuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire. Véritable outil d'accompagnement et d'expertises, il va permettre de poursuivre la mise en œuvre de démarches liées au développement durable, notamment à travers l'Agenda 21 adopté en 2013. L'accompagnement du Comité 21 se fera en lien avec le comité municipal de développement durable ■

CONSULTATION UNICEF FRANCE

Écoutons ce que les enfants ont à nous dire



POUR LA DEUXIÈME année consécutive, l'Unicef France a réalisé une étude d'ampleur auprès d'enfants et d'adolescents âgés de 6 à 18 ans, entre mars et mai 2014. 11 232 jeunes ont ainsi répondu à plus de 150 questions portant sur les différents aspects de leur vie en famille, à l'école, dans leur quartier et dans leur ville. À Nogent, qui appartient au réseau « Ville amie des enfants », le Pôle jeunesse s'est fait le relais de cette consultation en distribuant 150 questionnaires aux enfants fréquentant les clubs loisirs-découverte, et en informant les directions des collèges et des lycées de la possibilité de répondre aux questions en ligne. Le 23 septembre dernier, l'Unicef a rendu public son rapport et a remis officiellement les résultats à la secrétaire d'État à la famille et à la secrétaire d'État à la lutte contre l'exclusion.

Ce rapport fait ressortir le cumul des inégalités vécu par les enfants en situation de privation, et le malaise grandissant entre l'enfance et l'adolescence. Quatre grandes thématiques ont été analysées : les privations et les difficultés d'intégration ; les dimensions du mal-être ; les adolescents et le suicide ; les adolescents et les conduites à risque.

DES CHIFFRES INQUIÉTANTS

17% des enfants et adolescents consultés sont

en situation de privation matérielle, induisant des difficultés d'intégration dans la société. Un constat déjà émis en 2013, et confirmé pour la deuxième année. Un cumul d'inégalités qui est vécu comme une vraie souffrance chez ces enfants. L'Unicef a exploré un nouvel axe, celui de la qualité des relations liant l'enfant ou l'adolescent à son environnement proche (parents, amis, enseignants...). Là encore, s'il ressort qu'une majorité des adolescents se

les facteurs de risques le harcèlement sur les réseaux sociaux. Enfin, 41% des plus de 15 ans disent consommer de l'alcool et avoir déjà été en état d'ivresse, et près de 32% consommer de la drogue ou fumer du cannabis.

RESPECT DE LA PAROLE CONFIEE

Ce rapport constitue l'amorce d'un travail de sensibilisation des pouvoirs publics mais aussi de la société civile dans son ensemble.

Explications de Michèle Barzach, présidente de l'Unicef France : « *En partant de leur parole, nous voulons attirer l'attention sur nos adolescents trop souvent incompris et trop vite jugés. Nous nous devons de les écouter, de les accompagner jusqu'à l'âge adulte, vers lequel ils avancent avec un mélange d'envie et d'appréhensions* ».

Il est nécessaire que chacun, à la place qui est la sienne, prenne la pleine mesure de ces enseignements, par respect pour ces paroles confiées. « *À les écouter attentivement, le simple besoin de protection et de reconnaissance pourrait bien prendre la tête du classement* ».



sentent plutôt bien dans leur vie, pour les plus fragilisés ils disent ne pas se sentir valorisés par leur père et vivre des relations tendues avec leurs deux parents.

De plus, 45% des 6-18 ans se sentent angoissés de ne pas réussir assez bien à l'école. Une proportion qui passe à 60% pour ceux vivant une situation de privation. La question du suicide était également abordée. 28% des participants y ont déjà pensé, surtout chez les filles, avec parmi

Nogent agit à son niveau, notamment en termes de prévention en direction des élèves de CM1-CM2, avant leur entrée au collège, en mettant en place des actions contre les addictions aux drogues, tabac et alcool (lire page 29) ■

Les résultats de la consultation sont en ligne sur unicef.fr/consultation



TABAC, ALCOOL, DROGUES

Pas pour moi ! Comment dire non ?

SIX CLASSES DE CM1 ET CM2 PARTICIPENT À LA NOUVELLE OPÉRATION DE PRÉVENTION CONTRE LA CONSOMMATION DE DROGUES, TABAC ET ALCOOL, ORGANISÉE CONJOINTEMENT PAR LA VILLE ET LES ENSEIGNANTS. ACTIVITÉS SPORTIVES ET SESSIONS THÉORIQUES SONT DISPENSÉES JUSQU'EN JUIN AUPRÈS DE 180 ÉLÈVES.



Chantal Letouzey
Adjointe en charge
des préventions
et de la santé
publique

RÉPÉTER, dire, informer, prévenir toujours et encore pour combattre l'addiction aux drogues, au tabac ou à l'alcool est tout le sens de l'opération menée auprès des scolaires à Nogent. Tant il est vrai que les enfants sont plus perméables aux messages percutants, et qu'ils sont aussi les premières cibles à la tentation de consommer. C'est pourquoi, s'adresser aux CM1 et CM2, avant leur entrée au collège, est une priorité pour Chantal Letouzey, adjointe en charge des préventions et de la santé publique, qui accompagne les actions mises en place en collaboration avec les

services municipaux, les clubs sportifs et les équipes enseignantes. Par le biais de séances sportives couplées à des sessions théoriques, 180 élèves des écoles Léonard de Vinci, Val de Beauté et Saint-André sont sensibilisés aux méfaits de la cigarette, du cannabis ou encore de l'alcool tout au long du premier semestre.

LE SPORT COLLECTIF : VECTEUR D'INFORMATION

C'est avec l'acrosport que les élèves ont démarré en janvier les séances sportives. Discipline gymnique pratiquée au sol dont le but est de former des pyramides humaines en multipliant les acrobaties, elle a d'emblée plu aux enfants. Pressés de mettre en pratique les instructions de Thierry, l'un des sept éducateurs du service des sports impliqué dans la démarche, ils ont formé les mots tabac, drogue et alcool avec leurs corps. Une discipline pratiquée en groupes qui oblige à s'entendre et à maîtriser ses gestes, à respecter l'autre mais aussi à prendre du plaisir dans l'effort, avec un organisme en bonne santé. Autant de notions mises en avant au cours des ateliers pour démontrer la nocivité des substances pouvant altérer la pratique du sport. Ces rendez-vous sportifs sont aussi ludiques, car le jeu favorise l'apprentissage. Trois autres sports collectifs seront proposés de mars à juin, en partenariat avec les clubs : handball, volleyball et triathlon. Chantal Letouzey en est convaincue : « *L'activité physique et sportive est un levier pour l'estime de soi* ».

UNE THÉORIE PERCUTANTE ET DES MESSAGES CHOCS

Elle assure pour sa part le volet théorique de l'opération, avec Dominique Trabet du service prévention. Et là, dans chaque classe, elle passe des messages chocs en usant de pédagogie. Tout est passé au crible : les cancers, l'insuffisance respiratoire, le binge drinking..., la mort. « *La consommation prématurée de substances chez les 13-14 ans traduit un mal-être de plus en plus précoce chez les adolescents. Ils expriment leur souffrance notamment par des épisodes d'alcoolisation massive, souvent associés à une consommation de cannabis, finissant parfois par un coma éthylique. Ce constat alarmant nous conforte dans nos actions en*

direction des 9-11 ans. Il faut faire confiance à nos jeunes, mais cela sous-entend qu'il faut les informer très tôt, avant l'entrée au collège, sur les risques réels de ces addictions, sans angélisme » explique-t-elle. Les enfants sont d'ailleurs très attentifs et ne sont pas avares de questions lors de ses deux passages en janvier/février puis en mai/juin.

Au final, le meilleur moyen de ne pas être addict, c'est de ne pas consommer. Un leitmotiv rappelé tout au long de l'année dans les classes participantes qui produiront des travaux. Ces dessins, slogans, saynètes de théâtre, défis sportifs seront présentés le 11 juin prochain lors de la fête des préventions qui se tiendra à La Scène Watteau ■



FRUITS ET LÉGUMES DANS LES ÉCOLES

Favoriser les circuits courts et le bio

DÉCOUVRIR cinq variétés de pommes, des carottes bio et les déguster : une animation proposée à plus de cinq cents enfants fréquentant les restaurants

scolaires. C'est en janvier que le délégataire pour la restauration scolaire a organisé, en lien avec les animateurs, ces ateliers pour le club de loisirs-découvertes Guy Môquet-Paul Bert et l'école Val de Beauté.

Le but : expliquer aux enfants l'importance de consommer des fruits et légumes de saison provenant de producteurs locaux, favorisant ainsi les circuits courts. Qui dit circuit court et local, dit réduction de consommation de carburant pour le transport. Un plus pour le développement durable. À cela s'ajoute la qualité des produits provenant de l'agriculture raisonnée. Des obligations demandées par la Ville et mises en exergue auprès des jeunes consommateurs par des animations régulières dans les écoles ■



ÉLABORATION DES MENUS DE CANTINE

Les élèves de CM1 s'impliquent

LA PREMIÈRE commission de restauration enfants s'est déroulée le 23 janvier à l'école Guy Môquet. Accompagné par le directeur du club de loisirs-découverte de son école, un élève élu de chaque classe de CM1 était convié à goûter les plats et émettre un avis, dans le but de savoir s'ils seraient ensuite servis à leurs camarades.

Les plats proposés étaient des nouveautés pour lesquelles les enfants ont émis un avis motivé sur la présentation et le goût. Maëlle, de l'école Léonard de Vinci, raconte : « J'ai trouvé les plats assez bons, sauf le premier bouillon en entrée qui était trop salé. Je ne suis pas très difficile sur la nourriture, alors j'essaie de tenir compte des goûts de mes camarades de classe avant d'écrire mes appréciations. » Très investis dans leur rôle, les enfants avaient recueillis avant de venir, les avis de leurs camarades et formulé des propositions.

Leurs remarques seront évoquées lors de la commission de restauration organisée avec les parents d'élèves élus. La commission des enfants a aussi pour but d'entendre leurs avis sur l'organisation du temps de restauration, voire sur les améliorations à apporter aux menus proposés ■

JEUNES CRÉATEURS

10 bougies pour le festival

DESSINATEUR, peintres, photographe, couturière, illustratrice... sept artistes dont quatre Nogentais, tous lauréats des éditions précédentes, ont exposé leurs œuvres en janvier, à la MJC Louis Lepage, pour fêter les 10 ans du Festival des jeunes créateurs. Cette édition spéciale placée sous le signe du lien était empreinte d'émotion.

Lieu d'expressions multiples, le festival s'est transformé en tremplin pour certains artistes. C'est le cas pour Anne-Laure Colmon, peintre autodidacte, qui a exposé ses toiles à New-York en 2013, pour Léa Murawiec qui « aimerait changer le monde avec la BD » et qui a été sélectionnée pour le Festival d'Angoulême ou encore pour Ze Groupe qui s'est produit pour la première fois sur scène lors du concert de clôture du festival des jeunes talents. « Au fil des ans, le festival, qui a démarré avec une exposition, s'est enrichi d'autres expressions artistiques, comme le théâtre, la musique, le cinéma, la danse », explique Anne-Laure Réveillard, animatrice-coordinatrice du festival ■



Contes en haïkus

VINGT CLASSES et près de six cents enfants du CP à la 6^e ont visité l'exposition « Il était une fois... contes en haïkus », fin 2014 à la bibliothèque Cavanna où le Japon était à l'honneur. Créée d'après le livre du même nom écrit par Agnès Domergue et illustré par Cécile Hudrisier, l'exposition revisitait les contes de Charles Perrault avec des kakémonos. Certaines classes comme celle du CP de Nadège Prigent à Léonard de Vinci en ont profité pour décliner un travail sur le conte avec leurs élèves. L'enseignante explique : « à partir de quelques mots clés, les enfants vont imaginer leur propre conte. Un recueil des différentes écritures permettra ensuite de créer un livret avec leurs dessins ». Une sélection d'ouvrages, un atelier calligraphie et une soirée conte « Histoires tombées d'un éventail » étaient aussi au programme ■





Forum Mission jobs

LA 3^E ÉDITION du Forum Mission jobs, en direction des jeunes, se tiendra le 8 avril. Il sera organisé en plusieurs pôles :

- Pôle accompagnement : aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation (PIJ), conseils pour l'entretien d'embauche.

Mise à disposition d'un espace cyber, avec 6 ordinateurs et imprimantes à disposition pour postuler en ligne.

- Pôle animation : comment passer son BAFA, trouver un stage pratique, des offres d'emplois ?
- Pôle entreprise : des entreprises proposent des offres d'emplois et présentent des postes. Les jeunes peuvent postuler en direct munis de leur CV et lettre de motivation.
- Un espace dédié à la Ville avec la Direction des ressources humaines (DRH) qui proposera les offres d'emplois saisonniers de l'été ainsi que les offres en cours en mairie.
- Pôle mobilité internationale animé par la Mission locale des Bords de Marne.
- Un espace animé par le Pôle emploi avec, notamment, l'accompagnement à la création d'un espace personnel sur le site pole-emploi.fr.

MER. 8/04 DE 14H À 19H

Salle Émile Zola

Le pôle jeunesse, qui coordonne la mise en place du forum, affichera par thématiques les offres d'emplois qu'il aura recensées ■

Infos au Pôle jeunesse – 1, passage de la Taverne. 01 43 24 74 72. jeunesse@ville-nogentsurmarne.fr

Les lycéens échangent autour d'un café

CHAQUE TRIMESTRE, le Point information jeunesse (PIJ) invite les lycéens autour d'un café jeunes. Le 19 décembre, 14 lycéens ont répondu présents au Pôle Jeunesse pour partager un moment convivial, et échanger sur différents thèmes : comment dynamiser l'espace lycéens, discussion autour des activités pour les 15/17 ans, évocation des sorties proposées par le Nogent pass jeunes pour l'année 2015... ■

Prochain café jeunes : vendredi 20 mars 2015 à 18h30 au Pôle jeunesse.



15 - 17 ANS

Sorties spécifiques au Pôle jeunesse

DEPUIS septembre 2014, le Pôle jeunesse propose des sorties et des activités spécifiques pour les Nogentais âgés de 15 à 17 ans. Quatre sorties ont déjà été organisées : paint ball, équitation, karting, laser game.

L'inscription est gratuite. Une participation financière de 50% du plein tarif (l'autre partie est prise en charge par la commune) est demandée pour les sorties payantes ■

Renseignements et inscriptions au Pôle jeunesse

Soirée bowling pour les collégiens

LE CONSEIL des jeunes Nogentais (CJN) organise une sortie au bowling de Nogent exclusivement réservée aux collégiens, avec une thématique vestimentaire : noir et blanc. Au cours de la sortie, les collégiens s'affronteront au cours d'un tournoi puis se retrouveront pour une soirée dansante. Les trois premiers recevront des lots. Les boissons seront payantes au tarif préférentiel de 2€.

Inscriptions et renseignements au pôle jeunesse jusqu'au 17 avril, sous réserve de places disponibles (50) ■

Mercredi 22 avril, de 18h à 22h.

Soirée des talents

LA 4^E ÉDITION de la Soirée des talents se déroulera le samedi 9 mai 2015 à La Scène Watteau, à destination des jeunes Nogentais ou scolarisés à Nogent, âgés de 11 à 25 ans. Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire au Pôle jeunesse en apportant tout type de supports qui met en avant les talents, que ce soit en musique, danse, théâtre, poésie, cirque ou autres. Attention, les places sont limitées ! ■

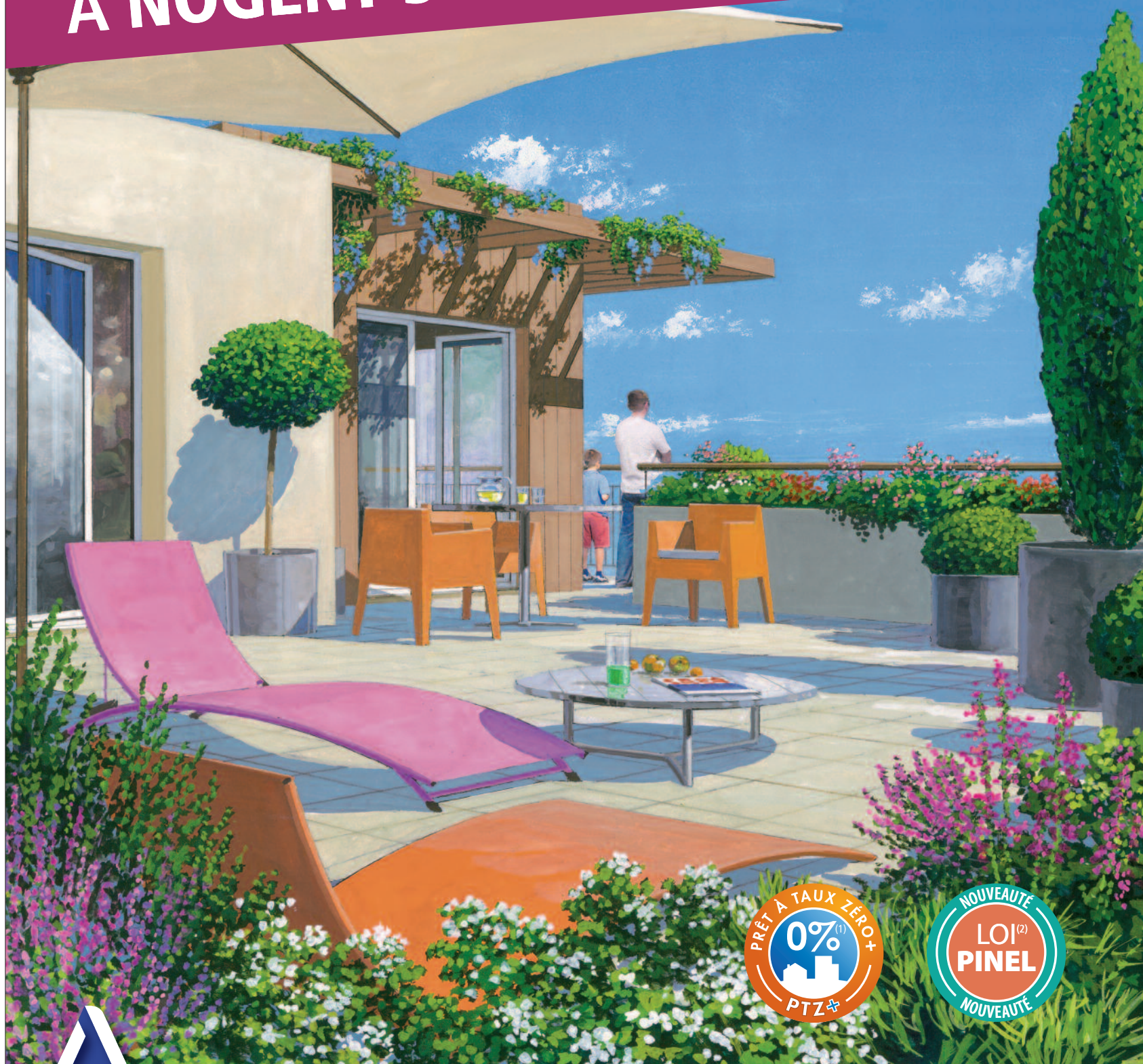
Pôle jeunesse

1, passage de la Taverne.

Tél : 01 43 24 74 72

jeunesse@ville-nogentsurmarne.fr

PROCHAINEMENT À NOGENT-SUR-MARNE



GRUPE ALTAREA COGEDIM



cogedim.com

SOYEZ LES PREMIERS INFORMÉS !



Pour HABITER ou INVESTIR, choisissez la qualité COGEDIM

Un cadre de vie très recherché

Une adresse centrale

- À proximité du Bois de Vincennes et des bords de Marne offrant de belles promenades.
- À 500 m* à pied du centre-ville historique, des commerces, des écoles, du marché et des équipements sportifs et culturels.
- À 1/4 d'heure à pied* de la gare RER A en direction de Paris.

Une résidence ouverte sur un jardin intérieur

- Une architecture inspirée des bords de Marne.
- De beaux appartements du studio au 5 pièces familial aux vues dégagées.
- Des séjours prolongés pour la plupart d'un balcon, d'une terrasse ou d'un jardin privatif.
- Une décoration des parties communes soignée.
- Des prestations de qualité.

Les + COGEDIM :

- Une équipe d'experts, des partenaires et des outils dédiés.
- Des garanties exclusives⁽³⁾ (garantie revente, garantie locative).

Un hommage au Fort de Nogent-sur-Marne

Après l'occupation de Paris vers 1814, la France souhaite protéger sa capitale. Un réseau de fortifications est mis en place ainsi que la construction d'un fort à Nogent-sur-Marne. Ce monument va remodeler le quartier des Maréchaux et le sentier des Épivans devenu l'actuelle rue du Fort. C'est dans cette rue chargée d'histoire que la nouvelle résidence COGEDIM Les Terrasses du Fort prendra place.

(1) Prêt réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale et soumis à conditions de revenus. (2) Le dispositif Pinel permet une réduction d'impôts dont le montant dépend de la durée de l'engagement pris par l'acquéreur - Réduction variant de 12 à 21 % - Le non-respect des engagements de location entraîne la perte des incitations fiscales. (3) Conditions détaillées des garanties sur le site cogedim.com. *Source mappy. GRENADINES & CIE - COGEDIM SAS - SIRET N°054 500 814 000 55 - Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : Gérard Vignon - L'illustration présentée est une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste : en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à Cogedim. . Ces caractéristiques n'entrent donc pas dans le champ contractuel. Les appartements sont vendus et livrés non aménagés et non meublés - 02/15.

0811 330 330

Coût d'un appel local depuis un poste fixe



REPAS DES SENIORS

Des convives ravis

PLUS DE 700 NOGENTAIS de 65 ans et plus ont répondu présents au traditionnel repas des seniors organisé par la Municipalité, au Pavillon Baltard le 3 février dernier. Ambiance détendue et animée lorsque les danseurs ont envahi la piste au rythme des valse, tangos et autres tubes des années 80. Un questionnaire « Seniors, vous avez la parole » leur a été remis, comme nous l'avions annoncé dans notre édition précédente, pour recueillir leurs avis en vue de la tenue d'assises en mars 2016. Bernard Rasquin, conseiller délégué aux seniors, les a invités à participer en nombre pour qu'en retour la Ville puisse mieux répondre à leurs attentes et leurs besoins. Il a également rappelé le rôle du Conseil de sages. Le maire n'a pas manqué de souhaiter la bonne année aux convives ■

Après-midi dansants

LA VILLE organise deux après-midi dansants pour les seniors :

■ **Judi 12 mars 2015** : l'orchestre « Les Christobal » avec Christophe Devarenne.

■ **Judi 7 mai 2015** : l'orchestre « Johan Morgan ».

À la salle Émile Zola, de 14h30 à 17h.

Entrée gratuite, réservée aux Nogentais retraités et/ou âgés de 60 ans et plus.

Inscriptions uniquement sur place, à la Maison sociale - CCAS - 70, rue des Héros Nogentais, les jeudi 5 et vendredi 6 mars 2015 [à concurrence des places disponibles].

Documents à fournir : une pièce d'identité et un justificatif de domicile nogentais, et un justificatif de retraite pour les personnes âgées de moins de 60 ans. Chaque inscrit peut à son tour inscrire une personne de son choix ■



Seniors : vous avez la parole

SENIORS ACTIFS, retraités, aînés, personnes âgées, quelle que soit la terminologie, le vieillissement concerne chacun d'entre nous et aucune frontière d'âge ne doit séparer les générations. En ce sens, l'engagement de la Ville de Nogent pour les seniors est partie intégrante de sa politique envers tous les Nogentais. Elle souhaite passer à une vitesse supérieure en les interrogeant directement, en les impliquant au cœur de ses réflexions menées dans une démarche participative.

Qui êtes-vous ? Que voulez-vous ? Que peut faire la collectivité pour vous ? Que pouvez-vous faire pour elle ? Autant d'interrogations, et bien d'autres encore, auxquelles les seniors nogentais sont invités à répondre. L'objectif est de pouvoir cerner leurs attentes et leurs besoins, leurs envies, de pouvoir débattre avec eux à l'occasion de différents rendez-vous dont le point d'orgue sera des Assises qui se tiendront en mars 2016 ■

FAISONS CONNAISSANCE

Êtes-vous ?

☐ Un homme ☐ Une femme

Quel âge avez-vous ?

Quel quartier habitez-vous ?

☐ Le Bois-Baltard ☐ Marne-Beauté ☐ Plaisance Mairie
☐ Les Visselets ☐ Village

Votre foyer

Vous vivez ☐ Seul ☐ En couple ☐ Autre
Vous êtes ☐ Propriétaire ☐ Locataire
☐ Autre (précisez) :

Avez-vous des enfants ?

☐ Oui ☐ Non
Géographiquement ☐ Proches ☐ Eloignés

Avez-vous des petits-enfants ?

☐ Oui ☐ Non

Si la réponse est oui : vous en occupez-vous ?

☐ Régulièrement ☐ Occasionnellement ☐ Pendant les vacances

Avez-vous un rôle d'aidant auprès d'un parent ?

☐ Oui ☐ Non

Êtes-vous ?

☐ En activité ☐ À la recherche d'un emploi
☐ Retraité(e) Quelle était votre profession ?

VOTRE VIE À NOGENT

Faites-vous vos courses à Nogent ?

☐ Oui ☐ Non

Si la réponse est oui

☐ Dans votre quartier ☐ En centre-ville ☐ Au marché

Quel est votre (ou vos) mode(s) de déplacement ?

☐ La voiture ☐ Le vélo ☐ Les transports en commun
☐ La Navette ☐ La marche

Quelles sont vos sorties à Nogent ?

☐ Le cinéma ☐ La Scène Watteau
☐ Les événements organisés par la Ville ☐ Le(s) restaurant(s)
☐ Autre(s), précisez :

Fréquentez-vous ? (cochez si la réponse est oui)

☐ La bibliothèque Cavanna ☐ Le musée
☐ Le Carré des Coignard ☐ La piscine
☐ Le stade sous la lune Alain Mimoun ☐ Les parcs (Watteau, Dagobert)

À quelle fréquence ?

☐ Au moins une fois par semaine ☐ Régulièrement
☐ Occasionnellement

Faites-vous partie d'une (ou plusieurs) association(s) nogentaise(s) ?
Lesquelles ?

En tant que ☐ Adhérent ☐ Dirigeant

Quelles sont vos centres d'intérêt ?

☐ Vos amis ☐ La cuisine ☐ La lecture ☐ Le bricolage
☐ Le jardinage ☐ L'informatique ☐ Les jeux de société
☐ La danse ☐ Les voyages ☐ La vie associative
☐ Les sorties culturelles (précisez)
☐ Le sport (précisez)
☐ Les loisirs créatifs (précisez)
☐ Autre (précisez)

LA RETRAITE ET VOUS

VOUS ÊTES ENCORE EN ACTIVITÉ

Appréhendez-vous la retraite ? ☐ Oui ☐ Non

Souhaiteriez-vous un accompagnement ? ☐ Oui ☐ Non

VOUS ÊTES RETRAITÉ(E)

Comment vivez-vous votre retraite ?

☐ Bien ☐ Assez bien ☐ Difficilement

Si la réponse est difficilement, pourquoi ?

- ☐ Un manque de lien social ☐ L'impression d'être inutile
☐ Des problèmes financiers

Comment êtes-vous informé des actions de la ville ?

- ☐ Le Magazine de Nogent
☐ Site internet de la Ville de Nogent-sur-Marne
☐ Affiches
☐ Flyers
☐ La lettre aux seniors
☐ Bouche à oreille
☐ Autre(s) :

Quel est votre degré de satisfaction ?

La sécurité dans la ville

☐ Satisfait ☐ Moyennement satisfait ☐ Déçu

La Navette de Nogent

☐ Satisfait ☐ Moyennement satisfait ☐ Déçu

La vie associative nogentaise

☐ Satisfait ☐ Moyennement satisfait ☐ Déçu

Les sorties organisées par la Maison sociale

☐ Satisfait ☐ Moyennement satisfait ☐ Déçu

Les activités organisées par la Maison sociale

☐ Satisfait ☐ Moyennement satisfait ☐ Déçu

Le programme de la Semaine Bleue

☐ Satisfait ☐ Moyennement satisfait ☐ Déçu

La communication

☐ Satisfait ☐ Moyennement satisfait ☐ Déçu

L'accessibilité des services publics à Nogent

☐ Satisfait ☐ Moyennement satisfait ☐ Déçu

Autre sujet sur lequel vous souhaitez donner votre opinion :

.....

☐ Satisfait ☐ Moyennement satisfait ☐ Déçu

☐ Satisfait ☐ Moyennement satisfait ☐ Déçu

Avez-vous du temps libre ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, à quoi souhaitez-vous le consacrer ?

- ☐ Du bénévolat
 De quel type ? ☐ Culturel ☐ Sportif ☐ Social
☐ Soutien scolaire ☐ Tutorat emploi
☐ Autre(s) [précisez]
☐ Des actions intergénérationnelles
☐ Des actions citoyennes
☐ Autre(s) [précisez]

Souhaitez-vous ?

- ☐ Si votre logement le permet, accueillir un étudiant chez vous
☐ Si vos petits enfants sont loin, adhérer à une association
 grands parents / petits enfants
☐ Si vous avez des connaissances spécifiques, les transmettre
 dans des conditions à définir
☐ Vous réinsérer dans une activité professionnelle rémunérée

Avez-vous des propositions à faire pour l'avenir ?

- 1

 2

 3

 4

 5

Merci de renvoyer ce questionnaire avant le 23 mars 2015 :

- soit en le déposant à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou à la Maison sociale,
- soit en le retournant par courrier à :
 Service communication - Hôtel de Ville
 Place Roland Nungesser 94130 Nogent-sur-Marne,
- soit en ligne sur le site ville-nogentsurmarne.fr



Carré Vert Jardin

Des hommes, un métier, une passion

BON ANNIVERSAIRE à Carré Vert Jardin, seule entreprise paysagiste à Nogent, certifiée « experte jardin », qui a fêté ses dix ans le 3 janvier. Maître d'apprentissage, Patrick Beausse est entouré de dix-sept personnes et propose tous travaux d'élagage, entretien de jardin, fleurissement... ■

5-9, rue Anquetil - 01 45 14 02 25

Musirama

Et la musique continue !

AUX COMMANDES de Musirama depuis 1980, Jean-Marie Le Dilly a passé le relais à Didier Delamotte pour profiter d'une retraite bien méritée. Spécialiste des pianos Yamaha, la boutique propose aussi une belle gamme de guitares (classique, folk, électro-acoustique) et

des flûtes. Un espace batteries électroniques et matériel sono a été créé, l'offre des accessoires s'est enrichie avec cordes (guitare, violon, violoncelle), anches, pupitres, métronomes, médiateurs, baguettes batterie. *Musirama* est ouvert le dimanche matin ■

46, Grande Rue Charles de Gaulle - 01 48 77 31 00

Family Move

Le sport en famille

« **FAIRE DU SPORT** en même temps que votre enfant » tel est le concept de la nouvelle salle de sport créée et dirigée par Jérôme Fortunato, professeur de sport spécialité petite enfance. Il prend en charge et initie les enfants, de 1 an à 7 ans, à la gymnastique (parcours ludique de motricité) tandis qu'Aurélie dispense des cours de fitness aux parents. Tout a été pensé pour le bien-être des familles : luminosité des lieux, vestiaires avec douches, toilettes adaptées aux



enfants, WC aux normes accessibilité... Des cours de gym douce sont aussi proposés pour les seniors le vendredi matin. Une bonne idée pour les parents pour être « *bien dans son corps et bien dans sa vie !* » ■

2, rue Marceau - 01 41 93 95 14 - familymove.fr

Instant de Sérénité

Institut de beauté agréé Carita

UN NOUVEL institut de beauté Instant de Sérénité a ouvert en janvier près du lycée Branly. Vanessa, esthéticienne, propose exclusivement les produits de soins *Carita Paris*. Elle accueille la clientèle dans une ambiance chic et zen où tout a été pensé pour le bien-être. Deux cabines confortables, des soins ciblés : visage (femmes et hommes), corps, épilations, maquillage, beauté du regard (teinture cils, sourcils). L'institut est ouvert sur rendez-vous du mardi au samedi, avec nocturne le jeudi jusqu'à 20h30 ■

3, rue André Pontier

01 48 85 96 07 sur rendez-vous



Les plaisirs de la table



Ying Pine ■ Gastronomie chinoise

Installé au Perreux depuis 1981, la tradition culinaire se transmet de père en fils. Le Ying Pine vous reçoit dans un décor répertorié dans le milieu du cinéma. Venez goûter nos fameuses grandes assiettes du midi à partir de 13 €. Nouveauté : plateaux de fruits de mer sur place ou à emporter.

Vous pouvez aussi profiter de notre service traiteur : livraison à domicile sur yingpine.fr. Ouvert tous les jours à l'exception du mardi.

**8, place Robert Belvaux - Le Perreux (face à la gare RER Eole)
Parking assuré. Tél. : 01 43 24 45 24.**



Brasserie Le Relais

À deux pas du Bois de Vincennes, dans un cadre authentique, la brasserie Le Relais vous propose une cuisine traditionnelle et au goût du jour. Le jeudi la fameuse tête de veau "maison", le dimanche la choucroute "maison".

À la carte, une déclinaison de poissons (steak de thon "Teriaki", noix de Saint-Jacques à la plancha...), une variété de plats (rognon de veau entier, véritable andouillette "Argoat"...) et une dégustation d'huîtres de Gillardeau et Cancale.

**7, avenue Georges Clemenceau - Tél. : 01 48 73 01 80
Ouvert 7j/7 le midi, le soir du mercredi au samedi et soirée jazz les vendredis.**



La Crêperie Le Menec

Lieu chaleureux et convivial pour passer un bon moment, cette petite crêperie est tenue depuis 3 ans par un jeune couple ayant une âme bretonne ! Ils vous proposent une carte avec un large choix de galettes de sarrasin et crêpes de froment. Toutes les pâtes sont élaborées par le chef.

Réservation conseillée (capacité d'accueil : 28 places). Suivez-nous sur Facebook !

1, bd de Strasbourg - Tél. : 01 48 73 62 94 - Ouvert du lundi au samedi de 11 h 30 à 15 h et de 18 h 30 à 22 h 30. (23 h vendredi et samedi) Fermé le dimanche.



Restaurant Bharati ■ Spécialités indiennes

Proche du marché du centre-ville, le restaurant Bharati vous propose un menu express midi à 9,50 €, un menu rapide midi à 12,50 €, un menu conseillé midi et soir à 24 € et la carte. Une remise de 10% sur la carte est appliquée sur la vente à emporter.

Livraison à domicile ou au bureau. Visitez notre site Internet : bharati.fr

**2, boulevard Gallieni à Nogent (face à McDonald's). Parking du centre à proximité
Tél. : 01 48 72 27 10**

Frédérique Steff en route pour le rallye des gazelles

LE 20 MARS, FRÉDÉRIQUE STEFF PRENDRA LE DÉPART DU 25^E RALLYE AÏCHA DES GAZELLES, UNE COURSE D'ORIENTATION MOTORISÉE EXCLUSIVEMENT FÉMININE QUI SE DÉROULE DANS LE DÉSERT MAROCAIN. CETTE PILOTE DE LIGNE INSTALLÉE À NOGENT DEPUIS TREIZE ANS PARTAGERA L'AVENTURE AVEC SA COÉQUIPIÈRE ET AMIE VALÉRIE PELLET.

UN RALLYE 100 % FÉMININ ET ÉCOLO

Frédérique Steff partage avec son amie, également pilote, une même soif d'aventure, le goût du sport et du dépassement de soi. Passionnée depuis toujours par les courses automobiles, elle reconnaît que c'est sa coéquipière qui a donné l'impulsion. « Valérie m'a proposé de participer au Rallye des Gazelles, c'était son souhait pour ses 40 ans. Ce qui est rassurant, c'est que c'est une course très surveillée avec une cinquantaine de mécaniciens présents sur le circuit. Il y a beaucoup de personnel d'encadrement et une sécurité assurée par satellite. On y va dans l'idée de s'amuser mais aussi de gagner. En tout cas, on va essayer de faire au mieux. »

Reconnu internationalement, le Rallye Aïcha des Gazelles d'une durée de huit jours est aujourd'hui l'un des événements automobiles les plus importants en France. Il est aussi le seul rallye à avoir obtenu une norme environnementale internationale : pas de GPS, ni de vitesse, une navigation à l'ancienne. Ce rallye hors-piste qui réunit 150 équipages féminins se déroule uniquement dans des régions désertiques du Maroc. Un respect de l'environnement et de la population qui a séduit Frédérique Steff, tout comme la liberté de pouvoir choisir sa propre route, de gravir les dunes ou de les contourner, tout en pointant des contrôles de passage. Les gagnantes ne sont pas les premières arrivées mais celles qui auront effectué le moins de kilomètres. Un concept unique où l'envie de gagner respecte des engagements environnementaux.

UNE PRÉPARATION DE PLUSIEURS MOIS

Au volant de leur 4x4 tout équipé, « Les filles des airs » comme elles se sont baptisées se sont entraînées pendant plusieurs mois et ont suivi un stage de conduite tout terrain dans des carrières de sable. Un véritable entraînement 4x4 grâce auquel Frédérique Steff est devenue « la reine de la marche arrière ». Avant le départ, les participantes doivent effectuer un stage de navigation obligatoire pour apprendre à s'orienter à l'aide d'une carte, d'une règle et d'une boussole. Une contrainte que cette pilote de ligne chevronnée voit plutôt comme un atout, tout comme le manque de sommeil qu'elle est habituée à gérer pendant les vols de nuit.

Le rallye ne nécessite pas une condition physique particulière, néanmoins "les gazelles" doivent faire preuve d'endurance et de force mentale pour supporter la chaleur et la fatigue. En effet, le départ est donné à 6 heures pour des journées marathon de 10 à 13 heures. Précautionneuses et organisées, les deux coéquipières ont prévu de se relayer en conduisant un jour sur deux et ont mis au point une liste de procédures à suivre en cas de problèmes. Pour soigner sa forme, Frédérique Steff a privilégié la natation en s'astreignant à trois séances de piscine par semaine depuis le mois de septembre. « Il faut être en mesure de pouvoir pelleter sous la voiture, dans le sable. Les conditions météorologiques sont elles aussi



difficiles, il faut s'attendre à des températures très élevées le jour et en dessous de zéro la nuit. De plus, le rallye étant écologique on conduit sans climatisation. »

UNE DIMENSION HUMANAIRE ET MÉDIATIQUE

Parrainées par le célèbre navigateur et artiste Titouan Lamazou, Frédérique Steff et Valérie Pellet illustreront ce prestigieux partenariat avec quelques-uns de ses dessins de femmes marocaines qu'elles mettront en évidence sur leur véhicule. Les deux compétitrices prouveront également que l'on peut être chic en toutes circonstances grâce aux tenues prêtées par Caroline Ritz, une créatrice de mode très en vogue qui a remis au goût du jour la combinaison.

Relayé quotidiennement par près de 300 journalistes, le Rallye Aïcha des Gazelles est couplé depuis 2002 à un projet humanitaire grâce au Challenge Wave Relais Medias, qui donne lieu à un classement spécifique. Pour relever ce défi, les équipages doivent soutenir une association humanitaire en médiatisant au mieux ses actions afin de lui permettre de gagner une dotation de 15 000 euros. Frédérique Steff et sa coéquipière ont choisi de courir pour le Secours Populaire Français qui fête ses 70 ans cette année et qui a un projet de construction d'écoles dans l'Atlas au Maroc. L'occasion pour ces sportives au grand cœur d'associer leur belle aventure dans le désert à leur envie d'aider les plus défavorisés ■

Pour suivre leur parcours, rendez-vous sur lesfillesdesair.com



Mariage du fer et de la pierre

FEUILLES DE MARRONNIER, IRIS, CHARDONS, GRAPPES DE RAISIN, OISEAUX... À NOGENT, LA NATURE, LES MOTIFS GÉOMÉTRIQUES OU LES « COUPS DE FOUET » SE GLISSENT DANS LES GARDE-CORPS, LES GRILLES DE JARDIN, LES PORTES D'IMMEUBLES OU DE PAVILLONS, ANIMANT FAÇADES ET CLÔTURES. EN FONTE OU EN FER FORGÉ, CERTAINES DE CES FERRONNERIES SONT INDUSTRIELLES, D'AUTRES CONFECTIONNÉES PAR DES ARTISANS LOCAUX, NOTAMMENT LES GRILLES DES MAISONS NACHBAUR. LES ARCHITECTES DE LA VILLE, DAMOTTE, NACHBAUR ET FILS, HILLION OU TISSOIRE, S'EN SONT DONNÉ À CŒUR JOIE, EMBELLISSANT LEURS ŒUVRES DE CES DELICATS DÉTAILS ORNEMENTAUX. À DÉCOUVRIR AU FIL DES RUES.





© Isabelle Limacher



De houle et de feu

DANS le cadre du Printemps des poètes, le Studio Théâtre Balthar nous invite à découvrir l'écriture intense et lumineuse de l'œuvre poétique de Jeanine Baude. La mise en scène est signée Ghislaine Dumont, les textes sont interprétés par les comédiens Hanane Belhouari et Gilles Blumenfeld ■

MER. 11/03 À 20H30

La Petite Scène Watteau

Tarifs : de 8 à 12 €

Réservations : 06 81 91 07 49

ghislaine.dumont@yahoo.fr

Sinon je te mange...

UNE VIEILLE FEMME et une chèvre se font face. Tout comme leurs corps confondus, leurs

histoires s'entremêlent.

Sœurs siamoises, le

récit de leur vie entre en

scène : orphelines

cinq des deux de leurs six

frères et sœurs, toutes

deux rescapées d'un

funèbre destin. S'inspirant du conte *Le Loup*
et *les sept chevreux* des Frères Grimm,

Ilka Schönbein poursuit sa quête d'un théâtre

universel qui parle de l'intensité des émotions,

des ombres qui nous

habitent et de la force

vitale. Ses masques

de papier mâché, fasci-

nants prolongements

de son corps, nous

troublent de vérité ■

MER. 18/03 À 20H30

La Scène Watteau

Durée : 1h30

Tout public

Tarifs : de 7 à 20 €

Réservations :

01 48 72 94 94



dernière minute : annulation

Please, continue (Hamlet), à vous de juger !

PLEASE, CONTINUE (HAMLET) plonge le spectateur au cœur d'un vrai-faux procès, dans un tribunal plus vrai que nature. Vrai procès, car il se fonde sur un dossier d'instruction existant qui ressemble point par point à la pièce de Shakespeare. Vrai procès, car il est jugé par d'authentiques magistrats et professionnels de la justice. Faux procès, car les rôles d'Hamlet, Ophélie et Gertrude sont interprétés par des comédiens rompus à l'exercice de l'improvisation. Avec eux, douze spectateurs tirés au sort seront invités à endosser le rôle de juré d'assises jusqu'à la délibération finale.

SAM. 14/03 À 20H30

La Scène Watteau

Tout public

Tarifs : de 7 à 20 €

Réservations :

01 48 72 94 94

En concevant une telle mise en scène, Roger Bernat et Yan Duyvendak dévoilent dans ses moindres détails les mécanismes d'une procédure judiciaire, scrutent à la loupe les principes et le fonctionnement de notre justice, interrogent le pouvoir de la parole qui traque la vérité, défend ou justifie, prononce la sentence ou l'acquittement... Coupable ou non coupable ? Délicate question à laquelle il vous appartiendra peut-être de répondre ■



© Pierre Abensur

Braises de Catherine Verlaquet

© Nicolas Helle



DEUX FILLES ET LEUR MÈRE, au matin du mariage de l'une des deux sœurs. Entre mariage forcé pour Leila et amour désespéré pour Neïma, *Braises* expose avec force et talent la situation des adolescentes et des femmes issues de l'immigration en France, emprisonnées entre tradition et violence dans le carcan de la culture et de la filiation. De souvenirs en non-dits, de ressentiments en regrets, le travail de mémoire viendra accomplir son œuvre libératoire. Dans cette adaptation du texte de Catherine Verlaquet, le

metteur en scène Philippe Boronad et la compagnie Artefact poursuivent avec brio leur exploration d'un langage scénique transdisciplinaire en mettant en avant les nouvelles technologies ■

VEN. 27/03 À 20H30

La Scène Watteau

Tout public

Tarifs : de 7 à 20 €

Réservations :

01 48 72 94 94

LECTURE DE SALUT PUBLIC

Satiricon de Pétrone

Avec Jean-Yves Broustail, Lazare Herson-Macarel, Nicolas Liautard

JEU. 2/04 À 20H30

La Scène Watteau

Durée : 1h

Tarifs : de 4 €

Réservations :

01 48 72 94 94

PRÉCURSEUR de la figure littéraire du roman, le *Satiricon*, dont ne nous sont parvenus que de larges extraits et que le film de Fellini à contribuer à populariser, est l'œuvre d'un auteur dont nous ne connaissons que la date de la mort (66 après J.-C.). Pour la première fois avec le *Satiricon*, un latin « vulgaire », parlé, accède au statut de langue écrite ■



Hommage à Marguerite Duras

AU MOIS D'AVRIL, un hommage à Marguerite Duras, qui aurait fêté ses 100 ans en 2014, sera rendu à La Scène Watteau à travers un spectacle et une exposition.

DURAS DE TOUT... DE RIEN... DE RIEN DU TOUT, SPECTACLE

Ils viennent là, s'y retrouvent, se sont peut-être déjà rencontrés, peut-être pas. Semblent de grande connivence sur tous ces petits riens du quotidien qu'ils abordent allègrement... la circulation automobile, les voisins, les malheurs conjugaux... aux tournants, une douce folie dicte la dérive. Ici pas d'intrigue, c'est le jeu désinvolte des mots qui guide les échanges.

Claire Deluca et Jean-Marie Lehec interprètent sur scène des textes choisis dans *Les eaux et forêts*, *le Shaga*, *La vie matérielle*, *Outside*, *Le monde extérieur*, *Les yeux verts*... afin de faire

découvrir aux spectateurs des aspects inattendus et méconnus de l'écriture "durasienne". On y trouve les mêmes thèmes : la solitude, l'amour, le crime, la folie dans son innocence... traités avec humour, tendresse et drôlerie. Ils ont choisi de travailler en toute liberté, dans le plaisir et le rire, comme elle le savait le faire avec ses comédiens.

EXPOSITION

Le public pourra découvrir en images la vie de Marguerite Duras à travers l'exposition intitulée *Lieux de Marguerite Duras. De l'Indochine à la rue Saint Benoît* ■

JEU. 16/04 À 20H30

La Scène Watteau

Tarifs : de 9 à 20 €
Réservations :
01 48 72 94 94

DU 8 AU 24/04

Mezzanine de La Scène Watteau

Sur les traces d'Arsène Lupin

HABITUÉ des salles de théâtres, Jean-Michel Rubin, illusionniste et magicien, viendra à Nogent présenter *Sur les traces d'Arsène Lupin, entre magie et mentalisme*.

Dans ce spectacle divertissant et mystérieux, il étonnera les spectateurs par ses tours de magie et des expériences de mentalisme impressionnantes ■

SAM. 21/03 À 20H15

La Petite Scène

Tarifs : de 8 à 12 €
Réservations :
01 39 91 49 58
06 95 50 60 46

Quatuor Béla, sonate à Kreutzer

POUR LEUR TROISIÈME concert de la saison au théâtre de Nogent, les musiciens du *Quatuor Béla* se réapproprient des œuvres de Stravinsky, Schnittke, Chostakovitch et Janáček, quatre compositeurs dont le rapport au quatuor à cordes a souvent été de l'ordre de l'intime. Janáček nous a confiés à travers ses quatuors ses passions amoureuses, Chostakovitch ses trouvailles les plus audacieuses, Stravinsky son pays lointain et Schnittke, enfin, la fragilité de l'existence. Ces compositeurs ont aussi en commun une certaine science du collage et de la citation : musiques anciennes et populaires, musique traditionnelle juive, mélodies de la langue parlée... ■

LUN. 11/05 À 20H30

La Scène Watteau

Tout public. Tarifs : de 9 à 20 €
Réservations : **01 48 72 94 94**



© Jean-Louis Fernandez

Il est plus facile d'avoir du ventre que du cœur

APRÈS LE MÉMORABLE *Un grand singe à l'académie* accueilli en avril 2013, Cyril Casmèze et Jade Duviquet reviennent à La Scène Watteau pour un nouveau spectacle singulier et très physique sur le parcours d'un homme et sa transformation physique. Comédien et acrobate, Cyril Casmèze fait partie de ces êtres trop petits,

SAM. 11/04 À 20H30

La Scène Watteau

Tout public
Tarifs : de 7 à 20 €
Réservations :
01 48 72 94 94



trop ronds, trop larges. Mais cette corpulence, il en a fait une force, son centre de gravité, sa fierté. Il joue avec son ventre comme avec les mots. Une façon de s'approprier tel que l'on est, de se réconcilier avec soi-même et surtout d'en rire ensemble ■

Conférences sur l'art

Le mystère des époux Arnolfini

Par Christine Sourgins,
historienne de l'art, critique d'art.

LES ÉPOUX ARNOLFINI est le nom donné à une peinture sur bois du peintre flamand Jan van Eyck conservée à la National Gallery de Londres. Cette œuvre mystérieuse du XV^e siècle a suscité de nombreuses interprétations, y compris alchimiques. Il s'agit de l'un des plus anciens portraits non hagiographiques conservés.

En outre, la peinture livre par son réalisme de nombreux détails sur les conditions de vie matérielle de l'époque. Van Eyck est considéré comme le fondateur du portrait occidental. Il est l'un des premiers artistes à avoir signé ses œuvres.

MAR. 17/03 À 20H30

Vélasquez

Par Charles Gauthier,
historien d'art et conférencier.

DIEGO VÉLASQUEZ (1599-1660) est sans conteste le plus célèbre des peintres de l'âge d'or espagnol. Peintre le plus admiré de toute la peinture européenne, il avait le don miraculeux de transmettre le sens de la vérité. Il captait dans ses œuvres la réalité avec une apparente facilité qui masque une pratique qui a bouleversé l'histoire de la représentation.

Portraitiste de génie, il développe effets de lumière et de matières qui le feront progressivement allier virtuosité technique et profondeur symbolique. Les Ménines en sont l'un des exemples les plus frappants : « *le temps n'épuise pas Les Ménines, il les enrichit affirmait* » Daniel Arasse ■

MAR. 7/04 À 20H30

Carré des Coignard. Entrée libre.

Expositions au Carré des Coignard

L'art et la nature



SOLANGE CARVALHO, PEINTURES

Solange Carvalho observe d'un œil attentif l'univers que nous partageons, à partir d'objets ou de formes créées par la nature. Elle disperse sur une toile préparée des matières diluées puis, dessus, elle trace des motifs, des formes d'objets ou d'éléments végétaux et minéraux. Elle part du petit, là où est une richesse à trouver.

LAURENCE BESSAS JOYEUX, SCULPTURES

Par le travail de la pierre et du bois, Laurence Bessas Joyeux cherche à donner forme à l'éphémère, à participer au flux d'énergie, de la circulation du vivant, de l'eau, de l'air.



DU VEN. 20/03 AU DIM. 5/04

Énergie des couleurs et de l'acier



CAROLE BRESSAN, PEINTURES

Carole Bressan convoque la liberté, l'ouverture et souhaite que celui qui observe les compositions qu'elle crée saura trouver ses propres réponses. Sa peinture énergisante parle de scènes rêvées, ce sont l'intime et d'étranges fusions qui sont partiellement restitués ici.

THIERRY DEHAIS, SCULPTURES

Pour le sculpteur Thierry Dehais, travailler l'acier est un moment extraordinaire où les forces sont sans cesse en lutte. L'acier lui impose ses règles, il lui faut donc trouver un juste équilibre avec le matériau.



DU VEN. 10 AU DIM. 26/04

Univers poétiques et énigmatiques

ALAIN PONÇON, PEINTURES

Alain Ponçon puise le substrat dans son propre vécu, dans sa sensibilité au présent, et exprime son ressenti dans une écriture poétique. Son besoin de ruptures le pousse à travailler simultanément plusieurs séries.



DAMIEN GRANELLE, SCULPTURES

Les Velum de Damien Granelle versifient l'énigmatique. La juste masse de l'encapuchonné, archétype du méditant, nous attire et nous inquiète : l'homme face à l'inéluctable cherchant le salut. Mais ici les capuches ont retrouvé une face animale, fondant les règnes ■



DU VEN. 1^{ER} AU DIM. 17/05

Carré des Coignard.

Entrée libre du mardi au vendredi de 15h à 19h, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 19h.

La MJC expose...

L'ARGILE DANS TOUS SES ÉTATS

L'association Élément Terre qui regroupe une vingtaine de céramistes de Nogent, du Perreux et de Fontenay présentera une sélection de rakus, faïences, grès, etc. Des créations très diverses réalisées à partir de différentes techniques de modelage, tournage, sculpture, émaillage et cuissons.

DU 16 AU 27/03



ESTHÉTIQUE DE LA RUINE, PHOTOGRAPHIES

Anissa Yelles est chercheuse photographe. Elle se consacre actuellement à la préparation d'une thèse en archéologie sur l'histoire de la photographie de ruines au XIX^e siècle. Depuis plusieurs années, sa fascination pour la ruine s'est transformée en un objet de quête et de création. En lien avec son sujet d'étude, elle pratique la photographie usant de ce support pour questionner

la relation de l'homme aux civilisations du passé. Le choix du procédé argentique n'est pas un hasard. Au-delà du plaisir que peut ressentir le photographe en pratiquant cette technique elle s'inscrit dans une logique de jeu temporaire ■

DU 29/03 AU 10/04 MJC Louis Lepage. Tél. : 01 48 73 37 67. mjc-nogent.fr

Mongkut d'Arin Rungjang

ARIN RUNGJANG (né en 1975 à Bangkok) s'est fait connaître par ses relectures virtuoses d'un matériel historique, recoupant la petite et la grande histoire, la multiplicité des époques et des lieux ainsi que des langues d'enquête. Dans le cadre de sa résidence et de son exposition à la Maison d'art Bernard Anthonioz, il aborde les questions toujours d'actualité des relations diplomatiques et de la souveraineté, se focalisant sur un événement méconnu des relations franco-siamoises au milieu du XIX^e siècle, à l'apogée du colonialisme européen. Rungjang interroge ainsi le pouvoir de négociation symbolique investi dans l'objet offert en 1861 à l'empereur Napoléon III, la reproduction de la couronne du roi de Siam, Mongkut, qui est conservée au château de Fontainebleau.

Le samedi 21 mars, de 15h à 16h30, conversation entre l'artiste Arin Rungjang, la commissaire Erin Gleeson et Pierre Baptiste, conservateur en chef de l'Asie du Sud-Est du Musée national des arts asiatiques - Guimet ■

EXPOSITION DU 19/03 AU 17/05

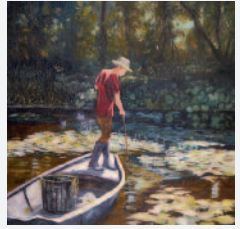
Maison d'art Bernard Anthonioz

Tous les jours de la semaine de 13h à 18h,
les samedis et jours fériés de 12h à 18h
Fermée les mardis et jours fériés



2014 work in process documentation video style.
Courtesy Arin Rungjang BD

Appel aux artistes



LA PALETTE du Val-de-Marne

lance un appel aux artistes locaux, amateurs et professionnels, en vue de sa prochaine exposition qui aura lieu du 5 au 25 juin au Centre des bords de Marne au Perreux. Le thème dominant de cette exposition sera « Autour du monochrome ». Pour recevoir le dossier d'inscription : palette-duvaldemarne@free.fr ou 06 62 61 26 32 avant le 25 avril ■



Par un beau jour

À LA BIBLIOTHÈQUE Cavanna, les enfants pourront partir à la découverte de l'album *Par un*

beau jour de Dominique Descamps, variante colorée des *Trois petits cochons*, à travers les différentes étapes de sa création. De nombreuses gravures originales, des activités de toutes sortes et notamment un jeu sur écran permettant d'intervenir dans le récit et d'expérimenter la mise en couleur ■

DU 3 AU 28/03

Bibliothèque Cavanna

Entrée libre, à partir de 3 ans

Stage au musée

À L'OCCASION de toutes les vacances scolaires, le musée organise un stage d'arts plastiques. Chaque stage est l'occasion de décliner des thématiques proposées par l'artiste peintre Leïli Monnet tout en expérimentant ou en améliorant différentes techniques artistiques. Le stage se déroulera de 10h à 12h pour les 6-8 ans et de 14h à 16h pour les plus de 8 ans. Le tarif est de 50 € pour les 5 jours (tarif réduit selon ressources et réduction en cas d'inscription multiple au sein d'un même foyer) ■

DU 20 AU 24/04

Infos et pré-inscriptions : 01 48 75 51 25

MUSÉE DE NOGENT

Vous connaissez la chanson ? Une histoire de la chanson française

2015 EST L'ANNÉE DE LA CHANSON FRANÇAISE À NOGENT. MAIS DANS LA VILLE DU PETIT VIN BLANC, DE JEAN SABLON ET DE LAURENT VOULZY, CONNAÎT-ON VRAIMENT LA CHANSON ? L'EXPOSITION PRÉSENTÉE AU MUSÉE ÉVOQUE LE SUJET DE FAÇON CHRONOLOGIQUE AVEC UN CHOIX D'AFFICHES, JOURNAUX, PHOTOGRAPHIES, OBJETS MAIS AUSSI DE CHANSONS À ÉCOUTER SUR PLACE.



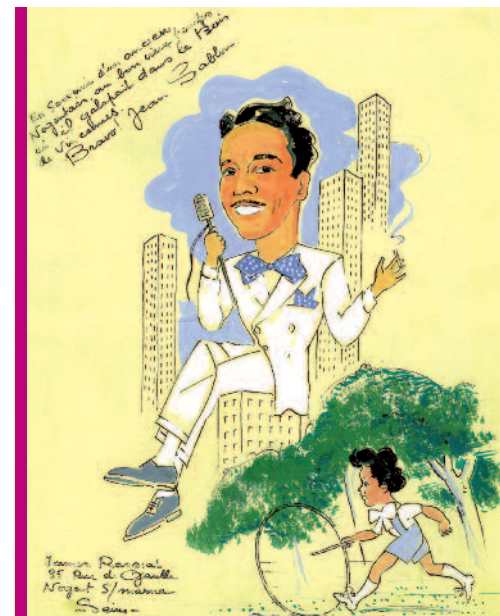
DES ANNÉES 30 À L'APRÈS-GUERRE

La Belle Époque est tout d'abord évoquée avec la coexistence des cafés-concerts et du cabaret, plus intimiste. Après la Première Guerre, le fox-trot et le Charleston font sensation puis, dans les années 30, le swing marque la chanson française tandis que, parallèlement, la chanson réaliste s'impose.

Sous l'Occupation, certaines chansons glorifient Vichy. Les chansons d'amour évoquent à mi-mots la guerre et la séparation, tandis que les zazous incarnent une « insolence » à contre-courant. Après la guerre, la jeunesse veut s'amuser. À Saint-Germain, Boris Vian et Juliette Gréco jouent dans des clubs où le texte importe plus que la musique. Brel, Brassens, Ferré, Gainsbourg débute dans des cabarets. Aux Trois baudets, défilent les artistes qui bouleversent le paysage de la chanson : Salvador, Caussimon, Lemarque, Catherine Sauvage, Boby Lapointe, Mouloudji...

ANNÉES 60-70, L'ÉCLOSION DU ROCK ET DE LA VARIÉTÉ

Le rock enthousiasme la jeunesse avec Johnny Hallyday qui enregistre son premier 45 tours en mars 1960. Le yéyé, à la mode chez les jeunes, est moins révolté. Dans les années 60, Brassens, Ferré et Brel sont au faite de leur carrière. Mai 68 ne suscite pas de chansons emblématiques mais des titres comme



collection Philippe Jadin et Charles Langhendrie

Déshabillez-moi (1967) ou *69 année érotique* participent à l'évolution des mœurs. Les comédies musicales comme « Hair » et le Big Bazar de Michel Fugain montrent l'influence du mouvement hippie.

Les années 70 marquent le triomphe de la « variété » tandis que de nombreux chanteurs publient des albums soignés. On évoque une « nouvelle chanson française » avant que n'apparaissent, à la fin de la décennie, le rock et le disco.

Le jeudi 2 avril à 18h, l'exposition sera inaugurée en musique avec la complicité du conservatoire. Autour de l'expo : une visite commentée en ville, un livret d'accompagnement pour le jeune public ■

DU 2 AVRIL AU 31 DÉCEMBRE

Musée de Nogent

01 48 75 51 25 - musee-nogentsurmarne.fr

Concert et atelier à la bibliothèque

COMMENT CRÉER UNE CHANSON ?

Sylvan Fontimpe, auteur et chanteur, animera quatre séances pour concevoir une chanson, de son écriture à son interprétation. En jonglant avec les mots, avec des jeux d'esprit ou des histoires drôles, vous réussirez progressivement à obtenir des couplets ou des refrains. Viendront ensuite les mélodies et la mise en voix devant les autres.

SAM. 7, 14 21 ET 28 MARS DE 15H À 16H30

Pour les 11-14 ans. Sur réservation

LA GROSSE LULU, CONFÉRENCE-CONCERT

Jeux de mots, verlan, mots-valises et autres figures de style, les quatre musiciens de la Grosse Lulu dévergoncent le langage de manière ludique. Le concert se poursuivra par une conférence sur la chanson française, celle qui se nourrit de différents genres musicaux pour créer des univers, et planter le décor dans lequel s'inscrivent les mots ■

VEN. 13 MARS À 20H

Pour ados-adultes. Entrée libre



Bibliothèque Cavana.

Tél. : 01 48 73 14 62.

bibliothèque-nogentsurmarne.fr



Nogent lance sa chasse aux œufs de Pâques

PÂQUES arrive à grands pas et les chasses aux œufs aussi ! Cette année, Nogent a décidé de faire partie de la fête en proposant une grande chasse aux œufs pour les enfants de 3 à 10 ans le samedi 4 avril, de 15h30 à 17h30, dans le parc Watteau.

Des centaines de faux œufs multicolores seront dissimulées dans le parc, chaque enfant devra en trouver un nombre suffisant pour pouvoir récupérer son trésor... en chocolat. Trois zones seront définies : une première pour les enfants de 3-4 ans, une seconde pour les 5-7 ans et une troisième pour les 8-10 ans. Après avoir participé à la chasse aux œufs, les enfants pourront profiter d'un goûter offert, se faire maquiller et poser aux côtés de peluches géantes.

SAM. 6/04 DE 15H30 À 17H30

Parc Watteau

Renseignements
01 43 24 63 94

Les inscriptions réservées aux Nogentais s'effectueront du **vendredi 6 au mercredi 25 mars** sur ville-nogentsurmarne.fr. Participation de 1 € par enfant, à régler sur place.

Les vins d'été réunis à Baltard

DU 10 AU 12 AVRIL, le Pavillon Baltard accueillera la 3^e édition du Salon des vins d'été organisés par les Vignerons indépendants. Comme l'an passé, près de 80 viticulteurs venus de toute la France répondront aux attentes des visiteurs et leur proposeront plus de 300 vins différents. Une large gamme de vins estivaux, des spiritueux mais également des produits gastronomiques du terroir seront à déguster dans une ambiance conviviale et intimiste. Une occasion unique de choisir les vins qui accompagneront votre été !

Une dégustation à l'aveugle sera organisée pour vous apprendre à déterminer les vins qui correspondent le plus à vos goûts et, pour les plus curieux, des initiations à la dégustation sont également proposées durant les trois jours. Autres avantages offerts aux visiteurs : un verre de dégustation offert, des tarifs préférentiels de livraison à domicile et un service de navettes entre le RER A et le Pavillon Baltard ■

DU 10 AU 12 AVRIL Pavillon Baltard

Horaires : vendredi 14h-20h, samedi 10h-20h, dimanche 10h-18h

Tarifs : 10 €, 5 € sur invitation d'un exposant. Gratuit pour les mineurs accompagnés d'un adulte. Plus d'infos sur vigneron-independant.com



Dictée francophone

TESTEZ vos connaissances en français en participant à la dictée francophone le mercredi 1^{er} avril à 18h dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. Cette dictée organisée par *Val de Marne Québec* sera donnée dans de nombreuses régions de France grâce aux associations régionales de France Québec ■

Renseignements : 01 43 24 34 66
anf@wanadoo.fr

Stages de théâtre

MARIONNETTES POUR LES ENFANTS

Du 20 au 24 avril, de 14h à 17h, le comédien et marionnettiste Anthony Diaz animera un stage de marionnettes pour les enfants au Pocket Théâtre. Ils découvriront les différents types de marionnettes (gaines, bunraku, kraits, objets...), leurs origines et apprendront à les manier seul ou à plusieurs, improviser et créer de petites histoires. Un spectacle sera présenté en fin de stage par l'ensemble des participants.

Renseignements et inscriptions :
01 48 77 85 24 – pocket.theatre94@gmail.com

COMÉDIE POUR LES 10-20 ANS

La compagnie Marne en Scène qui fête ses 10 ans d'existence organise un stage pour les jeunes de 10 à 20 ans du 20 au 24 avril toute la journée. Exercices sur la voix, le corps, improvisations, textes contemporains, scénario de films... Ce stage ludique axé sur la comédie sera animé par des enseignantes en art dramatique chevronnées. Le dernier jour, un spectacle et un pot viendront clôturer le stage ■

Inscriptions : 01 48 76 10 94/06 14 31 24 31
toutescene@gmail.com

Séance cinéma pour Amnesty

LE GROUPE Amnesty international de Nogent – Le Perreux organise une séance spéciale au cinéma Royal Palace avec la projection du film *Eau argentée* en présence de son réalisateur d'origine syrienne, Oussama Mohammed.

MAR. 10/03 À 20H30

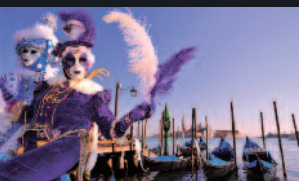
Cinéma
Royal Palace

Renseignements
06 21 87 69 81

Après la projection, un débat sera animé par Francis Perrin, ancien président d'Amnesty International ■

Venise sur grand écran

LA PROCHAINE ciné-conférence Connaissance du monde emmènera les spectateurs à



la découverte de la cité la plus romantique du monde avec *Venise, la Sérénissime*, un film d'Éric Courtade. Partout,

à tout instant, du Rialto à San Marco, de la Giudecca à Cannaregio surgissent en une

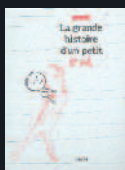
LUN. 30/03 À 14H

Cinéma
Royal Palace

Réservation
conseillée

fabuleuse farandole les splendeurs du passé... les charmes et la douceur d'une vie dont le quotidien est envahi d'art et de passion ■

Livre de bienvenue



COMME CHAQUE ANNÉE, le Conseil général du Val-de-Marne soutient une œuvre littéraire pour la jeunesse en accordant une bourse de création à son auteur et offre cet ouvrage aux nouveaux-nés du département. Cette année, *La grande histoire du petit trait* de Serge Bloch, auteur et illustrateur renommé, a été choisie. Cet ouvrage aborde la question de la transmission. Le petit trait grandit avec l'enfant et devient son ami, il prend toutes sortes de formes, traduit la riche palette des émotions, parcourt avec sensibilité le chemin de la vie ■

La grande histoire d'un petit trait
de Serge Bloch, éditions Sarbacane.

Un printemps animé à la bibliothèque Cavanna

SOIRÉE EN HOMMAGE à François Cavanna et animations sur le thème du recyclage pour les enfants... Ne manquez pas les prochains rendez-vous gratuits proposés par la bibliothèque Cavanna.

JUSQU'À L'ULTIME SECONDE J'ÉCRIRAI, DOCUMENTAIRE

La bibliothèque rend hommage à François Cavanna avec la projection de *Jusqu'à l'ultime seconde j'écirai*, un documentaire inédit et unique sur le célèbre écrivain. Le réalisateur Denis Robert a suivi François Cavanna lors des dernières années de sa vie et nous livre un portrait intimiste et lumineux. Une projection sur grand écran à la bibliothèque qui se transforme, l'espace d'une soirée, en salle de cinéma.



VEN. 27/03 À 20H

Pour adultes
Entrée libre



1, 2, 3... RECYCLAGE !

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS LA POUBELLE

Avant le jour J, le jour du grand tri, Enrico Verde la boîte de conserve, Lola la bouteille de lait et Picotine la boîte d'œufs se rencontrent et se racontent des

histoires sous l'œil amusé d'un éboueur. Une fable drôle et écologique. Une tranche de vie autour du tri.

SAM. 11/04 À 16H30

Tickets à retirer à l'espace jeunesse à partir du 28 mars. À partir de 6 ans

MERCREDI C'EST RECYCLAGE

Rejoins-nous avec des bouts de ficelle, de la laine, des coquilles de noix, des boutons pour créer des personnages à la manière de l'illustrateur Christian Voltz.

Bibliothèque municipale Cavanna.

Tél. : 01 48 73 14 62. bibliothèque-nogentsurmarne.fr

MER. 8/04/04 À 15H

Pour les 4-7 ans. Sur réservation

La République expliquée aux enfants



de notre République ■

APRÈS LA GRANDE IMAGERIE consacrée à la justice (éditions Fleurus), Saubahe Ayadi, Nogentaise, vient de sortir avec Jean-Paul Albert, président de la Cour d'assises de Paris, un nouvel ouvrage sur la République. Cet ouvrage pédagogique et attractif permet d'appréhender avec simplicité l'histoire constitutionnelle de la France, son organisation politique, les rôles des institutions : le pouvoir exécutif avec le président de la République, le premier ministre et le gouvernement, le pouvoir législatif, le vote de la loi, les collectivités locales. Un livre très illustré pour apprendre aux plus jeunes les valeurs fondamentales

La République de Saubahe Ayadi et Jean-Paul Albert, éditions Fleurus.

Sylvain Chauveau, invité d'honneur au conservatoire

EN JANVIER, SYLVAIN CHAUVEAU, COMPOSITEUR FRANÇAIS, ÉTAIT DE PASSAGE À NOGENT POUR RENCONTRER L'ÉQUIPE DU CONSERVATOIRE FRANCIS POULENC. DU 20 AU 24 AVRIL, IL ANIMERA DANS CETTE STRUCTURE UN STAGE ORIGINAL DE RÉAPPROPRIATION DE MUSIQUES ACTUELLES EN MUSIQUES DE CHAMBRE MENÉ EN PARTENARIAT AVEC LE PÔLE JEUNESSE ET LA MJC LOUIS LEPAGE.



LE MAGAZINE DE NOGENT : COMMENT S'EST MIS EN PLACE CE PROJET DE STAGE AVEC LE CONSERVATOIRE ?

SYLVAIN CHAUVEAU : L'idée est venue de Stéphane* qui avait entendu mon album de reprises de Depeche Mode, *Down to the town*, sorti en 2005. Il a aimé le travail de réadaptation de cette musique électro-pop entièrement repensée pour de la musique de chambre avec des instruments acoustiques. Il a souhaité mettre en place ce travail de réappropriation de chansons actuelles au cours d'un stage avec des élèves.

LMN : EN QUOI CETTE DÉMARCHE EST-ELLE INTÉRESSANTE ?

SYLVAIN CHAUVEAU : Ce projet m'intéresse car j'ai un parcours singulier. Je suis autodidacte et je me suis intéressé à la musique relativement tard. Je ne lis pas et n'écris pas la musique et pourtant cela ne m'a pas empêché de faire dix albums et des concerts depuis une quinzaine d'années. L'intérêt pour moi est de me confronter à ces élèves qui jouent d'un instrument mais ne savent pas comment utiliser leur savoir-faire

en dehors de leur apprentissage, c'est-à-dire jouer sans partition, à l'oreille.

LMN : COMMENT ALLEZ-VOUS TRAVAILLER ?

SYLVAIN CHAUVEAU : Dans un premier temps, nous allons apprendre à nous connaître et voir comment on peut fonctionner. L'idée est de retravailler ensemble des morceaux qu'ils aiment pour les jouer de manière originale et complètement différente avec des instruments qu'ils connaissent. Il y aura deux groupes et chacun travaillera sur deux morceaux différents. Je crois que le but de l'exercice est de leur faire comprendre qu'ils peuvent jouer à l'oreille, c'est un exercice qui se développe facilement à partir du moment où l'on a un bagage instrumental.

LMN : FAIRE UN CONCERT À LA SCÈNE WATTEAU AU BOUT DE QUATRE JOURS DE STAGE... N'EST-CE PAS UN DÉFI DIFFICILE À RELEVER ?

SYLVAIN CHAUVEAU : C'est difficile mais en même temps c'est un challenge. On va faire avec le temps imparti et je suis sûr que l'on pourra proposer quelque chose d'intéressant. Les élèves vont jouer les morceaux dans leurs versions originales et réadaptées pour que le public puisse se rendre compte du travail effectué. C'est un beau défi que nous allons relever ensemble ■

POUR EN SAVOIR PLUS...

Une interview de Sylvain Chauveau portant sur sa musique a été réalisée par les élèves de la classe de « culture et analyse musicale » animée par Mathieu Cepitelli. L'entretien consultable sur ville-nogentsurmarne/conservatoire fait l'objet d'une exposition dans les locaux du conservatoire.

« En unplugged »

EN UNPLUGGED est le nom du concert qui sera présenté à la fin du stage de travail par les jeunes musiciens du conservatoire, du Pôle jeunesse et de la MJC Louis Lepage en compagnie de Sylvain Chauveau. Ils proposeront au public une adaptation étonnante des « tubes radios » sur lesquels ils ont travaillé avec des instruments acoustiques tels que le violon, la flûte, la trompette. En seconde partie du concert, Sylvain Chauveau jouera des morceaux inédits de son répertoire. Il sera accompagné sur scène par des professeurs du conservatoire ■

VEN. 24/04 À 20H La Scène Watteau

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles
Réservation obligatoire au 01 48 71 64 20

Rencontre musicale entre big bands

LE CONSERVATOIRE Francis Poulenc renouvelle son partenariat avec le conservatoire de Bry-sur-Marne pour un nouvel échange entre orchestres. Cette année, les big bands seront mis à l'honneur. Les ateliers jazz, le big band Francis Poulenc et les chorales du conservatoire dirigés par Hilmet Thiery et Véronique Genissel accueilleront leurs homologues du Blue note orchestra sous la houlette de Héri Paredes. Ensemble, ils offriront au public un spectacle original, mené tambour battant, et riche en sonorités jazz, rock, latines et irlandaises ! Des invités surprise et de beaux moments de partage en perspective ! ■



VEN. 3/04 À 20H La Scène Watteau

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles
Réservation obligatoire au 01 48 71 64 20

Exposition d'art postal



UNE COLLECTION de rêves et d'amitié à travers 150 créations d'art postal provenant de toute la France, du Québec, d'Italie, de Belgique, d'Allemagne, du Portugal et des Pays-Bas. Un brin écolo, un brin philosophe, le monde de

Doisneau-Prévert est bien ancré dans nos mémoires. Cette exposition, réalisée par l'association *Complètement timbrées*, reflète les traces qu'ont laissées Doisneau et Prévert dans notre imaginaire.

CONCOURS D'ART POSTAL

À l'occasion de la Saint-Valentin, la médiathèque du Perreux organise un concours ouvert à tous : « Créer la plus belle enveloppe pour une lettre d'amour ». Déposez votre enveloppe avant le 21 mars à l'accueil de la Médiathèque du Perreux ou à l'association *Les 4 saisons*, 45 bis, avenue Gabriel Péri (Le Perreux) en n'oubliant pas de mentionner vos coordonnées. La remise des prix aura lieu le samedi 28 mars à 15h ■

JUSQU'AU 28/03 La médiathèque

70 bis, av. Ledru Rollin - Le Perreux
01 48 71 38 57



Rétrospective André Heimler

ANDRÉ HEIMLER est un photographe Nogentais qui avait fait l'objet d'un portrait dans le

Magazine de Nogent n° 86, daté de janvier-février 2014. Il est maintenant mis à l'honneur à Paris où une grande exposition servira de rétrospective de son œuvre, avec près de 200 images dont la majorité datent de ces quinze dernières années. Vous pourrez même rencontrer l'artiste lors du vernissage le 3 avril de 18h30 à 21h ■

DU 1^{ER} AU 15/04 Galerie du Montparnasse

Tous les jours de 14h à 21h
55, rue du Montparnasse - 75014 Paris
Métro Edgar Quinet. Tél : 01 43 22 72 77

Music for a while, concert

APRÈS le succès remporté en décembre par la *Musique tzigane hongroise* à L'Auditorium, le Conservatoire du Perreux propose un programme très différent avec *Le Banquet céleste*, formation de musique ancienne réunie depuis 2009 autour du contre-ténor Damien Guillon. Rapidement repéré par des chefs renommés tels que Jordi Savall, Jean-Claude Malgoire, William Christie ou Philippe Herreweghe, Damien Guillon est aujourd'hui internationalement reconnu comme l'un des contre-ténors les plus doués de sa génération.



DAMIEN GUILLON, contre-ténor

ISABELLE SAINT-YVES, viole de gambe

ANDRÉ HENRICH, luth

KEVIN MANENT-NAVRATIL, clavecin

souvent interprétées de toute la musique anglaise. Les passions amoureuses y sont exprimées avec douceur et intimité comme dans le sublime *Flow my tears*. Ces passions seront plus extraverties et théâtrales chez Henri Purcell, compositeur baroque de la deuxième moitié du XVII^e siècle. Auteur de l'opéra *Didon et Enée*, son immense production vocale constitue la partie la plus attachante de son œuvre. Nous entendrons des pièces d'une grande puissance évocatrice et d'une grande sensualité vocale comme *If music be the food of love ou Music for a while* ■

Le programme de musique instrumentale et vocale de ce concert sera consacré à deux compositeurs anglais qu'un siècle sépare et dont la filiation musicale est pourtant évidente. John Dowland est le plus grand compositeur et luthiste anglais de l'époque élisabéthaine. Ses airs, ou *songs*, pour voix et luth font partie des œuvres les plus

DIM. 22/03 À 11H L'Auditorium

62, av. Georges Clemenceau - Le Perreux
Tarifs : 5 € (élèves du Conservatoire),
10 € (parents d'élèves), 15 € (extérieurs)
Réservation à partir du 4 mars
au 01 48 71 53 88

Le sport s'expose au Perreux

LE SERVICE CULTUREL du Perreux organise au Centre des bords de Marne une exposition alliant sport et culture. Pendant un mois seront exposées des photographies de sport remarquables prêtées par la galerie Jean Denis Walter, une galerie unique en son genre spécialisée dans ce domaine. Les visiteurs pourront apprécier les photos prises sur le vif comme celle de l'équipe de France de football lors de la finale de la Coupe du monde en 1998, ou celle de ce cycliste couvert de boue pendant la course mythique Paris-Roubaix. L'exposition propose également de nombreuses photos insolites comme celles des « feelings cholitas », ces indiennes boliviennes qui pratiquent le catch en tenue traditionnelle, ou celle de ces très jeunes plongeurs chinois se préparant à faire un double saut périlleux dans une piscine qui semble tombée en ruine. Mais peut-être préférez-vous les superbes portraits de Catherine Chabrol ou du célèbre perchiste Sergueï Bubka qui pose dans la neige par moins 20°C en Ukraine ! ■

© Dimitri Lundt / Courtesy Galerie Jean-Denis Walter



DU 2 AU 31/03

Centre des Bords de Marne

2, rue de la Prairie (Le Perreux)
Entrée libre
Renseignements :
01 48 71 53 69

*Usain Bolt photographié en 2011
par Dimitri Lundt (photographe Perreuxien)*

L'équipe de France de handball en visite à Créteil

LE 13 JANVIER DERNIER, à la veille de son départ pour les championnats du monde au Qatar où elle a décroché un cinquième titre mondial face au pays-hôte, l'équipe de France de handball a été reçue au Conseil général du Val-de-Marne. Cette cérémonie s'est tenue dans le cadre du lancement de la Maison du handball de Créteil, un projet d'envergure à l'architecture compacte et fonctionnelle et organisé par pôles qui devrait voir le jour en 2018.



La réception a permis un échange très intéressant avec les joueurs et leurs dirigeants, dont l'entraîneur national Claude Onesta, en présence de Christian Favier, président du Conseil général, de Joël Delplanque, président de la Fédération française de handball, de Thierry Leleu, préfet du Val-de-Marne, de Thierry Braillard, secrétaire d'État au sport, de Jacques J.P. Martin, maire de Nogent et de son adjoint au sport, Jean-Jacques Pasternak.

Jacques J.P. Martin, qui a déjeuné aux côtés de Nikola Karabatic, a recueilli ses propos : « *Il adresse, par mon intermédiaire, tous ses vœux de réussite à l'équipe de handball de Nogent* ». Les joueurs de l'équipe de France ont également promis de venir rendre visite aux joueurs de Nogent. Une visite qui sera encore plus appréciée après leur victoire historique à Doha ! ■

À Nogent, deux équipes en championnat de France

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, le Réveil de Nogent Handball redouble d'efforts pour porter au plus haut les couleurs de la Ville. L'équipe senior 1 joue actuellement en championnat de France nationale 2 au sein d'une poule particulièrement relevée avec les équipes des centres de formation d'équipes professionnelles telles que le Tremblay en France ou Mulhouse ainsi que des clubs tels que Metz ou Plobsheim. Après un début de saison marqué par de nombreuses blessures, l'ambition du club est dorénavant de viser un milieu de tableau et de produire un jeu de qualité.

De son côté, l'équipe des moins de 18 ans a réussi la performance de se qualifier dans le championnat de France de sa catégorie qui regroupe les 96 meilleures équipes françaises. Les jeunes se heurtent ainsi à une opposition de valeur et se confrontent à des clubs du grand ouest tels que Lorient, Cesson-Sévigné, Rennes ou Caen. N'hésitez pas à venir soutenir les équipes nogentaises lors de leurs prochains matches ■



DATES DES PROCHAINS MATCHES AU GYMNASSE GALLIENI :

Samedi 14 mars à 18h : équipe moins 18 ans / Cesson
Samedi 21 mars à 18h : équipe senior 1 / Plobsheim
Dimanche 22 mars à 14h : équipe moins 18 ans / Soissons
Samedi 18 avril à 20h30 : équipe senior 1 / Folschviller
Samedi 16 mai à 20h30 : équipe senior 1 / Saint-Michel
(Dernier match à domicile de la saison)

Du sport en famille

NE MANQUEZ PAS les deux prochaines éditions de Sport en famille qui se dérouleront les dimanches 8 et 29 mars aux gymnases Leclerc et Christian Marty. Dans une ambiance conviviale, parents et enfants pourront participer à une large palette d'activités adaptées à tous les âges, tout en bénéficiant des conseils pédagogiques d'éducateurs sportifs. Deux accueils sont proposés : 14h-16h et 16-18h, sans inscription préalable ■

Renseignements : Service des sports

Tél. : 01 41 95 52 21.

Initiation au poney

LE CERCLE HIPPIQUE du Bois de Vincennes organise un stage d'initiation au poney aux enfants débutants du 20 au 24 avril. Ce stage s'articule autour de la rencontre de l'enfant et du poney. De nombreuses activités sont proposées pour permettre à l'enfant de se familiariser avec l'animal et découvrir l'apprentissage de l'équitation. Attention, les places sont limitées ■

CHBV : 8, rue de Fontenay.

Tél. : 01 48 73 01 28 - contact@chbv.fr

Stage sportif pour les 6-16 ans

PENDANT la première semaine des vacances de Pâques, du 20 au 24 avril, le service des sports de la Ville organise un stage sportif pour les jeunes de 6 à 16 ans. C'est un vrai programme de champion qui les attend durant ces cinq jours, de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 : tennis, escalade, trampoline, badminton, tir à l'arc, kayak, roller, plongée, base-ball... ■

Inscriptions auprès du service des sports :

6, avenue Smith Champion.

Tél. : 01 41 95 52 21.

À vos marques, prêts, partez !

LES ATHLÈTES ont rendez-vous le dimanche 15 mars pour la 24^e édition du semi marathon de Nogent dont le départ sera donné à 9h15 au stade sous la lune Alain Mimoun. Les participants devront effectuer une boucle de 10 kilomètres le long des bords de Marne entre Joinville et Bry-sur-Marne. Le parcours roulant est particulièrement propice aux performances de rapidité.



Les coureurs ont le choix entre l'épreuve du semi-marathon qui consiste à effectuer deux fois le parcours ou l'épreuve du 10 kilomètres avec une seule boucle. Cette compétition devenue une référence dans le milieu de l'athlétisme permet de comptabiliser des points pour les championnats du Val-de-Marne et ceux d'Île-de-France. À noter : la participation d'un grand nombre d'adhérents de Nogent Solidarité Triathlon. Résultats à suivre... ■

Contact et inscriptions : cda94@club.fr

Yoga et méditation

L'ASSOCIATION Yoga Harmonie organise deux stages au printemps : "méditation" le samedi 28 mars de 15h à 18h et "astrologie et yoga" le samedi 11 avril de 14h15 à 18h à la Maison de la vie associative au 2, rue Jean Monnet. Tarifs : 20 €, 15 € (adhérents) ■

Renseignements : 01 43 24 57 18
yogaharmonie.fr

NOGENT BASKET CLUB

Des équipes sur la bonne voie



LE 20 DÉCEMBRE dernier, l'équipe senior féminine 1 du Nogent Basket Club s'est rendue à Valenciennes où elle a rencontré l'équipe locale du « Co Trith porte du Hainaut » actuellement en tête de son championnat de nationale 3. Encouragées par leurs supporters, les deux équipes se sont affrontées sans retenue. Les féminines nogentaises, handicapées par la blessure de leur meneuse de jeu, menaient encore de 6 points à la mi-temps, pour finalement s'incliner 64 à 80. Une défaite honorable compte tenu du niveau de compétition particulièrement élevé.

Au mois de janvier, ce sont les joueurs de l'école de minibasket qui ont participé à leur premier tournoi au gymnase Watteau. Les jeunes espoirs ont rencontré la redoutable école de minibasket de Villemomble et se sont dépensés sans compter pendant deux heures sous les applaudissements des parents. Grâce aux conseils de leur entraîneur, des progrès encourageants ont été remarqués sur le terrain. Un goûter apprécié des enfants, ainsi qu'une remise de médailles ont clôturé ce moment sportif et convivial ■

Le Karaté Club fier de ses championnes

POUR LA DEUXIÈME année consécutive, Romy Schachter, Nogentaise de 16 ans, a été sacrée championne du Val-de-Marne de karaté en 2014. Ce résultat obtenu en fin d'année à Rungis lui ouvre les portes des championnats inter-régionaux avec en ligne de mire les championnats de France à Coubertin. Passionnée par sa discipline depuis l'âge de cinq ans, la jeune karatéka a une fois de plus fait honneur à son club, le Karaté Club de Nogent. À ses côtés, Marion Burg, également membre du club nogentais, est quant à elle montée sur la deuxième marche du podium ■



Des nageuses au top

L'ANNÉE 2014 s'est terminée sur une note positive pour Nogent Natation 94 avec la belle performance de son équipe féminine qui s'est de nouveau distinguée lors des derniers championnats de France interclubs toutes catégories. Pour la première fois depuis la création du club, l'équipe féminine nogentaise s'est hissée au 6^e rang du classement national des clubs français et devient ainsi le second club d'Île-de-France. Une performance liée aux très bons temps réalisés par les Nogentaises. La clé de ces résultats ? Des heures d'entraînement et un kilométrage impressionnant : jusqu'à 70 km par semaine pour l'équipe de demi-fond. Nogent Natation confirme ainsi sa place parmi les meilleurs clubs français ■



Élections départementales - 22 et 29 mars 2015

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Avec la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, l'assemblée délibérante du département prend le nom de Conseil départemental et le nombre de cantons passe de 49 à 25. Ce redécoupage, effectué par le ministère de l'Intérieur sur l'ensemble du territoire français, vise à équilibrer les cantons au plan sociodémographique. En Val-de-Marne, la population moyenne d'un canton oscillera entre 42 660 et 64 157 habitants.

DEUX CANTONS

Selon leur lieu de résidence, les Nogentais voteront sur deux cantons différents : n°5 [Charenton-le-Pont] ou n°14 [Nogent-sur-Marne].

■ **Le canton n° 5** comprend les communes de Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont, Saint-Maurice, et une partie de Nogent située à l'ouest d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes : depuis la limite territoriale de la commune de Paris, avenue des Merisiers, à l'angle de l'avenue des Merisiers et de l'avenue de Joinville, ligne perpendiculaire à l'avenue de Joinville, avenue Charles-V, avenue de Neptune, prolongement de l'avenue de Neptune jusqu'à la limite territoriale de la commune de Joinville. Le bureau centralisateur est celui de Charenton.

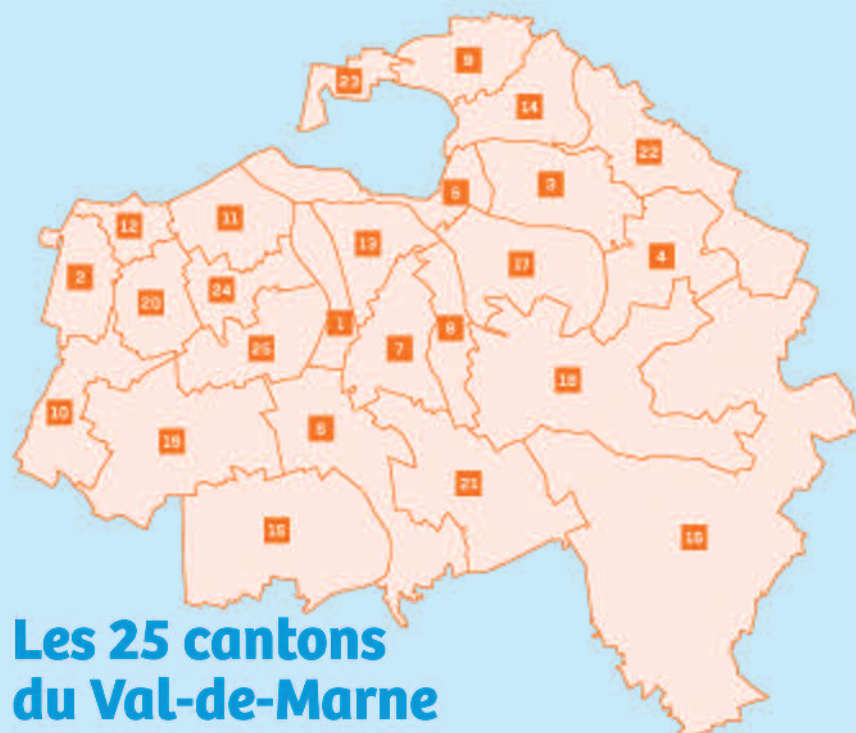
■ **Le canton n° 14** comprend la commune du Perreux et la partie de Nogent non incluse dans le canton n°5. Le bureau centralisateur est celui de Nogent.

UN BINÔME DE CANDIDATS

Pour chaque canton, les électeurs voteront pour un binôme de candidats de sexes différents afin de garantir la parité - scrutin majoritaire binominal mixte. Chaque candidat est accompagné d'un remplaçant de même sexe. Les conseillers départementaux seront élus pour 6 ans.

UN NOUVEAU BUREAU DE VOTE

À la suite du redécoupage, un nouveau bureau de vote, le n°23, a été créé à Nogent. Il est implanté au LEP La Source et concerne les électeurs qui voteront pour le canton n°5. Ceux-ci recevront une nouvelle carte d'électeur. Tous les autres électeurs, des bureaux de vote n°1 au n°22, voteront pour le canton n°14. **Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h** ■



Les 25 cantons du Val-de-Marne

- | | | |
|--|---|---|
| 1 Alfortville | 10 L'Hay-les-Roses (L'Hay, Fresnes) | 19 Saint-Maur-des-Fossés 2 (Saint-Maur, Bonneuil, Ormesson, Sucy) |
| 2 Cachan (Cachan, Arcueil) | 11 Ivry-sur-Seine | 20 Thiais (Thiais, Chevilly, Rungis) |
| 3 Champigny-sur-Marne 1 | 12 Le Kremlin-Bicêtre (Le Kremlin-Bicêtre, Gentilly) | 21 Villejuif |
| 4 Champigny-sur-Marne 2 (Champigny, Chennevières) | 13 Maisons-Alfort | 22 Villeneuve-Saint-Georges (Villeneuve-Saint-Georges, Limeil, Valenton) |
| 5 Charenton-le-Pont (Charenton, Joinville, Saint Maurice) | 14 Nogent-sur-Marne (Nogent, Le Perreux) | 23 Villiers-sur-Marne (Villiers, Bry, Le Plessis-Trévise) |
| 6 Choisy-le-Roi (Choisy, Villeneuve-Saint-Georges) | 15 Orly (Orly, Villeneuve-le-Roi, Ablon) | 24 Vincennes (Vincennes, Saint-Mandé) |
| 7 Créteil 1 (Créteil Ouest) | 16 Plateau-Briard (Boissy, Mandres, Marolles, Noissey, Périgny, La Queue-en-Brie, Santeny, Villecresnes) | 25 Vitry-sur-Seine 1 |
| 8 Créteil 2 (Créteil Est) | 17 Saint-Maur-des-Fossés 1 | 26 Vitry-sur-Seine 2 |
| 9 Fontenay-sous-Bois (Fontenay, Vincennes) | | |

Carte réalisée par le CG 94.

Voter par procuration



SI VOUS NE POUVEZ PAS vous déplacer ou être présent le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuration.

Les procurations se déposent soit au Tribunal d'Instance [19 rue Charles VII], soit au commissariat de police [3 avenue de Lattre de Tassigny].

Tout savoir sur le vote par procuration sur le site de la ville : ville-nogentsurmarne.fr/elections ou en téléchargeant le dépliant d'information sur le site du ministère de l'Intérieur : interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration ■

Au conseil municipal

Séance du 29 janvier 2015

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS. LE COMPTE-RENDU DE L'ENSEMBLE DES SÉANCES EST EN LIGNE SUR LE SITE DE LA VILLE OU CONSULTABLE À L'HÔTEL DE VILLE.

URBANISME

Projet urbain Nogent-Baltard : mémorandum

Suite au remaniement du programme de construction du projet urbain Nogent-Baltard, et afin d'assurer au mieux sa concrétisation, la Ville, la RATP et la société Eiffage ont décidé d'acter les éléments contractuels convenus entre eux dans un mémorandum. Ce document reprend l'historique du projet, établit un calendrier prévisionnel, détaille les actes authentiques à signer (le projet urbain reposant sur des ventes entre les parties), et prévoit les outils de financement des équipements publics.

Vote : 30 voix pour (EANV), 8 voix contre (NEPN, APN, PSNEG)

OPÉRATION « CŒUR DE VILLE »

Marché de conception-réalisation : groupement de commandes

Au vu de sa compétence « développement économique », la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne (CAVM) souhaite procéder à un réaménagement du marché alimentaire devenu vétuste. La Commune souhaite se doter d'un stadium situé rue Jean Monnet, pour remplacer le gymnase Gallieni. La réalisation de ces travaux est caractérisée par des difficultés techniques particulières justifiant la passation d'un marché de conception-réalisation.

Dans ce contexte, afin de réaliser des économies d'échelle et de faciliter la coordination de l'opération « cœur de ville », la Commune et la CAVM souhaitent recourir à un groupement de commandes pour la passation du marché de conception-réalisation.

Vote : 30 voix pour (EANV), 8 voix contre (NEPN, APN, PSNEG)

Séance du 10 février 2015

VŒUX

Soutien aux notaires de France

Le notariat français considère que le projet de loi pour l'activité, la croissance et l'égalité des chances économiques examinée depuis le 26 janvier par l'Assemblée nationale est précipité et manque de concertation. Il risque de déstabiliser l'ensemble de la profession et le service rendu à la population. Le Conseil municipal soutient le Notariat français en s'élevant contre la réforme envisagée par le Gouvernement, qui risque de mettre en péril une profession qui remplit sa mission de service public. Une réforme qui pourrait fragiliser l'accès à une prestation juridique de qualité pour la population qui en serait alors la première victime.

**Vote : 28 voix pour (EANV), 8 abstentions (EANV, NEPN, APN)
et 2 voix contre (PSNEG)**

Exposition Universelle 2025 : soutien à la candidature de la France

ExpoFrance 2025 plaide pour une candidature à l'organisation de l'exposition universelle de 2025 pour que le monde se donne rendez-vous en France alors que notre pays a besoin de faire valoir ses atouts indéniables en ce début de XXI^e siècle. Le projet imaginé propose que le grand Paris et les métropoles régionales françaises soient les pivots de cette candidature et contribuent à l'élaboration de la première exposition dont les formes immatérielles d'expression et de communication permettraient aux civilisations de se retrouver et d'échanger.

Vote : 35 voix pour (EANV, NEPN, PSNEG), 3 abstentions (APN)

Maintien d'un pôle d'excellence à Bry et Villiers

La Commune fait part de son inquiétude quant aux annonces de fermeture définitive des studios audiovisuels et cinématographiques situés à Bry-sur-Marne et à Villiers-sur-Marne et à la vente « à la découpe » de son patrimoine (décors, accessoires...), fruit d'un savoir-faire unique et dont les conséquences seraient irréversibles. La Commune fait part également de son refus de voir ce site changer de destination.

Vote : unanimité

URBANISME

Permis de construire

■ La création récente d'une direction des affaires culturelles nécessite un redéploiement et une extension des locaux existants au 4 rue du Maréchal Vaillant, avec l'aménagement d'un espace polyvalent.

Vote : 35 voix pour (EANV, NEPN, PSNEG), 3 voix contre (APN)

■ Agrandissement d'environ 300 m² par surélévation de la maison de la vie associative, située rue Jean Monnet, pour accueillir différentes associations actuellement installées sur le site de l'INFA.

Vote : unanimité

ENSEIGNEMENT

Conventions d'objectifs

Conventions d'objectifs et de financement relatives à l'aide spécifique rythmes éducatifs entre la Ville et la CAF. Cette aide porte sur les 3 heures nouvelles dégagées par la réforme des rythmes scolaires.

Vote : unanimité

Rencontrez vos élus au marché

UN SAMEDI PAR MOIS, les élu(e)s et les responsables de l'administration vont à la rencontre des Nogentais sur la place du marché du centre-ville ■

Prochains rendez-vous : samedis 7 mars et 11 avril, de 9h30 à 12h30.

Frais de scolarité

Répartition intercommunale des frais de scolarité pour les établissements du 1^{er} degré. Le montant des frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2014/2015 s'élève par enfant scolarisé à 915 €. Cette somme sera demandée aux communes dont un ou plusieurs enfants sont scolarisés à Nogent. À titre de réciprocité, la Ville de Nogent remboursera aux autres communes accueillant des élèves nogentais, les frais de scolarité à hauteur de 915 € par enfant.

Vote : **unanimité**

SENIORS

Séjour en Grèce

Prévu en 2014, le séjour-vacances en Grèce pour les retraités nogentais a été reporté en juin 2015, suite à un mouvement de grève de la compagnie Air France. Ce report implique une actualisation des prix avec une augmentation de 14 €, liée à l'inflation et à l'augmentation des tarifs de transport. Le barème de prix établi par la Ville prend en compte cette augmentation mais seulement à hauteur de 50%, soit une augmentation de 7 € pour les participants, le reste étant à la charge de la Commune.

Vote : **unanimité**

PETITE ENFANCE

Crèches parentales associatives

Les deux crèches parentales associatives *Les Petits Canotiers*, et *Les Petits Moussaillons* s'inscrivent dans la politique de la petite enfance de la Commune. Dans le cadre du versement des subventions par la Commune au fonctionnement des deux crèches parentales, des conventions pluriannuelles de partenariat et d'objectifs ont été conclues, ainsi que des conventions de mise à disposition à titre gratuit des locaux situés 124 boulevard de Strasbourg et 109 bis rue Théodore Honoré, que la Commune loue auprès de Valophis Habitat.

Vote : **unanimité**

SPORT

Tarification pour l'utilisation des installations sportives

Mise en place d'un tarif d'utilisation des installations sportives pour les associations non nogentaises, les fédérations et les entreprises privées nogentaises ou non nogentaises, dans le cadre de la tenue d'événements spécifiques.

Vote : **unanimité**

JEUNESSE

Contrat enfance jeunesse

Le Contrat enfance jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à leur 17 ans. Le précédent CEJ (2010-2013) avait été reconduit tacitement pour une année. La CAF propose la signature d'un nouveau contrat couvrant la période 2014-2017, cette formalité conditionnant le versement de la prestation enfance jeunesse.

Vote : **unanimité**

DIVERS

Salles municipales

Mise en place d'un tarif de location des salles municipales pour les associations et les entreprises privées. Une convention relative aux conditions d'utilisation ponctuelle des salles municipales pour des stages nécessitant des créneaux supplémentaires, week-ends et vacances scolaires sera établie sur la base d'une occupation payante.

Vote : **unanimité**

Villes amies des aînés : adhésion au réseau francophone

Nogent a obtenu le label « Bien Vieillir - Vivre ensemble » en juin 2011, inspiré des préconisations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En 2013, l'OMS et le ministère délégué chargé des personnes âgées et de l'autonomie, souhaitent redonner un nouvel élan à ce label en incitant les communes à rejoindre la démarche plus globale de l'OMS, notamment en ce qui concerne la prise en compte du vieillissement dans l'organisation des villes et des territoires en mettant un terme à cette labellisation. Aussi, les villes labellisées sont encouragées à adhérer au Réseau francophone des villes amies des aînés lancé par l'OMS. L'adhésion de Nogent est dans la continuation logique des démarches engagées par la Commune depuis de nombreuses années en faveur des seniors. Bernard Rasquin est désigné représentant de la Commune au sein de l'association.

Vote : **unanimité**

Prochaines réunions du Conseil municipal

LUNDI 9 MARS 2015 À 20H.

JEUDI 9 AVRIL 2015 À 20H. VOTE DU BUDGET 2015

La Scène Watteau - 1, place du Théâtre.

EANV : Ensemble, aimons notre ville.

NEPN : Un nouvel élan pour Nogent.

APN : L'alternative pour Nogent.

PSNEG : Progrès et solidarité pour Nogent - Ensemble à gauche.

Listes représentées au Conseil municipal

L'alternative pour Nogent

3 sièges
Opposition



APRES NOGENT-BALTARD, UN PROJET « CŒUR DE VILLE » A 23 MILLIONS D'EUROS !

Le Conseil municipal du 29 janvier a traité 3 sujets : l'étape finale du projet Eiffage Baltard, le démarrage du projet « Cœur de ville » et les indemnités des élus.

Projet « Eiffage- Baltard »

Nous avons dû voter contre cette étape finale du projet car si celui-ci a été amélioré, grâce notamment à nos actions, son financement n'est pas équitable pour les Nogentais : le grand gagnant est sans conteste la RATP que le Maire n'a pas su contrecarrer.... Le chantier commence. Nous restons à votre écoute sur ce projet.

Projet « Cœur de Ville »

Ce projet consiste en la reconstruction du marché et du stadium (boulevard Gallieni) et au regroupement des parkings souterrains attenants.

Nous nous réjouissons de l'arrivée de ce dossier qui en plus de répondre à un besoin urgent devait permettre à tous les Nogentais de contribuer à un projet fédérateur.

Premier problème : le budget global de ces travaux est de 23,2 millions d'euros HT. En prenant en compte la part affectée à la communauté d'agglomération (Le Perreux-sur-Marne et notre ville), ce sont 20 millions d'euros HT qui pèseront sur les contribuables nogentais.

La majorité a toujours balayé nos inquiétudes sur le financement en répondant qu'ils feraient appel à des subventions (région, Europe...). Un aléa qui s'ajoute à celui du respect du budget initial par les constructeurs. Nous avons également demandé s'ils avaient établi différents scénarii du projet en fonction des aides obtenues. Réponse négative.

Deuxième problème : l'aspect urbanistique très orienté.

Le site du futur marché fera l'objet d'un concours d'architectes mais l'aspect urbanistique est déjà très cadré.

On voit mal quel pourrait être le rôle des conseils de quartier, des commerçants, des Nogentais, alors que le style architectural est déjà choisi jusque dans

ses détails : pour nous, le parti pris « vintage » du projet (halles de Baltard) est certes une idée intéressante mais d'autres styles devraient être soumis à l'approbation de tous.

Enfin il est envisagé la présence permanente de commerces dans la halle sans précision quant à leur nature. Or, le commerce nogentais et singulièrement le commerce alimentaire sont très fragiles. Nous craignons que soit porté un coup fatal à des magasins de la grande rue et aux quelques commerces survivants qui restent dans les quartiers.

Nous avons interrogé la majorité pour connaître la nature des commerces sédentaires prévus et ses objectifs pour les commerces volants. Pas de réponse précise à ces questions.

La constitution d'un groupement entre Nogent et la communauté d'agglomération en vue de passer un marché de conception/réalisation de l'ensemble du projet va priver l'opposition municipale de tout contrôle...

Nous avons demandé à ce que l'on prenne le temps et les moyens de faire participer les Nogentais à l'élaboration de ce projet.

Nous avons, suivis d'ailleurs par les 2 autres groupes d'opposition, posé ces questions au Maire qui a érudé ces sujets.

Indemnités des élus

Après les demandes répétées de notre groupe, l'enveloppe annuelle des indemnités versées aux élus de la majorité a été diminuée mais n'en représente pas moins un coût total de 292.800 € par an !

Pour mémoire les conseillers de l'opposition sont tous bénévolement à votre service.

L'Alternative pour Nogent souhaite que les grands projets de notre ville se décident désormais dans un état d'esprit participatif.

Michel Gilles, Laurent Bodin, Elisabeth Durantel

www.lalternativepournogent.fr

alternative.nogent@gmail.com

Progrès et Solidarité pour Nogent Ensemble à gauche

3 sièges
Opposition



SE LOGER À NOGENT, UNE POSSIBILITÉ POUR TOUT LE MONDE ????

350 000 Euros d'amende pour NOGENT – L'absence de logement social grève les finances de la ville.

L'actualité récente nous conduit à revenir sur ce sujet car Nogent a été condamné à une amende de 350 000 euros et son maire s'est vu retirer au profit du préfet son droit de préemption pour réaliser des aménagements urbains. Cette mesure a été prise par la préfecture parce que la municipalité n'a pas respecté ses obligations légales en matière de logements sociaux. Rappelons que la loi oblige les municipalités à avoir un parc de logements sociaux de 25% d'ici 2025. Or Le taux des logements sociaux s'élève à 11,9% et c'est insuffisant. Les programmes immobiliers votés en conseil municipal, comme l'aménagement du quartier au coin du boulevard de Strasbourg et de la route de Stalingrad, ne comportent pas une part de logements sociaux suffisante pour combler le retard de Nogent. Une nouvelle fois, cela sera supporté par les contribuables nogentais. Ne vaudrait-il pas mieux consacrer directement ces dépenses au logement pour que les Nogentais dans le besoin, ceux subissant des pertes de revenus (retraite, chômage) ou nos enfants puissent rester et profiter du cadre de vie.

Enfin, si le maire le demande, la loi permet de bloquer l'augmentation des loyers. Cette mesure serait rationnelle dans un contexte où les montants des salaires n'augmentent plus : il serait souhaitable qu'il en soit de même pour les loyers.

Le projet « Cité d'Affaires Nogent-Baltard »

Impatience et équilibre économique.

Le conseil municipal du 29 janvier a voté un accord entre les trois parties – EIFFAGE, La RATP et la ville sur les bases d'engagement économiques qui restent à garantir pour l'équilibre du projet et donc les nogentais. Il s'agit notamment d'avoir l'engagement du bailleur social qui viendrait s'implanter sur les terrains rachetés par la ville place SEMARD et de la société

d'exploitation des futurs parkings. Que le projet démarre pour qu'enfin disparaisse cette « tache urbaine » mais, de grâce, que l'équilibre économique soit certain.

Et les Nogentais ont-ils voix au chapitre ?

Les conseils de quartier ont été mis en place dans cette nouvelle mandature. C'est heureux dans une ville sans obligation légale en la matière. Nous sommes cependant loin des villes modernes où les conseils de quartier ont un budget, où les habitants sont conviés à gérer un budget participatif comme à Paris. Bref la vivacité de la démocratie locale va au-delà de la mise en place formelle du dispositif. Ainsi nous avons appelé, lors du dernier conseil municipal, à ce que tous les conseils de quartier de la ville soient consultés sur le projet phare de la majorité : « opération cœur de ville – rénovation du marché ».

Nicolas Leblanc, Philippe Cuyaubere et Amina Yelles.

Un nouvel élan pour Nogent

3 sièges
Opposition



L'ANNÉE commence avec de grands chantiers pour la ville et une belle reconnaissance pour l'équipe d'« un nouvel élan pour Nogent ».

En effet, au regard de son expérience professionnelle et son expertise sur le sujet, Michel Denisart s'est vu proposer la Délégation Transports et Déplacements. C'est tout naturellement, afin de mettre ses compétences au service des Nogentais et dans la lignée de l'opposition constructive que nous avons toujours souhaitée, qu'il a accepté cette délégation. Cela ne l'empêchera pas de garder toute sa liberté de parole sur les autres sujets !

Et s'il est bien un sujet important pour notre ville, c'est le projet du pôle RER Nogent Baltard dont les premiers coups de pioche ont été donnés. Rappelons-nous la volonté de supprimer de notre paysage quotidien un parking peu esthétique en entrée de ville, la réalisation d'une gare de bus plus fonctionnelle pour tous les usagers, le projet de médiathèque et de crèche... et tout cela dans un strict équilibre financier avec Eiffage contre une autorisation de densifier la zone.

Au final, la médiathèque a disparu, l'équilibre financier nous revient à payer des parkings en « état futur d'achèvement » à 29 000€ HT la place (alors que nous venons de vendre péniblement des parkings terminés en centre-ville à 20 000€ TTC), soit un coût total de 8,4 m€ HT. La promesse est faite de trouver une société de gestion... mais encore aurait-il fallu acheter ces parkings à Eiffage à un coût raisonnable !

De plus, la RATP a décidé unilatéralement que le projet ne se ferait que si la ville s'engageait à racheter la place Pierre Sépard... pour 3 M€ HT ! Là encore le Maire promet la vente de ces terrains à un organisme HLM, mais à quel prix, et pour quoi faire ?

Et que dire du contrat de Pôle visant la gare routière dont le montant a flambé de 4,5M€ à 7,26M€.

Finalement « l'équilibre » est plutôt autour de -12 millions d'euros pour les

Nogentais qui sortent grands perdants de la négociation avec la RATP et Eiffage... Cela est d'autant plus regrettable car ces sommes auraient pu être mobilisées pour investir dans nos équipements sportifs, scolaires et dans la rénovation de nos résidences pour personnes âgées.

Autre grand projet de ville dont les esquisses se dessinent : le marché. Nous regrettons que le projet n'ait pas fait l'objet au préalable d'une étude plus globale d'aménagement du centre-ville associant les commerces et que le cahier d'objectifs indique une orientation marquée pour le style Baltard bridant de fait le sens créatif des architectes et possiblement la bonne intégration du projet dans son environnement. Nous déplorons enfin que le programme ne prévoit pas de salle polyvalente pour les écoles et les associations alentour.

Nous serons vigilants sur l'ensemble de ces points et restons à votre écoute sur un.nouvel.elan.pour.nogent@gmail.com : n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Pour finir sur une note positive, nous avons été agréablement surpris par la mise en œuvre par la majorité d'une suggestion que nous avons faite pendant la campagne : la création d'une commission d'attribution des subventions aux associations. Les élus en charge ainsi que l'administration nous ont, au cours de cette commission, exposé leurs travaux que l'ensemble des conseillers municipaux présents ont pu commenter. Si nous regrettons la décision de diminuer de 80 000€ le montant total accordé à des associations qui permettent à notre ville de la rendre si attractive et si agréable à vivre, nous avons entendu que cette somme pourra aider en cours d'année tant des associations en difficultés que des projets spécifiques et spécialement novateurs... Mesdames et Messieurs les Président(e)s et bénévoles d'associations, à vous de jouer !

Ensemble, aimons notre ville

30 sièges
Majorité



LE LOGEMENT SOCIAL ET LE PLH DE NOGENT

Suite à l'interview diffusée sur France 2 le 11 février sur le logement social, des compléments d'information s'imposent du fait du caractère tronqué du reportage. Les grandes lignes de l'interview n'ont pas été reprises et des éléments ont été coupés au montage. L'interprétation de la journaliste laisse transparaître une vision erronée très éloignée de la réalité et de la politique du logement développée depuis 2001 par la municipalité.

D'après cet entretien : la commune de Nogent serait opposée au développement du logement social ? FAUX ! Si le logement social, représentant 12,5% des résidences principales, reste inférieur aux objectifs de la loi SRU, renforcés par la loi Duflot (25 %), des efforts ont été réalisés avec pour résultat la hausse de ce taux (10 % en 2001). Que ce soit à travers son PLU ou le PLH* géré au niveau intercommunal, la Ville a mis en place des moyens réglementaires (obligation dans les constructions neuves, zones réservées au logement social...) et financiers (subventions ou garanties d'emprunt) pour favoriser le développement d'une offre sociale de qualité, intégrée au tissu urbain.

Atteindre les objectifs de rattrapage du taux SRU à court terme est irréaliste (cela suppose que 100% de l'offre neuve soit sociale pendant 20 ans) au vu du contexte fortement contraint (coût et rareté du foncier, zones de constructibilité limitées, baisse des dotations de l'Etat...). La Ville s'est engagée dans une politique du logement ambitieuse, visant à réduire l'écart avec les objectifs SRU et à garantir un développement urbain maîtrisé et de qualité. **C'est pourquoi j'ai préféré la pénalité SRU au "bétonnage" en logements sociaux.**

La politique municipale s'appuie sur deux principes :

- Nous ne construisons pas uniquement des logements, nous faisons

évoluer la ville en l'aménageant. Le logement doit d'abord être considéré au titre de l'habitat et des services publics associés.

- La politique d'urbanisme est au service de la mixité de l'habitat pour une meilleure mixité sociale.

Autre affirmation de France 2 : la commune de Nogent développerait une offre de logements sociaux intermédiaires haut de gamme excluant les catégories défavorisées. FAUX ! La Ville est attachée à développer un parc social équilibré, favorisant les parcours résidentiels et la mixité sociale. Je revendique la permanence de ce modèle de collectivité par cette formule **"Pour que la ville n'oublie personne"**.

Le bilan du PLH 2009-2014 démontre que la ville dispose d'une gamme diversifiée de logements sociaux (résidences étudiantes, jeunes travailleurs, foyer d'hébergement temporaire, logements familiaux, résidences pour personnes âgées...) avec un éventail de loyers, dont plus des 2/3 à des plafonds PLA ou inférieurs (sociaux ou très sociaux).

Pour la majorité municipale

Jacques J.P. Martin

Maire

Christine Rynine

Adjointe au maire chargée des Affaires sociales

* Programme Local de l'Habitat

CENTRE INFORMATIQUE DE NOGENT

SPECIALISTE DE L'ASSISTANCE INFORMATIQUE ET FORMATION A DOMICILE

ACCES INTERNET EN LIBRE SERVICE - POINT FAX - PHOTOCOPIE - IMPRESSIONS

SOS ORDINATEUR

01 41 95 18 67

FORMATION

sur place ou à domicile



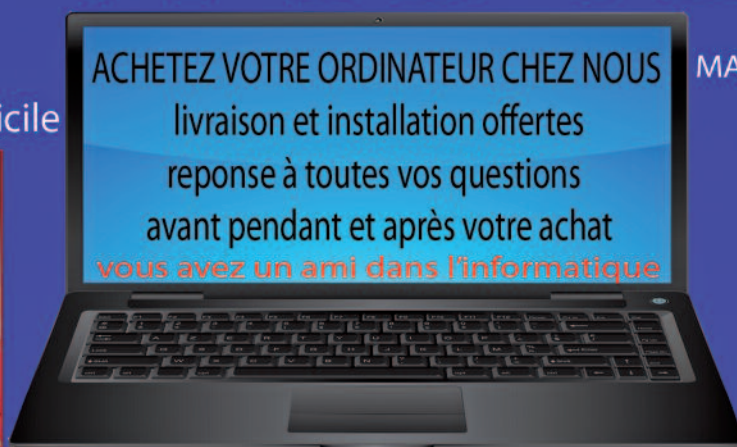
ACHETEZ VOTRE ORDINATEUR CHEZ NOUS

livraison et installation offertes

reponse à toutes vos questions

avant pendant et après votre achat

vous avez un ami dans l'informatique



VENTE DE MATERIEL
MAINTENANCE INFORMATIQUE



CENTRE INFORMATIQUE DE NOGENT 16, RUE PAUL BERT 94130 NOGENT SUR MARNE DU LUNDI AU SAMEDI

Artisan Joseph

Plomberie - Vitrierie - Carrelage

6 jours/7 de 8 h à 20 h

- Tous dépannages • Installation toutes chaudières
- Rénovation (salle de bains, cuisines...)
- Devis gratuit.

55 bis, boulevard de Strasbourg - Nogent

01 48 76 73 16 - 06 63 77 41 25 - dir.tn@hotmail.fr

Entreprise AB Mon Voisin

Electricité

Peinture - Ravalement

23 ans d'expérience

Bonnes références

Devis gratuit - Assurance décennale

2 bis, rue André Pontier - Nogent

01 41 95 72 96 - 06 61 36 75 37

Fax : 01 43 24 06 19

RC 38067605

600043



ASSÈCHEMENT ASSAINISSEMENT TRAVAUX PUBLICS

Assainissement - Dégorgement - Ventilation - Remontées Capillaires - Etanchéité

Bénéficiez d'une étude gratuite

Pour la mise en conformité de votre réseau & tous problèmes d'humidité

Contactez-nous au 01 48 85 33 33

Votre spécialiste Île-de-France

54, avenue du Bac - B.P. 66 - 94211 LA VARENNE SAINT-HILAIRE CEDEX - Tél. : 01 48 85 33 33 - Fax : 01 48 85 41 21 - www.aatp.fr

Retirer son colis en gare

La SNCF, en partenariat avec La Poste, crée des consignes automatiques de retrait de colis dans les gares transiliennes. Une centaine d'automates ont été installés dans les gares les plus importantes d'Île-de-France en nombre de voyageurs par jour.

La gare de Nogent-Le Perreux en fait partie. Pour ceux qui fréquentent cette gare et qui le souhaitent, ils peuvent désormais y retirer leurs colis commandés via Internet sur les principaux sites marchands. C'est un service supplémentaire apporté aux voyageurs. Attention, seuls les sites de e-commerce sont habilités à expédier des colis vers ces automates. Ce service n'est pas ouvert pour l'envoi de colis de particulier à particulier. La consigne, baptisée *Pick Up Station*, se trouve dans le hall d'accueil, côté Nogent, sur la droite de l'entrée ■

Centres des finances publiques : changement d'horaires

Les horaires d'accueil du public dans les centres des finances publiques du Val-de-Marne ont été modifiés en début d'année. Les centres sont désormais ouverts les lundi, mercredi et vendredi toute la journée (9h-12h et 13h-16h), et les mardi et jeudi uniquement le matin (9h-12h). Ces modifications concernent, à Nogent, la trésorerie municipale et les services des impôts des particuliers et des entreprises, situés 1 rue Jean-Soulès ■

Devenir bénévole pour Cultures du cœur

L'association Cultures du cœur agit depuis plus de dix ans dans le Val-de-Marne. Elle a pour but de lutter contre l'exclusion et d'agir en faveur de l'insertion sociale des personnes les plus démunies, en facilitant leur accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Grâce à un réseau de plus de 400 partenaires elle propose chaque année 25 000 invitations aux personnes qui rencontrent des difficultés économiques et sociales. Aujourd'hui, elle souhaite renforcer son offre auprès des personnes défavorisées, en créant un pôle de bénévoles dans tout le département.

C'est pourquoi elle lance un appel aux bonnes volontés qui souhaiteraient s'investir dans l'association. Le bénévolat peut prendre plusieurs formes : l'animation d'ateliers, l'accompagnement à des sorties, l'organisation de rencontres... L'équipe en place est là pour aider les nouveaux bénévoles et assurer un suivi personnalisé ponctué de formations, de temps d'échanges et de moments conviviaux ■

Contacts : 01 56 32 05 04 / cdc94@culturesducoeur.org / cdc94.free.fr

Plan Grand Froid

Mis en place le 3 novembre 2014, le Plan Grand Froid durera jusqu'au 31 mars 2015. En cas de déclenchement du Plan par le préfet, les personnes inscrites sur le fichier de la Maison sociale seront contactées par téléphone ■

Maison sociale, CCAS - 70 rue des Héros Nogentais - 01 48 71 52 40

Portes ouvertes à l'INFA

L'institut national de formation et d'application (INFA) et son CFA multimétiers ouvrent leurs portes samedi 14 mars, pour présenter leurs formations qui vont du niveau CAP au master. Lycéens, étudiants, parents, conseillers d'orientation, salariés ou demandeurs d'emploi sont invités à franchir le seuil de l'INFA pour rencontrer les équipes pédagogiques, les chargés de développement en alternance, mais aussi les jeunes qui y poursuivent actuellement leurs études.

Filières de formation à découvrir : audiovisuel, multimédia, métiers d'art, services à la personne, social, sanitaire, tourisme de loisirs et d'affaires, hôtellerie... L'INFA propose des dispositifs variés : formations initiales, en alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation), professionnelles.

L'INFA accueille aussi les personnes qui souhaitent se renseigner au cours de plusieurs mardis nocturnes, de 17h30 à 20h. Le prochain est le 14 avril ■

Samedi 14 mars 2015 de 10h à 16h.

INFA : 5-9 rue Anquetil. Tél : 01 45 14 64 00 - infa-formation.com

Encombrants : rappel pour la collecte

Pour une bonne gestion du tri, le ramassage des encombrants, géré par la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne, se fait uniquement sur rendez-vous téléphonique. Ce service est gratuit, il est réservé aux Nogentais. Les objets autorisés, dans la limite de 1 m³ par foyer et par mois, sont du mobilier, des matelas, des sommiers, des planches... Attention, les objets refusés sont les suivants : électroménager, déchets verts, gravats, pots de peintures, bouteilles de gaz, batteries...

Numéro azur : 0810 293 293 (prix d'un appel local)

Les encombrants peuvent également être déposés à l'Éco-point, déchetterie intercommunale, au 177 rue de Metz au Perreux. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, samedi de 9h à 18h et dimanche de 9h à 14h. Fermeture les jours fériés ■

NUMÉROS UTILES

HÔTEL DE VILLE - 01 43 24 62 00

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30,
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

Samedi de 8h30 à 12h :

État civil, Élections, Affaires générales.

Maison de la Famille :

1^{er} samedi du mois, sauf vacances scolaires.

SERVICES TECHNIQUES
01 43 24 62 92

MAISON SOCIALE
01 48 71 52 40

SÉCURITÉ URBAINE
Police municipale :
0 800 0 94130
Police nationale : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Depuis 1840



7j/7 - 24h/24

E.L. MARTIN

75, rue de Plaisance • 94130 Nogent-sur-Marne

01 48 76 86 00

MARBRIER FUNÉRAIRE

Monuments • Caveaux • Entretien de sépultures

POMPES FUNÈBRES

N° d'habilitation 08-94-04

- Organisation complète des obsèques
- Toutes démarches administratives
- Tiers payant

Contrat obsèques

N° d'habilitation Orias 07024209

Devis gratuit personnalisé

Parking clientèle

Contact Publicité : Evelyne Gustin-Botton : 01 43 24 63 95 - 06 21 87 01 66



Entreprise JANVIER

Artisan plombier - Chauffage

Depuis 1999 à Nogent - plus de 30 années d'expérience

- Chaudières condensation et plancher chauffant
- Rénovation de salles de bains

DEVIS GRATUIT

27, avenue Franklin Roosevelt - Nogent
Tél. : 06 20 83 26 35 - yves.janvier@sfr.fr

à vos côtés
Nogent Présence

ASSOCIATION DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE

Soutien à domicile
Aide à la vie quotidienne
Maintien du lien social
Soutien psychologique
Accompagnement administratif

01 49 74 07 40
www.nogentpresence.fr

À Nogent exclusivement
et depuis plus de 50 ans

UNA
Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles

NF
SERVICES AUX PERSONNES
À DOMICILE (NF311)
www.marquenet.com

Credits photos : A.S. Maurin © UNA et Cordis

À VOTRE ÉCOUTE

Spécialiste de l'audition à Nogent-sur-Marne



Guillaume CAILLOU
Audioprothésiste D.E.
D.U. Audiologie
Audiprothétique approfondie

Intra-auriculaire
très performant
et quasi invisible.



Mini contour au
design élégant
disponible dans
de nombreux
coloris.



www.a-votre-ecoute.fr

À VOTRE ÉCOUTE

115 Grande rue Charles de Gaulle
(Face à la petite Italie)
94130 Nogent-sur-Marne

01 41 95 23 74

Centre spécialisé dans l'appareillage auditif de l'adulte et de l'enfant.

Notre matériel audiolgique de dernière génération permet de déterminer en fonction de vos besoins la solution auditive la mieux adaptée à votre cas. Vous pourrez alors sans engagement de votre part essayer cette solution auditive pendant une période d'essai d'un mois, une prescription médicale ORL préalable sera nécessaire.

Nous pouvons également vous apporter toute notre expertise dans différents domaines comme la protection auditive, les aides à la communication, l'entretien de vos aides auditives et leur réparation.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement !





CONFÉRENCE

Se soigner par les plantes

POURQUOI se soigner par les plantes alors que nous disposons de médicaments de plus en plus puissants et performants ? Car la phytothérapie, loin d'être dépassée, demeure une méthode efficace, naturelle de surcroît, pour se soigner autrement, sans exclure aucun moyen.

VEN. 10/04 À 19H

Bibliothèque Cavanna
Pour adultes - Entrée libre.

Loin de rejeter les autres thérapies, Jacques Labescat prône une complémentarité, toujours au service du patient ■

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL (AVC)

Rencontre & parole 94

POUR RÉPONDRE aux interrogations, pour partager et échanger, pour trouver une écoute, pour progresser ensemble ou pour un simple moment de convivialité, l'association d'aide aux victimes d'AVC Île-de-France organise des rencontres. Elles sont animées par Maud Ferroir, ergothérapeute, Raphaële Fantozzi et Monique Ancillon, bénévoles.

Les rencontres permettent aussi aux personnes intéressées de rejoindre l'association ■

SAM. 14/03 ET 30/05 DE 14H30 À 17H30

Entrée libre.

Hôpital Saint-Maurice
(14 rue du Val d'Osne),

salle de réunion médecine au pôle de soins de suite et réadaptation.
06 83 38 25 68 - 06 81 44 23 10

Nouveau praticien

HYPNOSE ERICKSONIENNE

Thomas Dupont, praticien en hypnose Ericksonienne s'est installé au 33 Grande Rue Charles de Gaulle ■

Tél : 06 88 32 67 67 / hypnosevaldemarne.com

L'ostéoporose en débat

LE PUBLIC EST INVITÉ, à l'issue du congrès des *Entretiens d'Armand Brillard*, à participer à une rencontre autour de l'ostéoporose sur les thématiques suivantes :

- L'ostéoporose, un problème de santé publique, par le professeur Jean-Marc Féron, chirurgien orthopédique.
- Les tassements vertébraux, par le professeur André Gaston, neuro-radiologue.

VEN. 20/03 DE 18H30 À 20H

La Scène Watteau
Entrée libre.

- Diagnostiquer l'ostéoporose, par le docteur Évelyne Maury, radiologue.
- Prévention et traitement de l'ostéoporose, par le docteur Salim Khaled, rhumatologue ■

Pharmacies de garde de jour

8 mars	Pharmacie Ettedgui Fournier 77, avenue Ledru Rollin - Le Perreux	01 43 24 21 72
15 mars	Pharmacie Dana 102, Grande Rue Charles de Gaulle - Nogent	01 48 73 02 94
22 mars	Pharmacie Donnio 6, place Carnot - Bry	01 48 81 01 37
29 mars	Pharmacie Étienne 77, avenue Ledru Rollin - Le Perreux	01 43 24 21 55
5 avril	Pharmacie du Pont de Bry 207, avenue Pierre Brossolette - Le Perreux	01 43 24 05 55
6 avril	Pharmacie Ettedgui Fournier 72, avenue Ledru Rollin - Le Perreux	01 43 24 21 72
12 avril	Pharmacie du Colombier 4, rue de Noisy-le-Grand - Bry	01 48 81 42 00
19 avril	Pharmacie Jost 117, boulevard Alsace Lorraine - Le Perreux	01 43 24 41 44
26 avril	Pharmacie de Baltard 2, avenue de Joinville - Nogent	01 48 77 28 84
1 ^{er} mai	Pharmacie Louis Joseph 44, rue des Héros Nogentais - Nogent	01 48 73 33 13
3 mai	Pharmacie Léandri 106, avenue du Général de Gaulle - Le Perreux	01 43 24 20 93
8 mai	Pharmacie Lemître 162 bis, Grande Rue Charles de Gaulle - Nogent	01 48 71 13 56

Consulter le site de la ville : ville-nogentsurmarne.fr

ou le site de l'Agence régionale de santé :

ars.iledefrance.sante.fr (rubrique Professionnels de santé).

Garde des kinésithérapeutes

pour les affections respiratoires des nourrissons

7, 8, 14 et 15 mars Eugène Sangeorzan 01 42 83 90 50 ou 06 31 58 26 31

Gardes de l'association Réseau broncholitique Île-de-France (ARB) - 08 20 820 603

ÉTAT CIVIL

Décembre 2014 - janvier 2015

Naissances

Elouann ALLARIA, Badr AZIZI, Tyfenn BARBOT, Selma BEN ROMDHANE, Hanna-Sofia BENTAÏBI, Élisabeth BERTAUX, Pauline BOOMS, Pierre BOURGEOIS, Anton CADINOT, Zachary CHATONY, Manon CHOUKROUN, Iris CLESSE LECOINTE, Roxane DÉRÉDEC, Elhadj Mouhamadou DIALLO, Segha DIALLO, Yasmine EL HAWARI, Nicolas FILIPOVIC, David GOJA, Aaron GUIMOND, Élena HAMMOUCHE, Tom HELERARD, Émelyne HELWIG ELINEAU, Thomas JIA, Nathan JOOS, Nathaël LE CHASTAGNIER, Paul LEFORT, Cloé LIO, Chloé et Juliette LUNEAU, Elad LUSSATO, Leah MADDOX, Tomophtée MAKHLOUF PONGE, Élie MARCIANO, Jô MARTINET, Nouran MNAFEK, Simon MOUREAUX, Kenzo NOVERRAZ MESSAOUDI, Lou OBADIA, Julia OSTA, Jeane PAPINEAU BELLEGUEULLE, Romain PARDÉ, Èmina PARENT, Flore PRADEAU, Saul RAMBALDI, Jeevahi RATNAM, Zoé REISSE, Mathilde ROSATI, Margaux ROUSSELET, Vincianne SIMÉON SIMONNEAUX, Adam SIMMELIDE, Boubacar SINAYOKO, Poumani SOPPO MAMBOU, Tristan TERRADE, Liel UZAN CASSIN, Aélis VAN BUTSÈLE, Margot WIERZBICKI VALENCIA, Veronica YURKEVYCH.

Mariages

Adama SARR et Abdoulaye WATT, Aurélie ANGÉ et Olivier TEIXEIRA, Pierina DEFILIPPI et Naoufal BOUHAYANE, Éva MENENDEZ BLANCO et Alejandro CORRAL HERNANDEZ, Nathalie LENCLOS et Jean-Marc PORTAL, So Youn PARK et Olivier GODARD.

Décès

Jusuf BABA-ALIC 80 ans, Jeannine BÉNIER 88 ans, Jean BOUSSANT 96 ans, Henri CELIMENE 83 ans, Jackie CROS 76 ans, Odette DEPIENNE ép. LEMAZURIER 80 ans, Jeanne DUBOST veuve DOSTERT 101 ans, Germaine FALLOURD veuve ROSSIGNOL 93 ans, Bernard FAUVET 83 ans, Norbert FOUQUET 92 ans, Isabelle HADINGER 83 ans, Marguerite JEANRENAUD veuve CAVAL 94 ans, Émilie KOLESAROVA veuve DEWASNE 93 ans, Jacqueline LACOSTE veuve PERSONNIC 77 ans, Évelyne LANGEVIN 72 ans, Michel LEBARC 78 ans, Annette LOPEZ ép. MARÉCHAL 64 ans, Rose-Adeline MICHEL veuve SAUNIER 94 ans, Claude MIQUEL 90 ans, Alice MONFLEUR veuve BOULLINIER 93 ans, Pascal MOUASSIPOSSO MACKONGUY 80 ans, Raymond NEU 80 ans, Pierre PAGNOT 88 ans, Odette PERSONNIC veuve MÉLESSE 85 ans, Jean REIGNEAU 94 ans, Louise ROUAULT veuve HERPE 83 ans, Noëlie SANTARELLI veuve CHANTELOT 92 ans, Szajndla TAUBENHAUS veuve ZBAR 92 ans, Gérard THIAN 75 ans, Hermine ZUCCHETTI 90 ans.

Jean Reigneau nous a quittés



JEAN REIGNEAU S'EST ÉTEINT À L'ÂGE 94 ANS, le 11 janvier 2015, entouré de toute sa famille. Engagé, discret, serviable et chaleureux, c'est l'image que conserve de lui tous ceux qui l'ont connu. Né à Paris en 1920, son enfance se déroule dans l'entre-deux-guerres. Dès 14 ans, il travaille comme apprenti-boucher chez son père, puis à Épernay. Lorsqu'éclate la seconde Guerre mondiale, il a 20 ans et se rend à Rogny-les-Sept-Écluses dans l'Yonne. Deux ans plus tard, il refuse l'ordre de réquisition pour le travail obligatoire en Allemagne (STO). Dès 1943,

il rejoint la Résistance du 1^{er} maquis de l'Yonne, s'occupe des réfractaires et participe à des opérations de sabotage pour nuire à l'occupant. Son engagement clandestin lui vaut par la suite d'être médaillé. Il deviendra le Président du Groupe national réfractaires maquisards (GNRM).

Une fois la victoire acquise, l'esprit libéré, Jean rencontre Simone, qu'il ne quittera plus. En 1948, ils se marient et s'installent à Paris où ils ouvrent une boucherie. Ils ont deux enfants, Dominique et Olivier. C'est en 1979 que le couple emménage à Nogent, près du bois. À 69 ans, Jean prend enfin sa retraite après avoir terminé sa carrière à la tête d'une entreprise de gros et d'exportation de viande à la Villette. À partir de là, il est plus connu sous le nom de Papou, baptisé ainsi affectueusement par ses quatre petits-enfants, dont il prend plaisir à s'occuper entre Nogent et Rogny, port d'attache de la famille. La retraite rime aussi, pour lui et son épouse, avec voyages aux quatre coins de la planète. Cette période sera également marquée par son attachement profond au devoir de mémoire. Il mettra un point d'honneur à participer à toutes les cérémonies commémoratives et à rejoindre en 2001 le Comité d'entente des anciens combattants et victimes de guerre de Nogent. Son président, André Léon, témoigne : « Très assidu et impliqué, il participait à toutes nos réunions, jusqu'à celle de décembre dernier. Figure emblématique, son dévouement forçait l'admiration ». Il n'aura pas connu sa deuxième arrière-petite-fille née quelques jours après sa disparition. Il repose aujourd'hui à Rogny, auprès de ses parents. ■

Sœur Monique part au Congo



DEPUIS une dizaine d'années, au sein de l'équipe pastorale de secteur des Églises des bords de Marne,

Sœur Monique est supérieure à Nogent-sur-Marne.

Sœur spiritaine, religieuse missionnaire du Saint-Esprit, elle a déjà été en mission au Cameroun en tant que directrice d'une école maternelle. Elle est ensuite devenue responsable du Conseil général de la congrégation des sœurs en France, avant de repartir pour le Sénégal comme responsable d'école puis de revenir à Nogent.

À 72 ans, Sœur Monique part à nouveau sur le continent africain, cette fois pour le Congo. Elle aura la responsabilité d'une institution pour une durée de 3 ans ■

-40% | sur toutes les *marques*
de *montures* et *verres optiques*



+2^{ème} | paire de *marque*
à votre vue *offerte*,
même de *luxe*,
à choisir librement en magasin.

L'Offre Unique® : valable jusqu'au 31/07/2015. Réduction applicable sur les prix affichés en magasin pour l'achat d'une monture de marque optique + 2 verres correcteurs. 2^e paire offerte : monture de MARQUE de valeur inférieure ou égale à la monture achetée après remise, à choisir parmi toutes les collections en magasin + 2 verres organiques indice 1.5 blancs unifocaux ou progressifs (-8+6 cyl.4 de correction identique à la paire achetée). Hors forfaits et non cumulable. Conditions en magasin. Photo non contractuelle.

-40% | sur toutes les *marques*
d'appareils auditifs



+1 | paire de *lunettes*
à votre vue *offerte*

Réduction applicable sur les prix affichés en magasin jusqu'au 31/07/2015. L'offre Inédite : lunettes offertes pour l'achat d'une paire d'appareils auditifs : 1 monture Excellence® ou Love.J d'un montant maximum 99 € + 2 verres organiques indice 1.5 blancs unifocaux (-8+6 cyl.4). Hors forfaits et non cumulable. Exclusivement dans nos centres d'audition et dans votre magasin Optical Center. Conditions en magasin. Photo non contractuelle. *Magasin franchisé.

NOGENT-SUR-MARNE*

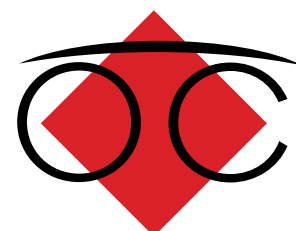
10, av. Georges Clémenceau

Bus : 210-114-N33 arrêt : Pierre Semard

et RER : A arrêt : Nogent-sur-Marne (dir. Porte Jaune)

01 48 77 99 59

OPTIQUE & AUDITION



**OPTICAL
CENTER**

OPTIQUE & AUDITION

www.optical-center.com

Clubmoving

NOGENT

Bouger, c'est vivre !

JOURNÉES DÉCOUVERTE
DU 18 AU 31 MARS
AUX 30 PREMIERS INSCRITS

**Voir conditions au club*

75%

Cours
Non Stop 7J/7

PARCOURS INTERACTIFS

OUTDOOR SUR ÉCRAN

TECHNOGYM

www.moving-nogent.fr



Pilates
INSTITUTE

NOGENT SUR MARNE
17 bis, Boulevard Gallieni
01 48 73 15 22



siret : 42982470900019